

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2014

Connaître
Protéger
Gérer
Valoriser
Accompagner



Sommaire

Bilan moral.....	p. 3
2014 en chiffres.....	p. 5
Répartition par type de milieux.....	p. 6
Le Conservatoire en Picardie.....	p. 8
Tableaux des sites.....	p. 10
Connaître.....	p. 16
Protéger.....	p. 25
Gérer	p. 31
Valoriser.....	p. 39
Accompagner les politiques publiques.....	p. 46
Réseaux et partenaires inter-réseaux	p. 52
La structure	p. 56
Rapport financier 2014.....	p. 58



Bilan moral

C'est bien sûr avec un grand plaisir que nous nous retrouvons chaque année pour faire le bilan de l'année écoulée. Dans un contexte de tension budgétaire générale, notre association va plutôt bien. Le bilan financier est satisfaisant, vous le verrez tout à l'heure... Nos partenaires ont maintenu largement leur soutien alors même qu'ils rencontrent des difficultés ou des baisses de dotations. A l'heure de la crise, la biodiversité, solution plutôt que contrainte, est le cadet des soucis de la majorité des décideurs, mais l'intelligence des acteurs de la région a permis au Conservatoire de continuer ses missions avec des budgets certes contraints mais relativement stables. L'année a ainsi été l'occasion de renouveler un certain nombre de CPO, conventions pluriannuelles d'objectifs, avec les trois conseils généraux et la Région. C'est la preuve du soutien constant de ces collectivités dans le projet du Conservatoire. C'est important car à l'heure de la fusion des régions dont je reparlerai tout à l'heure, il est essentiel de donner des signes de ce soutien, là, où, par exemple, les ENS dans notre région voisine sont gérés en interne alors que nous en gérons l'essentiel en Picardie. Il sera important de défendre ces acquis dans la nouvelle région qui sera bientôt la nôtre en espérant qu'ils puissent bénéficier à nos amis du Nord-Pas de Calais et bien sûr réciproquement...

Mais il n'y a pas que la fusion des régions qui nous a occupés... Les nouveaux programmes européens par exemple, les difficultés de financement sur Natura 2000... La création annoncée, reportée, annoncée d'une Agence française de la biodiversité, la compensation et le risque accru de marchandisation de la nature, la présence des associations comme gestionnaires d'espaces naturels qui a aussi été remise en cause. Mais c'est bien sûr cette fusion des régions qui a été perturbante pour la Picardie comme pour le Nord-Pas de Calais... La Picardie un temps mariée à la Champagne-Ardenne nous a conduit à envisager des rapprochements avec le Conservatoire de Champagne-Ardenne bien sûr, tandis que le Conservatoire du Nord Pas de Calais, annoncé dans toutes les cartes de la réforme comme restant solitaire a commencé à construire un modèle différent de rapprochement avec des structures amies... Le temps de réglage a été un peu long pour comprendre ensemble que cette nouvelle région Nord-Pas de Calais Picardie serait désormais notre nouvelle entité et non pas l'addition ou l'exportation de deux modèles. Et notre

choix commun a été affiché de réfléchir ensemble aux conséquences de ce changement, j'en reparlerai en conclusion.



Comme chaque année, le questionnaire associatif a été majeur. Les soubresauts de l'actualité, de décisions ou propositions législatives non concertées ont conduit à mettre en question la structure et l'objet associatif des Conservatoires d'espaces naturels. Dans notre réseau lui-même, un ou deux Conservatoires se sont demandés ou se demandent encore s'ils doivent rester association ou évoluer structurellement. Vous savez comment en Picardie, votre Conservatoire défend le modèle associatif, ce modèle d'économie sociale et solidaire, ce modèle citoyen que nous essayons de vivre harmonieusement, entre salariés et bénévoles, spécialistes et généralistes, ce lieu où les citoyens prennent ensemble la responsabilité de nos biens communs que sont les espaces naturels et où se rencontrent la société civile, les usagers de la nature et le soutien bienveillant autant que financier de nos partenaires institutionnels. Face aux difficultés de tenir dans la durée l'action publique, face à une économie ultralibérale qui n'est pas en capacité d'agir pour l'intérêt général, seul le modèle associatif équilibré et ouvert permet la garantie du durable et du désintéressé. L'ensemble des Conservatoires s'est réuni en séminaire en juin dernier et a conclu à la nécessité de travailler au renforcement de ce statut associatif. Nous y avons travaillé et nous pouvons être satisfaits de nos résultats en Picardie. Le nombre des adhérents est en hausse depuis deux ans et nous sommes à plus de 600 ! L'investissement des Conservateurs bénévoles et des administrateurs n'a jamais été aussi fort, même si nous devons tout le temps penser à la relève et à former les futurs ! Le bénévolat s'est traduit aussi par de nombreux chantiers bénévoles

dans toute la région. Le rapprochement des deux régions posera des questions sur la représentativité des associations dans les commissions et il nous faudra y réfléchir avec nos voisins.

Les partenariats ont continué à se développer... Le rapport d'activités vous les détaillera mais nous avons pu avancer sur des dossiers sensibles avec certaines communes de la région. La fin d'année s'est traduite par un rapprochement et de nombreuses discussions très positives avec le Syndicat mixte baie de Somme grand littoral picard ; en parallèle notre partenariat avec Mers les Bains, ou bien sûr le Conservatoire du Littoral, font du Conservatoire d'espaces naturels un acteur important sur ce territoire. La politique « réserve naturelle régionale » a pris aussi un nouvel essor. Nous avons beaucoup œuvré pour une meilleure compréhension locale des enjeux de la RNR de Saint-Pierre-es-Champs, aux côtés de la Région, fidèle partenaire dans ce dossier-là comme dans tous les autres, et nous avons contribué à l'émergence de deux autres RNR : à Any-martin-Rieux grâce au dynamisme de Ludovic Lambert et à la construction qui, nous l'espérons, aboutira bientôt, d'une RNR sur les coteaux du chemin des Dames où nous intervenons depuis quasiment l'origine du Conservatoire. Puisqu'on parle RN, parlons du marais d'Isle où notre partenariat avec l'agglomération comme co-gestionnaire a permis l'an dernier de réaliser les premiers gros travaux de restauration dont nous espérons qu'ils porteront leurs fruits. Parlons aussi de Versigny où 2014 et 2015 constituent une année charnière avec la mise en place d'un sentier d'interprétation dont je vous promets qu'il va être exceptionnel au vu de ce que j'ai déjà pu observer... Nous ne perdons pas de vue l'un de nos objectifs : faciliter la découverte de nos sites grâce à une politique de diffusion de documents, de sorties, d'ouverture au public qui soit importante et innovante malgré le contexte budgétaire.

A l'heure de la raréfaction des financements, nous œuvrons au niveau régional et national à la mise en place d'une stratégie de mécénat dont nous espérons les effets en cette année 2015. Sensibiliser les entreprises à nos actions nous semble un devoir citoyen. Cette stratégie est également nationale et le Conservatoire de Picardie s'est positionné avec le Conservatoire de Lorraine pour encadrer cette dynamique au niveau de notre réseau. J'en profite pour rappeler dans ce bilan moral l'investissement fort de notre équipe salariée et de nos bénévoles dans la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels et aussi au sein de Réserves naturelles de France. Plus que jamais, à l'heure où les dérives de notre société et les baisses budgétaires pourraient nous conduire au repli sur soi, il nous faut être solidaires avec l'ensemble des

Conservatoires d'espaces naturels et travailler ensemble à défendre nos ambitions, nos projets et une façon de voir notre société et la protection de notre patrimoine naturel. Ainsi, cette année, notre réseau a encore grandi : 150000 hectares de nature gérée, 10000 adhérents et bénévoles, 780 salariés et des nouveaux Conservatoires entrant ou que nous contribuons à faire émerger : Nouvelle-Calédonie, Guyane, Bretagne et Pays-de-Loire. En tant que secrétaire général de notre Fédération, je m'attelle à promouvoir au quotidien cette intégration progressive pour que le réflexe réseau et d'appartenance à notre « famille » Conservatoires soit toujours et de plus en plus fort.



En conclusion, nous nous sommes engagés en votre nom l'an dernier à être ouvert face à l'avenir mais solide sur nos fondamentaux : respect de notre statut associatif, respect de nos missions, respect de nos emplois. L'année 2014 a confirmé nos pressentiments : le big-bang territorial est en marche et nous devons, comme nous l'avons toujours fait, être prêt à nous adapter, sans nous renier, sans nous trahir. Avec nos voisins et amis du Conservatoire d'espaces naturels du Nord et du Pas-de-Calais nous avons amorcé depuis janvier un rapprochement. Rapprochement dont nous ne maîtrisons pas encore les contours exacts mais qui, dans tous les cas, sera nécessaire à l'heure où nous aurons 1 région, 1 préfecture. Il se fera aussi par connaissance mutuelle, par conviction, par partage des valeurs que nous portons ensemble, dans le réseau des Conservatoires d'espaces naturels. Nous adapter à cette nouvelle donne et préparer l'avenir sera l'enjeu primordial de 2015, nous nous y attelons déjà et nous aurons, plus que jamais, besoin de chacun d'entre vous.

Christophe LEPINE
Président du Conservatoire d'espaces naturels de Picardie
Secrétaire général de la Fédération des
Conservatoires d'espaces naturels

Le Conservatoire d'espaces naturels de Picardie, 2014 en chiffres :

272 sites d'intervention

10 485 hectares d'intervention

dont **429** ha en propriété

19 nouveaux sites gérés en 2014 sur **97** ha

14 sites étendus sur **51** ha

69 sites pâturés

La vie du Conservatoire :

615 adhérents

46 conservateurs bénévoles

50 relais locaux

48 salariés

3 emplois d'avenir

19 stagiaires

Budget d'exploitation réalisé :

4 143 080 euros

Activités nature :

178 sorties nature

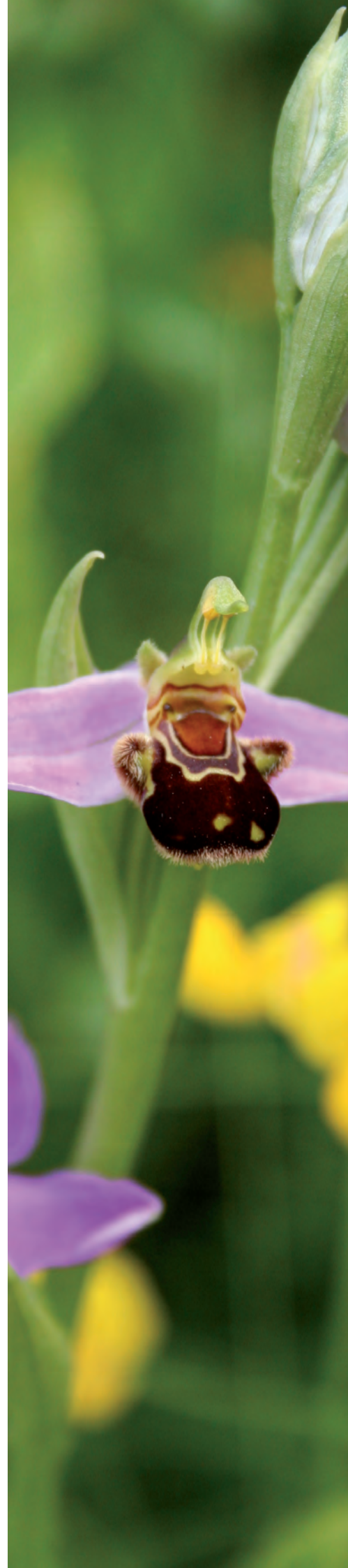
5 067 participants

57 chantiers nature

876 participants

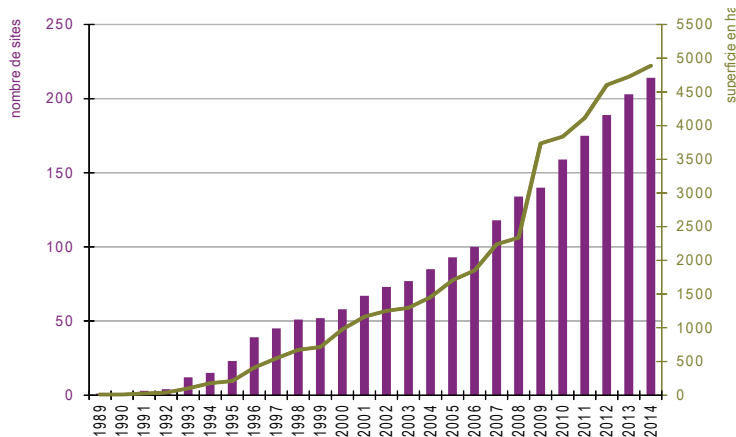
79 sorties scolaires

2 719 participants

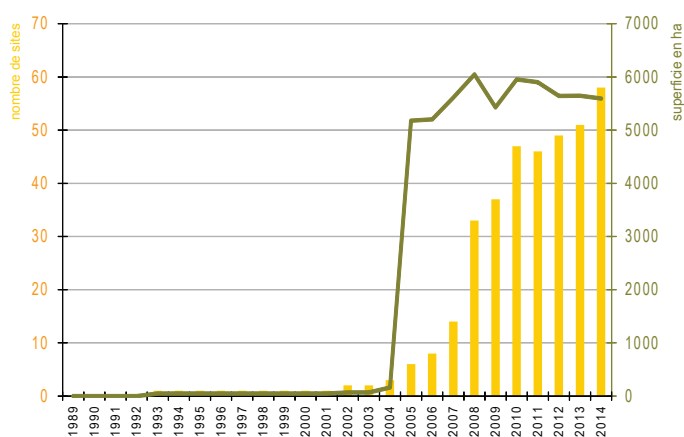


Evolution du nombre de sites (au 31 décembre 2014)

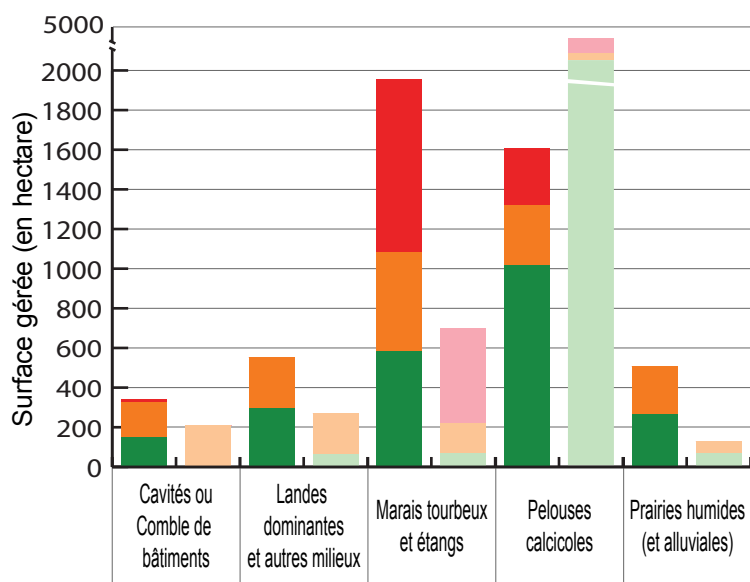
Sites en gestion



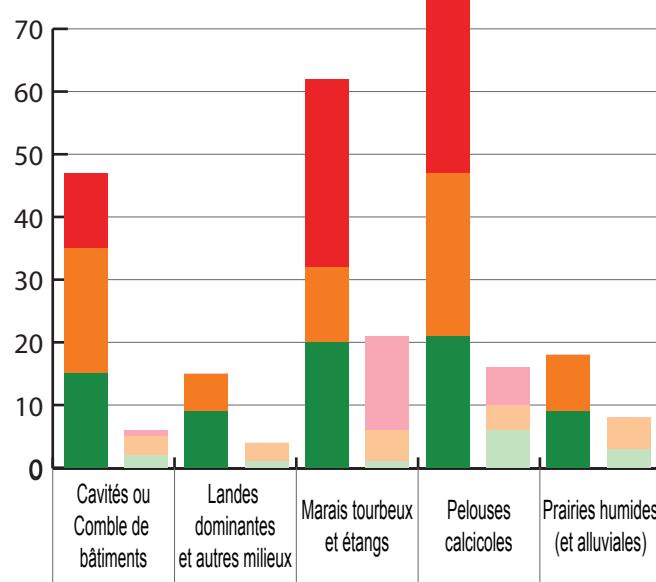
Sites en assistance à la gestion



Surface totale de 10 485 ha

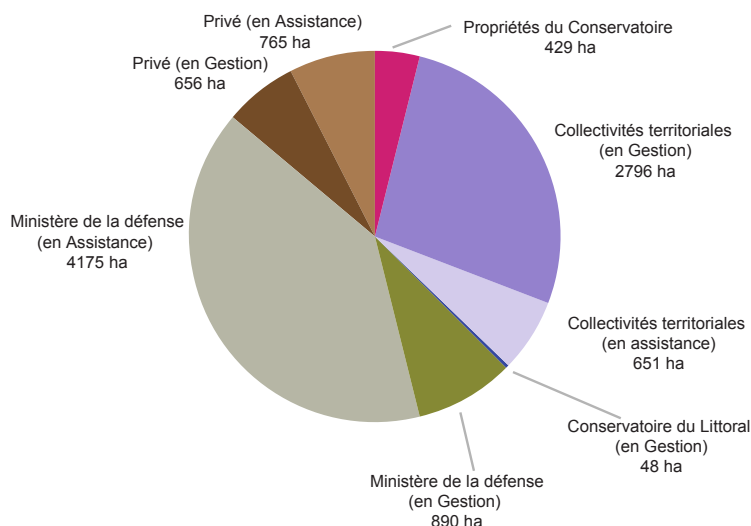


Nombre total de 272 Sites



Sites en Gestion : Aisne (vert foncé), Oise (orange), Somme (rouge)
Sites en Assistance : Aisne (vert clair), Oise (orange clair), Somme (rose)

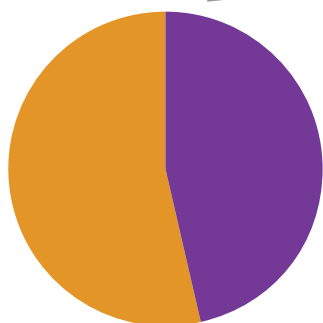
Les interventions par propriétaire



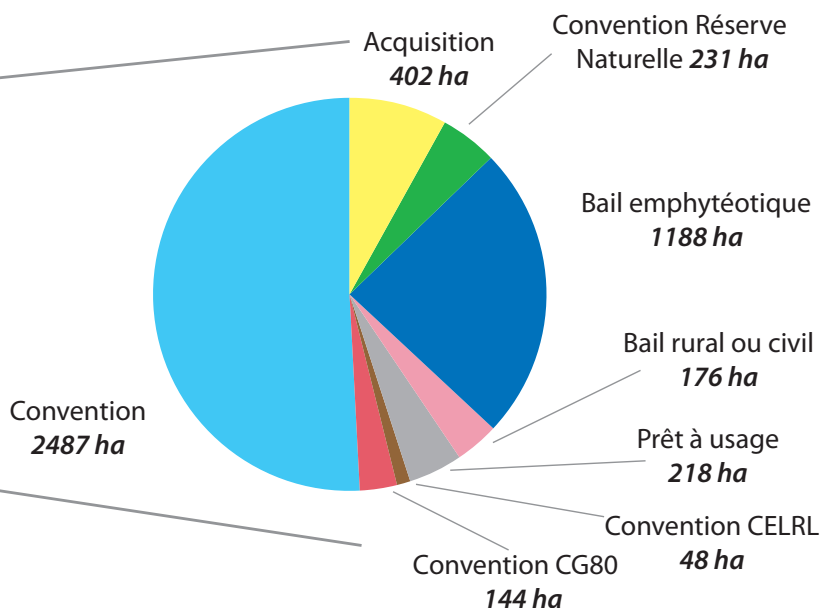
Surfaces d'intervention (au 31 décembre 2014)

Superficies de sites contractualisés par type de contrats*

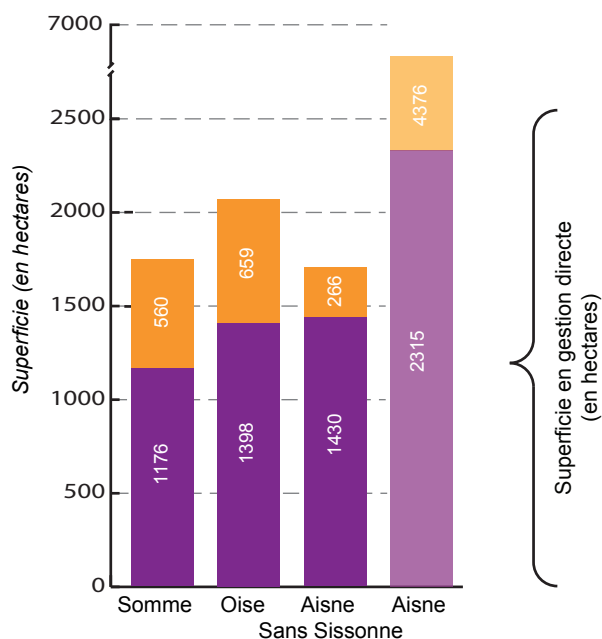
214 Sites en Gestion
4889 ha



58 Sites en Assistance à la Gestion
5595 ha

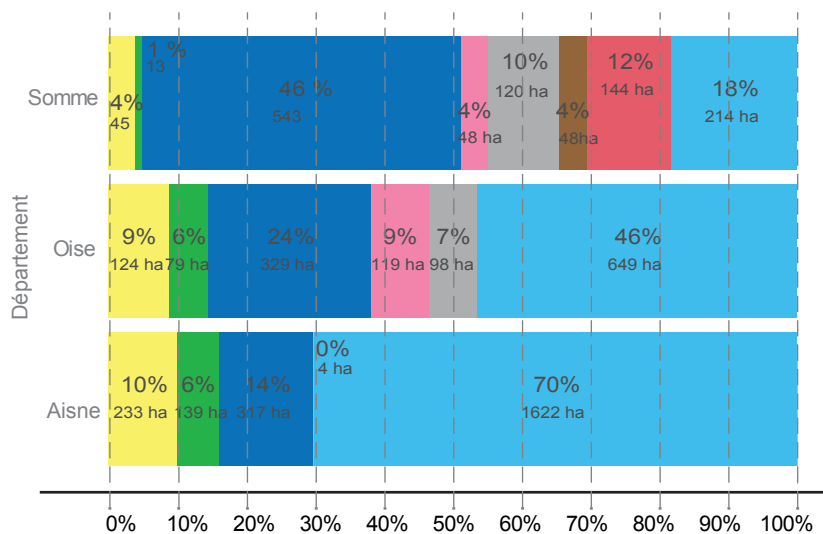


Surface d'intervention par département



Répartition des surfaces contractualisées* par département

* : un site peut présenter plusieurs types de contrat.
Pour l'analyse, seule la maîtrise "dominante" en terme de surface est figurée.



Quelques chiffres en 2014 :

Aisne : 74 sites en gestion directe sur 2 315 ha ; 13 sites en assistance sur 4 376 ha
Au total, 87 sites d'intervention dans l'Aisne sur 6 690 ha

Oise : 73 sites en gestion directe sur 1 398 ha ; 20 sites en assistance sur 659 ha
Au total, 93 sites dans l'Oise sur 2 057 ha

Somme : 70 sites en gestion directe sur 1 176 ha ; 22 sites en assistance sur 560 ha
Au total, 92 sites d'intervention dans la Somme sur 1 736 ha

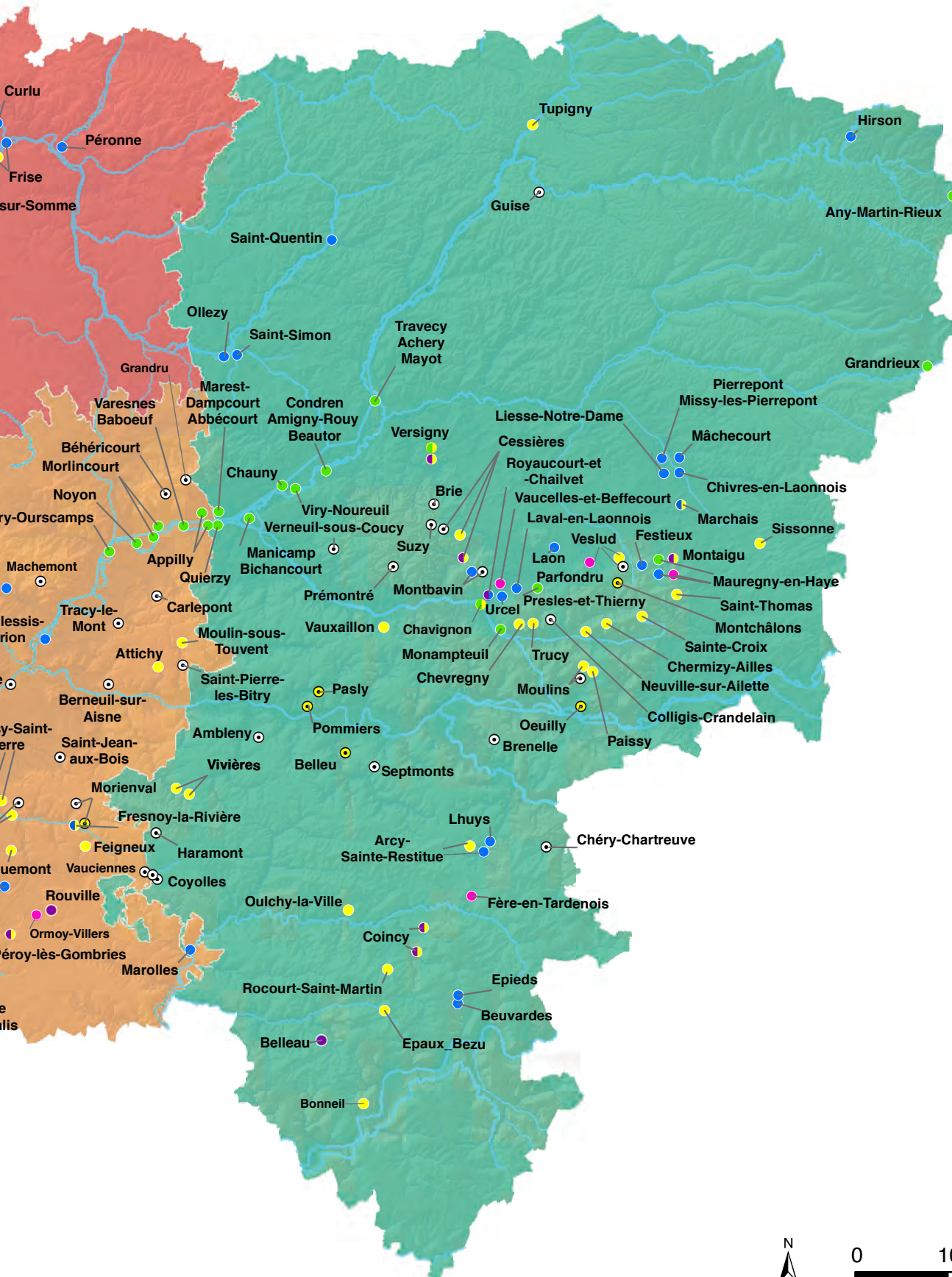


Type de Milieux Dominants

- ⊙ Cavités souterraines ou Combles de bâtiments
- Landes
- Lande et marais et étangs
- Landes et pelouses
- Landes et prairies humides
- Marais et étangs

- Marais et étangs et Pelouses
- Milieux variés
- Pelouses calcicoles
- Pelouses calcicoles et cavités souterraines
- Prairies alluviales ou humides
- Pelouses calcicoles et prairies humides
- Prairies humides et pelouses calcicoles et cavités souterraines

Le Conservatoire en Picardie (au 31 décembre 2014)



Source :
BD-Carthage®, BD-CARTO® ©IGN - Paris 2013, SRTM DTED 2
Réalisation :
Conservatoire d'espaces naturels de Picardie
Mars 2015

Les sites par départements et communes (au 31 décembre 2014)

COMMUNE	Nom du site	Milieu(x)	Propriétaire	Superficie						
					Suivis scientifiques	Pâturage	Travaux	Plan de gestion finalisé en 2014	Animation - valorisation	
Aisne										
Ambleny	La Borne Echaffaud	Cavité souterraine	Privé	23,08	X					
Arcy-Sainte-Restitue	Le Marais de Branges	Marais tourbeux et étangs	Commune	18,01	X		X			X
Belleu	La Carrière de vignolles	Pelouses calcicoles / Cavité souterraine	Commune	8,19	X		X			X
Beuvardes	L'Étang de Boutache	Marais tourbeux et étangs	Commune	4,5			X			X
Brenelle	La Cavité de Valnois	Cavité souterraine	Privé	1,23	X					
Brie	Les Sites à chauve-souris de Brie	Cavité souterraine / Combles de bâtiment	Commune	29,11	X					
Cessières	La Croix Girois	Cavité souterraine	Etat (ONF)	4,43	X					
Cessières	Le Mont des Veaux	Pelouses calcicoles	CEN Pic	0,62	X	X	X			
Cessières	Les Bruyères du Rocq	Landes / Pelouses sur sable	Commune	23,38	X	X	X			
Chauny	Les Feuilletts	Prairies alluviales	CEN Pic	6,63						
Chavignon	La Pelouse Manable	Pelouses calcicoles / Prairies humides	Commune	6,13	X	X	X	X		
Chermizy-Ailles	Les Communaux de Chermizy-Ailles	Pelouses calcicoles	Commune	8,82	X	X	X			X
Chéry-Chartreuve	Le Limon de veau	Cavité souterraine	Privé	2,72	X					
Chevregny	Le Mont de Bossu et les Carrières	Pelouses calcicoles	Commune	3,12	X		X			
Chivres-en-Laonnois	Les Marais communaux	Marais tourbeux et étangs	Commune	43,12	X		X			X
Coincy	La Hottée du Diable	Landes / Pelouses sur sable	Commune	16,99	X		X			X
Coincy	La Sablonnière de Coincy	Landes / Pelouses sur sable	Commune	2,28	X					
Colligis-Crandelain	La Carrière de Colligis-Crandelain	Cavité souterraine	Privé	1,71	X					
Condren _ Amigny-Rouy _ Beautor	Les Prairies de Condren - Beautor	Prairies alluviales	Conservatoire	27,62	X					X
Coyolles	Près du Château	Cavité souterraine	Privé	15,36	X					
Epieds _ Beuvardes	L'Étang de la Logette	Marais tourbeux et étangs	Privé	26,51	X		X			X
Fère-en-Tardenois	Les Bruyères	Landes / Pelouses sur sable / Marais et étang	Commune	80,02	X		X	X	X	X
Grandrieux _ Résigny	Les Prairies sous le Bochet	Prairies alluviales	C de Communes	2,9	X	X	X			
Haramont	Château d'Haramont	Combles de bâtiment	Privé	0,1	X					
Hirson	La cascade de Blangy	Marais tourbeux et étangs	Commune	57,61	X		X			X
Laon	Le Domaine de la Solitude	Marais tourbeux et étangs	Commune	25,01	X	X	X	X	X	X
Laval-en-Laonnois	Les Glonards	Marais tourbeux et étangs	Commune	21,19	X		X			
Lhuys	Le Marais de Lhuys	Marais tourbeux et étangs	Commune	18,34	X		X			X
Liesse-Notre-Dame	Le Grand Marais	Marais tourbeux et étangs	Commune	19,17	X	X	X			X
Mâchecourt	Les Étangs de Mâchecourt	Marais tourbeux et étangs	Commune	26,97	X		X			
Manicamp _ Bichancourt	Les prairies de Manicamp / Bichancourt	Prairies alluviales	CEN Pic	119,48	X	X	X			
Marchais	Les Communaux de Marchais	Marais et étang / Pelouses calcicoles	Commune	92,45	X	X	X			X
Marest-Dampcourt _ Abbécourt _ Appilly	La Grande Pâturage, Les Grands Clos Sud, La Forrière Nizart	Prairies alluviales	CEN Pic	13,97	X					
Mauregny-en-Haye	La Chambrette	Landes / Pelouses sur sable / Marais et étang	Commune	16,45	X		X			X
Mauregny-en-Haye	Le Grand Marais et le Fleuriché	Marais tourbeux et étangs	Commune	22,32	X	X	X			X
Mauregny-en-Haye	Les Prairies du Mont-Hérault	Prairies humides	C de Communes	8,77	X	X	X			
Montaigu	La Lande de Montaigu	Landes / Pelouses sur sable	Commune	7,11	X					
Montbavin	La Carrière de Montbavin	Cavité souterraine	Privé	0,67						
Montbavin	Le Marais de Bonne fontaine	Marais tourbeux et étangs	Commune	34,51	X					
Montchâlons	Les Pelouses de Montchâlons	Pelouses calcicoles / Cavité souterraine	Commune	3,2	X		X			X
Moulins	Les Creuttes de Moulins	Cavité souterraine	Commune / Privé	1,06	X					
Moulins	Au dessus des carrières	Pelouses calcicoles	Commune	3,34						

COMMUNE	Nom du site	Milieu(x)	Propriétaire	Superficie	Suivis scientifiques	Pâturage	Travaux	Plan de gestion finalisé en 2014	Animation - valorisation
Neuville-sur-Ailette	Les Quoquereaux	Pelouses calcicoles	Privé	4,74	X				
Oeuilly	La Pelouse de la Chaouia	Pelouses calcicoles / Cavité souterraine	Commune / Privé	7,17	X	X	X	X	
Ollezy	Le Marais d'Ollezy	Marais tourbeux et étangs	Commune	36,45	X		X	X	
Oulchy-la-Ville	Les pelouses de Montchevillon	Pelouses calcicoles	Privé	12,63	X				
Paissy	Les Pelouses de Paissy	Pelouses calcicoles	Commune	10,23	X				
Parfondru	Les Pâtures, les Routoirs, Les Tannières et la Folie	Marais et étang / Pelouses sur sable / Lande	Commune	60,29	X		X		X
Pasly	Les Carrières de Mahy et sur Saudraies	Pelouses calcicoles / Cavité souterraine	Commune	12,48	X		X		X
Pierrepont	Le Marais Saint-Boetien	Marais tourbeux et étangs	Commune	58,52	X		X		X
Pierrepont _ Missy-les-Pierrepont	Les Terrains Julien	Marais tourbeux et étangs	CEN Pic	17,6	X	X	X		
Pommiers	La Gouverne malade et la Pierre Brulée	Pelouses calcicoles / Cavité souterraine	Commune	8,21	X	X	X		X
Prémontré _ Bassoles-Aulers	Le Trou du Bon	Cavité souterraine	Etat (ONF)	49,19	X				
Quierzy	Les Prairies de Quierzy	Prairies alluviales	CEN Pic	25,58	X	X	X		X
Royaucourt-et-Chailvet	Les Communaux de Royaucourt-et-Chailvet	Landes / Marais et étang	Commune	29,81	X	X	X	X	
Sainte-Croix	La Montagne de Sainte-Croix	Pelouses calcicoles	Commune	2,15	X		X		
Saint-Quentin _ Rouvroy	Le Marais d'Isle	Marais tourbeux et étangs	Commune	47,53	X		X		X
Saint-Simon	Le Marais de Saint-Simon	Marais tourbeux et étangs	Commune	13,86	X		X		X
Septmonts	La Carrière Huet	Cavité souterraine	CEN Pic	0,64					
Sissonne	Le Camp de Sissonne	Pelouses calcicoles	Etat (Ministère défense)	5000	X	X	X		
Suzy	Le Trou de l'Enfer	Cavité souterraine	Etat (ONF)	16	X				
Travecy _ Achery _ Mayot	Travecy / Achery / Mayot	Prairies alluviales	Commune	50,2	X	X			
Trucy	Le Grand Savart	Pelouses calcicoles	Privé	6,43	X		X		X
Tupigny	La Falaise de Tupigny	Pelouses calcicoles	Commune	1,35	X		X		
Urcel	Le Marais de Comporté	Marais tourbeux et étangs	CEN Pic	4,19	X	X			
Vaucelles-et-Beffecourt	La Carrière de Vaucelles-et-Beffecourt	Landes / Pelouses calcicoles / Marais et étang	Privé	28,89	X		X		
Verneuil-sous-Coucy	La Carlette	Cavité souterraine	Privé	1,06	X				
Versigny	Les Landes de Versigny	Landes / Pelouses sur sable	Commune	91,14	X	X	X		X
Versigny	Les pelouses de la Ferme Neuve	Pelouses sur sable / Prairies humides	CEN Pic	6,86	X		X		X
Veslud	Les Bécrets	Cavité souterraine	Commune	3,33	X				
Veslud	Les Pelouses des Muternes	Pelouses calcicoles	Commune	2,61	X				
Viry-Nouzeuil	La Pierre Aiguisoire	Prairies alluviales	CEN Pic	9,78					
Vivières	Les Pelouses de l'Epine	Pelouses calcicoles	Privé	11,97	X	X	X		
Vivières	La Pelouse de Longavesne	Pelouses calcicoles	Privé	8,59	X	X	X		
Any-Martin-Rieux	RNR des prairies du moulin Fontaine	Prairies humides	Privé	39,25	X	X			
Arcy-Sainte-Restitue	La Pente à Maugras	Pelouses calcicoles	Privé	3,59					
Belleau	Le Bois Belleau	Landes	Etat	64,9	X		X		X
Bonneil	Les Ballois	Pelouses calcicoles	Privé	0,71					
Coyolles	Eglise Notre-Dame de Coyolles	Combles de bâtiment	Commune	0,02					
Epaux_Bezu	Les Pelouses de Bézu-les-Fèves	Pelouses calcicoles	Privé	20,69	X		X		
Festieux	Marais des Hautes de Vignelles	Marais tourbeux et étangs	Privé	3,32	X		X	X	
Guise	Château de Guise	Cavité souterraine	Commune	0,1	X				X
Monampteuil	Les Prairies de Monampteuil	Prairies humides	C. Général de l'Aisne	16,51	X	X	X	X	X
Presles-et-Thiery	Les Chichérons	Prairies humides	Privé	10,7					
Rocourt-Saint-Martin	La Pelouse de Rocourt-Saint-Martin	Pelouses calcicoles	Privé	17,86	X		X		
Saint-Thomas	La Pelouse de l'Oppidum du Vieux Laon	Pelouses calcicoles	Privé	12,02	X				
Vauxaillon	Vauxaillon	Pelouses calcicoles	Privé	13,91	X				
Oise									
Achy	Château d'Achy	Combles de bâtiment	Privé	0,1	X				X
Allonne	Le Bois des coutumes	Landes / Pelouses sur sable	Commune	16,94	X		X		X
Appilly	La Grande Pâturage d'Appilly	Prairies alluviales	CEN Pic	5,38	X				
Appilly	Les Prés d'Héronval	Prairies alluviales	CEN Pic	6,88					
Attichy	La Ferme de l'Arbre	Pelouses calcicoles	Privé	20,46	X				X
Auger-Saint-vincent	La Jonnière	Marais tourbeux et étangs	Privé	5,05			X		X

COMMUNE	Nom du site	Milieu(x)	Propriétaire	Superficie	Suivis scientifiques	Pâturage	Travaux	Plan de gestion finalisé en 2014	Animation - valorisation
Auteuil	Les Larris d'Auteuil	Pelouses calcicoles	Commune / Privé	18,82	X	X	X		
Bailleul-sur-Thérain	Le Mont César	Pelouses calcicoles	Commune	17,42	X		X	X	X
Beauvais	Réseau de Carrières de Beauvais	Pelouses calcicoles / Cavité souterraine	Commune	1,1	X		X		
Béhéricourt	Carrière souterraine de Bois Gras	Cavité souterraine	Privé	75,16	X				
Berneuil-en-Bray	Le Mont Florentin	Pelouses calcicoles	CEN Pic / Commune	11,41	X		X		X
Béthisy-Saint-Martin	La Tête de Pigau	Cavité souterraine	CEN Pic / Privé	1,55	X				
Béthisy-Saint-Martin	La Sablonnière	Pelouses calcicoles	Commune	0,41	X		X		
Béthisy-Saint-Pierre	La Cavée des vaches	Pelouses calcicoles	Commune / Privé	2,24	X				X
Béthisy-Saint-Pierre	Le Bois de Beaumont	Pelouses calcicoles	Privé	8,3					
Béthisy-Saint-Pierre	Le Coteau de Bellevue	Pelouses calcicoles	CEN Pic	7,01	X		X		
Blacourt	La Fontaine Modet	Marais tourbeux et étangs	Privé	4,44	X		X		
Bresles	Le Marais de Bresles	Marais et étang / Pelouses calcicoles	Commune	204,72	X				X
Cambronne-lès-Clermont	La Vallée Monnet et le Marais de Berneuil	Marais et étang / Pelouses calcicoles	Commune	30,66	X		X		X
Carlepont	Le Bois de la Montagne	Cavité souterraine	Commune	30,63	X				
Chiry-Ourscamps _ Passel _ Sempigny	Les Prairies de Chiry-Ourscamps	Prairies alluviales	CEN Pic	5,69			X		
Compiègne	Château Impérial	Combles de bâtiment	Privé	0,1	X				X
Creil	Le Coteau de la Garenne	Pelouses calcicoles	Commune	19,22			X	X	X
Feigneux	Le Coteau du Châtel	Pelouses calcicoles	Commune	3,15	X	X			X
Fontaine-Lavaganne	Eglise de Fontaine-Lavaganne	Combles de bâtiment	Commune	0,1	X				
Fouquénies	Les Coteaux du Thérain	Pelouses calcicoles	Commune	15,79	X		X		X
Fresnoy-la-Rivière	Le Marais et les Petits Monts	Marais et étang / Pelouses calcicoles	Commune	27,53	X	X	X		X
Gournay-sur-Aronde	Le Larris de mon Oncle Sam	Pelouses calcicoles	Privé	4,05				X	
Grandru	Le Bois d'Héronval	Cavité souterraine	Privé	12,09	X				
Hénonville	Carrière d'Hénonville	Cavité souterraine	Privé	2,7	X				
La Lande-en-son	Le Bois de la Lande	Cavité souterraine	Privé	9,34	X		X		
Lannoy-Cuillère	Les Larris de Lannoy-Cuillère	Pelouses calcicoles	Commune	18,97	X	X	X	X	
Lavilletterte	Le Plateau et l'Etang	Pelouses calcicoles / Cavité souterraine / Marais et étang	Commune	6,83	X		X		X
Le Plessier-sur-Bulles	Le Cul de la Lampe	Pelouses calcicoles	Commune	4,42	X				X
Le Plessis-Brion	Le Trou Bouilly	Marais tourbeux et étangs	Commune	28,77			X		X
Machemont	Les Carrières de Machemont	Cavité souterraine	Privé	6,74	X		X		X
Mareuil-La-Motte	Carrière de Mareuil	Cavité souterraine	Commune	0,78	X				X
Marolles	Le Marais de Bourneville	Marais tourbeux et étangs	Commune	12,76	X		X		X
Marseille-en-Beauvaisis	Le Larris des Terres Blanches	Pelouses calcicoles	Privé	3,68	X		X		X
Marseille-en-Beauvaisis	Le Petit Blamont	Cavité souterraine	Privé	0,11	X				
Mesnil-sur-Bulles	Pelouse de Mesnil-sur-bulles	Pelouses calcicoles	Commune / Privé	0,1					
Monchy-Humières	Le Marais de Monchy-Humières	Marais tourbeux et étangs	Commune	8,03	X				
Monchy-Saint-Eloi	Le Marais et la Grande Prairie	Marais tourbeux et étangs	Commune	54,7	X		X		X
Montagny-en-Vexin	Les Grandes Carrières	Cavité souterraine	Privé	1,33	X				
Morienvall	Carrière de La Couture	Cavité souterraine	Privé	0,03	X				
Morienvall _ Fresnoy-la-Rivière	La Pelouse de Pondron	Pelouses calcicoles / Cavité souterraine	Privé	4,66	X		X		
Morlincourt	Les Dix Faulx	Prairies humides (et alluviales)	Privé	11,34					
Morlincourt	Les Prairies de Morlincourt	Prairies alluviales	CEN Pic	2,16					
Moulin-sous-Touvent	Les Larris de Moulin-sous-Touvent	Pelouses calcicoles	Privé	9,1	X	X	X		X
Noyon	Les Prairies inondables de Noyon	Prairies alluviales	Commune	91,04	X	X	X		X
Ons-en-Bray	Les Prairies du Pays de Bray	Prairies humides	Privé	13,33	X		X		
Ormoy-Villers	Bois des Roy	Landes / Pelouses calcicoles / zones humides	Privé	30	X				
Paillart	La Sole des Mauvaises Terres	Pelouses calcicoles	CEN Pic	0,52	X				
Péroy-lès-Gombries	La Pierre Glissoire	Landes / Pelouses sur sable	Commune	14,84	X				X
Plailly	Le Bois de Morrière	Landes / Pelouses sur sable	Privé	61,59	X	X	X	X	X

COMMUNE	Nom du site	Milieu(x)	Propriétaire	Superficie	Suivis scientifiques	Pâturage	Travaux	Plan de gestion finalisé en 2014	Animation - valorisation
Pont-Sainte-Maxence	Le Mont Calipet	Pelouses calcicoles / Cavité souterraine	Commune/ C. Général de l'Oise	15,85					
Reilly	Le Mairais de Reilly	Marais tourbeux et étangs	Commune	28,94	X				X
Roberval	Pelouse de roberval	Pelouses calcicoles	Commune	2,37			X		
Rocquemont	Le Coteau de Baybelle	Pelouses calcicoles	Privé	17,37	X	X	X		X
Rouville	Les bruyères de Rouville	Landes	Privé	30,33	X		X		X
Sacy-le-Grand _ Monceaux _ Cinqueux	Le Marais des sources	Marais tourbeux et étangs	Privé	82,93	X		X		X
Saint-Aubin-en-Bray	Les Larris de Saint-Aubin-en-Bray	Pelouses calcicoles	Commune	2,53	X		X		X
Saint-Jean-aux-Bois	Le Clos	Combles de bâtiment	Privé	0,1	X				
Saint-Martin-le-Noeud	Les Grottes de Saint-Martin-le-Noeud	Cavité souterraine	CEN Pic	0,61	X		X		X
Saint-Paul	Les Communaux (carpentier)	Prairies humides	Privé	22,72	X				
Saint-Pierre-ès-Champs	RNR - Larris et tourbières	Pelouses calcicoles / Marais et etang / Cavité souterraine	Commune	79,43	X		X		X
Saint-Pierre-les-Bitry	Carrière Libertreux	Cavité souterraine	Privé	23,24	X				
Saint-Vaast-de-Longmont	Les Pelouses	Pelouses calcicoles	Commune	8,3	X		X		
Saint-Vaast-Les-Mello	Le Marais Chantraine	Marais tourbeux et étangs	Commune	7,07	X				X
Tracy-le-Mont	Château d'Ollencourt	Combles de bâtiment	Privé	0,1	X				
Troissereux	Château de Troissereux	Combles de bâtiment	Privé	11,83	X		X		
Varesnes _ Baboeuf	La Grande Pièce et les Echelles	Prairies alluviales	CEN Pic	82,17	X	X	X		X
Villers-sur-Auchy _ Saint-Germer-de-Fly	Les Pâtures	Landes / Prairies humides	CEN Pic / Commune	27,91	X	X	X		X
Allonne	Les Carrières Saint Pierre	Cavité souterraine	Etat	0,73	X				
Auneuil	La Prairie d'Auneuil	Prairies humides	Privé	0,82	X		X		
Baron	Pierre l'Hermite	Landes / Pelouses sur sable	Privé	25,81					
Berneuil-sur-Aisne	Le Domaine de Sainte-Claire	Cavité souterraine	Privé	206,42	X				
Béthisy-Saint-Martin	Le larris de Puisière	Pelouses calcicoles	Privé	1,18	X				
Dameraucourt	Le Bout du Parc	Pelouses calcicoles	Privé	6,87	X		X		
Ermenonville _ Fontaine-Chaalis	Mer de Sable	Landes / Pelouses sur sable	Privé	45,08					X
Marest-sur-Matz	Marais Quint	Marais tourbeux et étangs	Privé	17,35	X		X	X	X
Monceaux	Le Marais communal de Monceaux	Marais tourbeux et étangs	Commune	64,36	X				
Monceaux	Le Petit Marais	Marais tourbeux et étangs	Privé	11,53	X		X		
Monceaux	Le Grand Marais des Ageux	Marais tourbeux et étangs	Commune	24,05	X		X		
Mortefontaine	Le Golf de Morfontaine	Landes / Pelouses sur sable	Privé	133,5	X		X		
Ons-en-Bray	Le Pont qui Penche	Prairies humides (et alluviales)	Privé	3,96	X				
Plailly	Les Prairies de la Thève	Prairies humides	Privé	29,02	X				X
Plailly _ Thiers-sur-Thève	Les Prairies de la Thève	Prairies humides	Privé	21,62	X				
Rhuis	Pelouse de Rhuis	Pelouses calcicoles	Privé	17,75	X	X	X		X
Sacy-le-Grand	marais communaux	Marais tourbeux et étangs	Commune	37,61	X				X
Saint-Maximin	Les Pelouses du Château Laversine	Pelouses calcicoles	Région	5,77					
Thiers-sur-Thève	Les Prairies de la Thève	Prairies humides	Privé	5,9					X
Vauciennes	Eglise de Vauciennes	Combles de bâtiment	Commune	0,1	X				
Somme									
Ailly-sur-Noye	Bois de Berny	Pelouses calcicoles	Privé	0,39	X				X
Ailly-sur-Noye	La Vallée Grand-Mère	Pelouses calcicoles	Commune	2,56			X		X
Beauval	Le Bois de Milly-fief	Cavité souterraine	Privé	3,3	X				
Belloy-sur-Somme	Le Marais de Belloy-sur-Somme	Marais tourbeux et étangs	Commune	79,19	X	X	X		X
Bettencourt-Rivière	Le Moulin	Combles de bâtiment	Privé	0,03	X				
Blangy-Tronville	Le Grand Marais de la Queue	Marais tourbeux et étangs	Commune	23,93	X	X	X		X
Bourdon	Le Larris de Bourdon	Pelouses calcicoles	C G Somme / Commune	5,11	X				
Bourdon	Le Marais du Château	Marais tourbeux et étangs	C Général Somme	19,03	X	X	X	X	X
Boves	RNN : L'Étang Saint-Ladre	Marais tourbeux et étangs	Commune	13,37	X	X	X		X
Bray-lès-Mareuil	Le Marais Duno	Marais tourbeux et étangs	C Général Somme	10,73	X		X	X	
Chipilly	Les Montagnes de Chipilly	Pelouses calcicoles	Commune	8,04	X		X		X
Chirmont	La Mûche de Chirmont	Cavité souterraine	Privé	0,5					

COMMUNE	Nom du site	Milieu(x)	Propriétaire	Superficie	Suivis scientifiques	Pâturage	Travaux	Plan de gestion finalisé en 2014	Animation - valorisation
Condé-Folie _ Longpré-les-Corps-Saints	L'Eauette / vers Condé	Marais tourbeux et étangs	CELRL	7,29	X				
Corbie _ Vaux-sur-Somme	Les Etangs de la Barette	Marais tourbeux et étangs	C Général Somme	39,81	X		X		X
Demuin	Le Larris communal de Demuin	Pelouses calcicoles	Commune	4,36					
Dury _ Saint-Fuscien	Le Fond Mont Joye	Pelouses calcicoles	C d'agglomération	63,31		X	X		X
Eclusier-Vaux	Notre-Dame de Vaux	Pelouses calcicoles	Commune	10,96	X	X	X		X
Eclusier-Vaux	Les Etangs de la Chaussée-barrage	Marais tourbeux et étangs	C Général-Somme	21,1			X		X
Epagne-Epagnette	Les marais d'Epagne-Epagnette	Marais tourbeux et étangs	Commune / CELRL	112,89	X	X	X		X
Equennes-Eramecourt	Equennes-Eramecourt	Pelouses calcicoles	Privé / Commune	7,71	X				
Famechon _ Frémontiers	La Gare de Famechon	Pelouses calcicoles	Commune	1,23			X		X
Figinières	Le Larris du Brûlé	Pelouses calcicoles	Commune	4,11	X		X		X
Fontaine-sur-Somme	Carrière de Fontaine-sur-Somme	Cavité souterraine	Privé	0,12	X				
Fontaine-sur-Somme	Terrains du CELRL	Marais tourbeux et étangs	CELRL	0,91					
Frise	La Montagne de Frise	Pelouses calcicoles	Commune	9,76	X	X	X	X	X
Gauville	Le Larris du Berger	Pelouses calcicoles	CEN Pic	1,16	X		X		
Grand-Laviers	Le Larris du Mont Eteuil	Pelouses calcicoles	Privé	4,64	X	X			
Grattepanche	La Montagne des Grès	Pelouses calcicoles	Commune	2,12	X	X	X		X
Grattepanche	Le Fort de Grattepanche	Cavité souterraine	CEN Pic	0					X
Grouches-Luchuel	Les Larris de Grouches-Luchuel	Pelouses calcicoles	Commune	9,3	X	X	X		
Guizancourt	La Montagne de Guizancourt	Pelouses calcicoles	Commune	3,33	X	X	X		X
Hailles	Le Marais de Hailles	Marais tourbeux et étangs	Commune	22,36			X		
Hangest-sur-Somme _ Condé-Folie	Le Larris d'Hangest-sur-Somme	Pelouses calcicoles	Commune	20,98	X	X	X	X	X
Hiermont	La Mûche d'Hiermont	Cavité souterraine	Commune	0,04	X				
Hornoy-le-Bourg	La Croix Madeleine	Cavité souterraine	Privé	0,6	X				
Inval-Boiron	Les Larris d'Inval-Boiron	Pelouses calcicoles / Cavité souterraine	Commune	4,99	X	X			X
La Chaussée-Tirancourt	La Vallée d'Acon	Prairie humide / Pelouses calcicoles / Cavité souterraine	Privé / Commune / CG Somme	27,32	X	X	X		X
La Chaussée-Tirancourt	Le Marais de La Chaussée	Marais tourbeux et étangs	Commune	71,19	X	X	X		X
La Chaussée-Tirancourt _ Ailly-sur-Somme _ Breilly	Le Marais de Tirancourt	Marais tourbeux et étangs	C Général Somme	33,71	X	X	X		X
La Faloise	La Piécente	Cavité souterraine	Privé	0	X				
Lanches-Saint-Hilaire	La Vallée du Chêne	Pelouses calcicoles	Privé / Commune	5,61	X	X	X		
Le Mazis	Le Larris de Le Mazis	Pelouses calcicoles	Commune	22,18	X		X		X
Le Quesne	Le Larris du Quesne	Pelouses calcicoles / Cavité souterraine	Commune	2,56	X	X			X
Long	Aux Prés d'Envie et Le Paradis	Marais tourbeux et étangs	CELRL	10,22					
Long	Le Marais des Communes	Marais tourbeux et étangs	Commune	71,64	X	X	X		X
Longpré-les-Corps-Saints	A La Chasse Fontaine	Marais tourbeux et étangs	CELRL	2,76					
Longpré-les-Corps-Saints	Les Prés à Pions	Marais tourbeux et étangs	Commune	8,88	X	X	X	X	X
Longpré-les-Corps-Saints	Les prés sur la Somme	Marais tourbeux et étangs	CELRL	10,73					
Mareuil-Caubert	Le Genoive	Marais tourbeux et étangs	CELRL	12,44	X		X		X
Mareuil-Caubert	Les Quarante	Marais tourbeux et étangs	CELRL	3,7					
Mareuil-Caubert	L'Etang le Maçon	Marais tourbeux et étangs	C Général Somme	7,23	X		X		
Méricourt-sur-Somme	Le Marais des Villes	Marais tourbeux et étangs	Commune	11,6	X	X	X		
Mers-les-Bains	Les Larris de Mers-les Bains	Pelouses calcicoles	Commune	23,76	X				X
Morcourt	Le Marais communal de Morcourt	Marais tourbeux et étangs	Commune	40,21	X		X		
Moreuil	Le Marais de Génonville	Marais tourbeux et étangs	Commune	38,76		X	X		X
Naours	Les Grottes de Naours	Cavité souterraine	Commune	0,61	X				
Neuville-Coppegueule	La Grande Côte	Pelouses calcicoles	Privé	4				X	
Péronne	Le Marais de Halles	Marais tourbeux et étangs	Privé	5,31	X	X	X	X	X
Picquigny	Le marais de Picquigny	Marais tourbeux et étangs	CGénéral Somme / Commune	89,04		X	X		

COMMUNE	Nom du site	Milieu(x)	Propriétaire	Superficie	Suivis scientifiques	Pâturage	Travaux	Plan de gestion finalisé en 2014	Animation - valorisation
Pissy	La Grange à Pissy	Combles de bâtiment	Privé	0,13	X				
Poix-de-Picardie	Le bois des Arbrisseaux	Cavité souterraine	Privé	5,51	X				X
Pont-Rémy	Le Pâtis	Marais tourbeux et étangs	CGénéral Somme / CELRL	2,35			X		
Rue	Hôpital de Rue	Combles de bâtiment	Etat	0,3	X				
Saint-Aubin-Montenoy	La Montagne de Montenoy	Pelouses calcicoles	Commune / Privé	10,08	X	X	X	X	X
Saint-Aubin-Rivière	Aux Larris	Pelouses calcicoles	Commune	14,14	X	X	X		X
Thennes	Les marais communaux	Marais tourbeux et étangs	Commune	66,22			X		X
Vaux-Sur-Somme	Le Larris de Vaux	Pelouses calcicoles	Commune	1,43			X		
Villers-sous-Ailly _ Bouchon	Les Larris de Villers à Bouchon	Pelouses calcicoles	Commune	14,74	X	X	X		X
Villers-sur-Authie _ Nampont	Le Marais du Pendé	Marais tourbeux et étangs	CEN Pic	43,54	X		X		X
Yzeux	A La Somme	Marais tourbeux et étangs	CGénéral Somme	3,85			X		
Abbeville	La Plume	Marais tourbeux et étangs	C Général Somme	1,54					
Abbeville	Marais Saint Gilles	Marais tourbeux et étangs	Commune / CELRL	28,48	X		X		
Bourdon	Le Marais des Cavins	Marais tourbeux et étangs	C Général Somme	21,34	X		X		X
Boves	Le Rideau de Pavry	Pelouses calcicoles	Commune	2,04	X				
Boves	Les Etangs Saint-Nicolas	Marais tourbeux et étangs	Commune	24,55	X				
Boves	Le Marais à Scier	Marais tourbeux et étangs	Commune	34,84	X				
Boves	Le Mamont	Pelouses calcicoles	Privé	29,02	X				
Boves	Fortmanoir	Marais tourbeux et étangs	Privé	2,9		X			
Cappy	Le Marais de Cappy	Marais tourbeux et étangs	Commune	67,6					
Corbie	Le Larris Sainte Colette	Pelouses calcicoles	Commune	1,81					
Curlu	L'Etang de Fargny	Marais tourbeux et étangs	Privé	20,81	X				
Doullens	Les souterrains de la citadelle	Cavité souterraine	C Général Somme	0,1	X				
Eaucourt-sur-Somme	Le Marais communal d'Eaucourt-sur-Somme	Marais tourbeux et étangs	Commune	37,73	X	X			X
Eclusier-Vaux	Les Marais communaux	Marais tourbeux et étangs	Commune	134,81	X				
Eronnelle	Le Camp César	Pelouses calcicoles	C Général Somme	0,98					
Fontaine-sur-Somme	Le Larris communal de Fontaine-sur-Somme	Pelouses calcicoles	Commune	4,87					
Fouencamps	Le Paraquet	Marais tourbeux et étangs	Etat	4,37					
Frise	Etang de Frise	Marais tourbeux et étangs	Commune	58,21	X				
Lafresguimont St Martin	Le Larris de Blangiel	Pelouses calcicoles	Privé	40,77	X			X	X
Long	La Chaussée du Câtelet	Marais tourbeux et étangs	C Général Somme	5,93					
Mareuil-Caubert	La Lourde Queue	Marais tourbeux et étangs	Privé	23,07	X				
Thézy-Glimont	Le Marais communal de Thézy-Glimont	Marais tourbeux et étangs	Commune	5,4					

En gras : les sites en gestion

En italique : les sites en assistance à la gestion



Les publications scientifiques 2014:

COULOMBEL R., FRANÇOIS R.,
LEBRUN J., 2014 – Observations floristiques remarquables effectuées en 2013 dans les tourbières alcalines en moyenne vallée de la Somme entre Amiens et Abbeville (80) Bull. Soc. Linn. Nord-Picardie, Tome 31. pp 19-37.

GERARD T., MESSEAN A., DAUMAL T., VIDAL E., CHAVERNOZ M. & DECLERCQ S. Faune invertébrée du camp militaire de Sissonne (Aisne). Compte rendu participatif des journées naturalistes organisées par le Conservatoire d'espaces naturels de Picardie en 2011 et 2012. L'Entomologiste Picard 24 : 27-35.

MEIRE G. Conséquence d'une inondation sur les zones humides de la vallée de la Somme - Effets sur le patrimoine floristique de la réserve naturelle de l'étang Saint-Ladre. Zones Humides Infos : n° 82-83

MESSEAN A., MUNNIER P., JULVE P., CATTEAU E. Flore, fonge, bryoflore et végétations du camp militaire de Sissonne (Aisne). Bull. Soc. Linn. Nord-Picardie, Tome 31. pp 6-18.



Un chargé d'études en prospection

Connaitre

Le Conservatoire d'espaces naturels de Picardie assure une mission importante d'amélioration des connaissances du patrimoine naturel, à différentes échelles : espaces naturels gérés en direct, ZNIEFF et zones classées Natura 2000, ensemble de la région Picardie. Cet apport de connaissances a notamment pour objectif de contribuer à l'amélioration des interventions et des pratiques de gestion. A ce titre, elle a vocation à être diffusée au-delà des membres du Conservatoire comme en dehors de la région Picardie afin de contribuer à une meilleure connaissance générale en matière d'écologie, de gestion des milieux et du patrimoine naturel, pour une meilleure protection de ceux-ci.

Des découvertes naturalistes en 2014

Connu pour son intérêt ornithologique, le Marais du Pendé (Villers-sur-Authie, Somme) abrite des enjeux entomologiques notables. Ainsi, 17 espèces de papillons de nuits d'intérêt patrimonial ont été recensées depuis 2002.

Les suivis réalisés en 2014 dans le cadre du renouvellement du plan de gestion ont confirmé la présence des espèces les plus remarquables, souvent liées aux roselières : Nonagrie du Phragmite (*Chilodes maritima*), Leucanie du Roseau (*Senta flammea*), Phalène sagittée (*Gagitodes sagittata*), Noctuelle des roselières (*Arenostola phragmitidis*)...

A noter également la première observation, au sein d'un bas-marais tourbeux, de la Phalène du Gaillet (*Orthonoma vittata*). L'espèce, qui se développe sur le Ményanthe trèfle d'eau et le Gaillet des marais, n'était connue récemment que d'une seule localité en plaine maritime picarde.

Diagnostic écologique à Villers-sur-Auchy

Dans le cadre de la rédaction d'un premier plan de gestion de quatre parcelles de la commune de Villers-sur-Auchy totalisant environ 16 ha, un diagnostic écologique a été réalisé.

Ce système prairial a révélé un patrimoine tout à fait remarquable, à savoir :

- 6 habitats relevant de la Directive européenne
- 22 espèces patrimoniales pour la flore dont 1 espèce «En danger», 5 espèces «Vulnérables» et 5 «Quasi-menacées» à l'échelle régionale
- 8 espèces patrimoniales pour la faune

Ainsi, le site héberge notamment des pelouses hygrophiles acidiphiles du Nardo strictae-Juncion squarrosi sur lesquelles s'expriment le Nard raide (*Nardus stricta*), le Jonc squarrosus (*Juncus squarrosus*) et la Luzule ramassée (*Luzula multiflora subsp. congesta*). Pour la faune, on notera la présence du cortège typique d'Othoptères en contexte de prairies humides oligotrophes : Criquet ensanglanté (*Stethophyma grossum*), Criquet marginé (*Chorthippus albomarginatus*), Conocéphale des roseaux (*Conocephalus dorsalis*) et surtout le rare Criquet palustre (*Chorthippus montanus*). Côté Odonates, l'Agrion de

mercure (*Coenagrion mercuriale*) fréquente régulièrement le site. D'ailleurs, après sa découverte en 2014 côté Bas-Bray picard, une recherche spécifique avec Picardie Nature et le Conservatoire de Haute-Normandie a été entreprise en 2015. Des individus ont été ainsi observés du site historique géré sur les communes de Villers-sur-Auchy/Saint-Germer-de-Fly (découverte pour ce site) au site géré par le Conservatoire d'espaces naturels de Haute-Normandie. Ce site (aussi une quinzaine d'hectares) jouxte les nouvelles parcelles de Villers-sur-Auchy faisant dans l'avenir environ 30 ha de milieux humides préservés de part et d'autres de la frontière régionale. Côté haut-normand, la population d'Agrion de mercure est tout à fait remarquable avec environ un millier d'individus. Sur les quatre parcelles de Villers-sur-Auchy, des travaux adaptés permettront peut-être de retrouver pour le département de l'Oise, le Rossolis à feuilles rondes (*Drosera rotundifolia*), présente à quelques mètres seulement du site côté haut-normand sur le site géré par notre homologue normand.



Le Murin à moustaches

Identification de sites de swarming par la technique de la capture

Un site de swarming correspond à tout endroit accueillant la nuit, de début août à novembre, des rassemblements de chauves-souris présentant une activité importante devant les entrées et à l'intérieur de sites souterrains (carrières, tunnels ferroviaires, ouvrages militaires,...) : des vols incessants, des poursuites, des émissions de cris sociaux et des accouplements. Ces sites, où se déroulent les accouplements, drainent des populations parfois distantes de plusieurs dizaines de kilomètres. Ils jouent donc un rôle primordial dans le brassage génétique des populations des espèces concernées par ce phénomène, c'est-à-dire principalement les murins et les oreillard.

Certains sites souterrains gérés par le conservatoire présentent les caractéristiques pour être des sites de swarming. Afin de vérifier cette hypothèse, des captures ont été réalisées aux entrées et abords de ces sites. Tous les individus capturés ont fait l'objet d'une identification en main, de mesures biométriques et d'une évaluation de l'état sexuel des mâles (permettant ainsi de caractériser la présence ou non de swarming).

Deux nouveaux sites de swarming ont été identifiés en 2014, l'un dans le Noyonnais et l'autre en vallée de l'Aisne. Quatre espèces sont concernées, dont deux présentant un fort intérêt au niveau régional : le Murin à oreilles échancrées (*Myotis emarginatus*) et le Murin de Bechstein (*Myotis bechsteinii*). Les deux autres espèces sont le Murin à moustaches (*Myotis mystacinus*) et le Murin de Natterer (*Myotis nattereri*). Au total, pas moins de six sites de swarming ont été identifiés depuis 2013 dans le réseau des gîtes à chiroptères géré par le conservatoire. Les captures permettent également de contacter des espèces rares et méconnues en Picardie comme le Murin d'Alcathoe (*Myotis alcathoe*). Cette espèce a été notée à trois reprises en 2014 sur les sites du marais de Reilly, de l'étang de Lavilletertre et de Berneuville-sur-Aisne.

Interventions, colloques et séminaires :

ADAM D. 2014. Study of the Fritillary Marsh on three chalky grasslands of the Bresle Valley : Size of the local population, ecology and connectivity. Séminaire d'échanges techniques du programme Interreg Liparis (France – Angleterre) - Plan action papillons des coteaux. PNR des caps et marais d'Opale, Le Wast (62), 20 mai 2014.

LEBRUN J. 2014. Inventaire et cartographie des tourbières de Picardie - Test méthodologique et premiers résultats (année 2013). Journées techniques des gestionnaires. Pôle relais tourbières, Camiers (62), 26-27 juin 2014.

TOP D. 2014. Eolien et méthanisation : vers un permis unique - Impacts des éoliennes sur l'avifaune et les Chiroptères. Jeudi du développement durable, DREAL Picardie, Amiens, 20 mars 2014.

> Séminaire LIFE Rôle des genêts. Angers, 22-23 mai 2014.

GIRARD M. 2014a. Les résultats du suivi télémétrique pour l'évaluation de l'utilité des bandes-refuges.

GIRARD M. 2014b. Evaluation de la qualité des habitats pour le Rôle des genêts en Moyenne Vallée de l'Oise.

GUISLAIN M.H. 2014a. Variations inter-annuelles des dates de fauche en MVO et conséquences sur l'habitat disponible pour le Rôle des genêts.

GUISLAIN M.H. 2014b. Bilan provisoire du Plan Régional d'Actions Rôle des genêts en Picardie.

QURIS O. 2014. Bilan de l'utilisation de la barre d'effarouchement en MVO.

QURIS O. 2014. L'association « Agriculture-Environnement Vallée de l'Oise » et le projet CASDAR « Préservation et valorisation des prairies de fauche inondables de la vallée de l'Oise ».

Quelques chiffres :

Le Dicrane bâtard

3 sites préservés sur les 5 connus à la fin des années 90 en Picardie

effectifs multipliés par **15 à 20** sur chacun des sites suite aux travaux de restauration des landes

Le Lycopode des sols inondés :

17 m cumulés de tiges rampantes,

30 fois plus d'individus en 7 ans sur le site des Landes de Versigny



Les Landes de Versigny



Le Lycopode des sols inondés

Le Dicrane bâtard sur les sites du Conservatoire (*Dicranum spurium*)

Cette petite mousse, scientifiquement nommée Dicranum spurium, caractéristique des landes à Callune, est en régression partout en France et en Europe. Elle ne subsiste que dans quelques sites de landes sèches acides présentant des conditions d'accueil favorables.

Le Dicrane bâtard est connu de longue date sur la Réserve naturelle des landes de Versigny (mais avait quasiment disparu au début des années 2000), et n'avait pas été revu sur les communaux de Royaucourt-et-Chailvet depuis 1970 et du Bois Belleau depuis 1996.

Suite à des travaux de restauration de landes sèches entrepris depuis une dizaine d'années sur ces trois sites, cette mousse s'est redéployée, atteignant des effectifs importants sur Versigny (plus de 2000 « pieds » ou brins) et entre 200 et 300 « pieds » pour Belleau et Royaucourt-et-Chailvet.

Les conditions nécessaires à sa présence (sables humifères et matière organique issue de la dégradation de la Callune fausse-bruyère) ont été réhabilitées par des actions d'étrépage et de broyage.



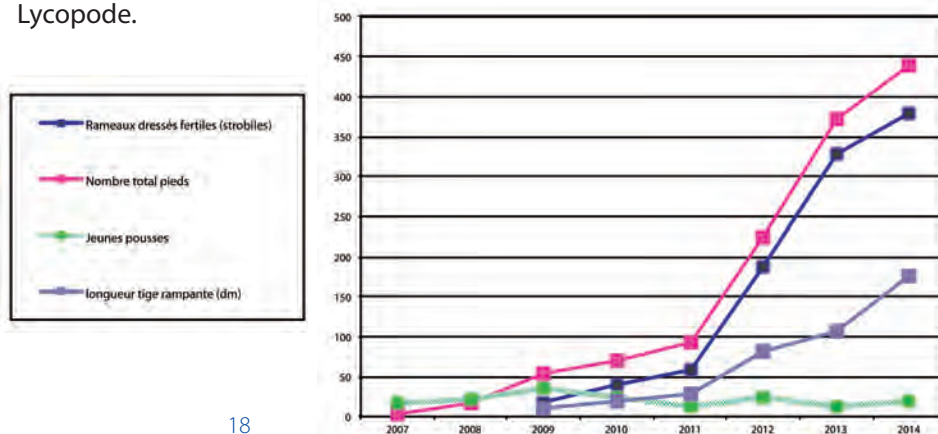
Le Dicrane bâtard

Suivi du Lycopode des sols inondés (*Lycopodiella inundata*)

Le Lycopode des sols inondés est une espèce emblématique des landes humides acides, devenue rare en France et protégée par la loi. Cette petite fougère est connue historiquement sur le site des landes de Versigny depuis la fin du 19^{ème} siècle, revue jusque 1990 par M. Bournerias. Du fait de la régression de son habitat (sables humifères et surfaces pionnières en landes humides), il avait disparu de la Réserve naturelle jusqu'en 2007. Depuis son retour, grâce aux travaux de gestion, la population de Lycopode de Versigny n'a fait que croître, dépassant, en 2014, les 400 pieds et s'étendant sur plusieurs centaines de mètres carrés (voir graphique ci-dessous).

Les suivis menés permettent de mesurer la vitalité de la population, semble-t-il toujours optimale depuis 7 ans. La gestion conservatoire du site (étrépage, pâturage bovin, tests de décapage à petite échelle, ...) permet l'extension spatiale et la dynamisation de la population du site.

Le pacage des bovins permet de conserver des conditions favorables au Lycopode.



Inventaire et cartographie des tourbières de Picardie : retour sur l'année 2014 *

Cette étude a été initiée en 2013 en moyenne vallée de la Somme en collaboration avec le CBN de Bailleul. A terme, elle vise à fournir une cartographie régionale des tourbières.

La méthode de diagnostic des tourbières tient compte de critères à la fois floristiques et pédologiques. *In fine*, le diagnostic doit permettre de distinguer une tourbière active d'un marais alcalin sans tourbe, exercice parfois délicat au sein d'un complexe tourbeux comme la Vallée de la Somme. A la fin de l'année 2013, près de 800 ha de tourbières actives ont ainsi été identifiés et cartographiés entre Amiens et Abbeville.

Cette cartographie régionale a pour but d'être mise à jour progressivement. Pour cela, un programme de prospection annuel ciblé sur de nouvelles zones est défini et permet d'améliorer la méthode en définissant, par exemple, de nouveaux indicateurs adaptés à la diversité des contextes de la Picardie.

Les résultats les plus probants de 2014 concernent la haute Somme axonnaise où des surfaces non négligeables de tourbières ont pu être cartographiées entre Saint-Quentin et Ham. Fait intéressant, une large part de ces surfaces est couverte par des aulnaies sur tourbe bien conservées, souvent même sur des surfaces inégalées ailleurs en Picardie. D'autres végétations méconnues sur ces secteurs ont été découvertes : cladiaies, bas-marais alcalins, herbiers à characées et nitelles notamment.

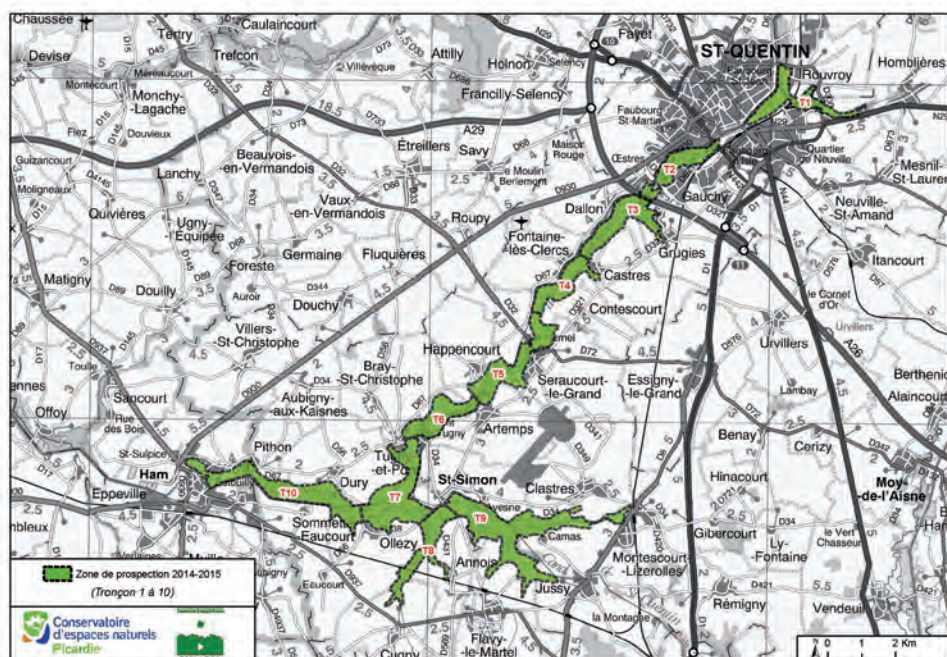
Ce travail sera poursuivi en 2015, notamment dans le Laonnois en vallée de l'Ardon et sur quelques zones humides acides originales pour la région en comparaison avec les tourbières alcalines de vallée.

L'année 2014 a également été l'occasion de valoriser cette expérience et d'échanger avec d'autres structures qui œuvrent à la protection de tourbières sous l'égide du Pôle Relais-Tourbières. Au cours de deux journées d'échanges scientifique et technique dans le Nord-Pas de Calais, nous avons pu croiser différentes approches et mettre en perspective une méthodologie applicable à l'échelle du nord de la France.

* Ce projet s'étale sur 2 ans et sera finalisé en 2015.



Sondage pédologique au Marais d'Isle de Saint-Quentin



Zone d'études en Haute vallée de la Somme

Quelques chiffres :

1 280 ha prospectés

213 ha de tourbières actives
entre St-Quentin et Ham

280 sondages pédologiques

168 relevés floristiques et
phytosociologiques

Quelques chiffres :

281 espèces de macro-hétérocères (gros papillons de nuit) dont :

71 espèces typiques des zones humides observées en Moyenne Somme

13 sessions de piégeage sur 2 ans

3 piégeages lumineux et **8** pièges «automatiques» utilisés en simultané à chaque session

3 partenaires : OPIE, Entomofauna et Picardie Nature

Etude écologique des communautés de papillons de nuit des zones humides

Dans les zones humides du nord de la France, les papillons de nuit offrent un fort potentiel bio-indicateur car ils présentent une grande diversité et de nombreuses espèces spécialisées sur des végétations palustres. Lorsque d'autres groupes faunistiques comme les oiseaux ou les amphibiens sont mal représentés, ils se prêtent bien à une analyse de la qualité des zones humides. Parallèlement, ces insectes représentent également un élément important du patrimoine naturel, de grande valeur en Picardie où l'on recense plusieurs dizaines d'espèces rares ou menacées.

L'étude conduite en 2013-2014 a permis de faire le point à la fois sur les questions de patrimonialité et sur le caractère indicateur des papillons de nuit en traitant le cas de la vallée de la Somme. Ce travail est une pré-étude préalable à la construction d'un indicateur fondé sur ce groupe d'invertébrés.

116 espèces indicatrices ont pu être identifiées dont 62 espèces patrimoniales qui, pour certaines, représentent un niveau d'enjeu national. Ces espèces ont été classées à dire d'expert dans différents groupes écologiques puis la classification obtenue a été comparée avec une classification basée sur l'analyse des traits de vie des espèces. Cinq groupes ont été individualisés parmi lesquels deux principaux : les espèces hygrophiles forestières et les espèces des formations d'hélophytes (roseaux..).

Parallèlement, les roselières ont été étudiées pour mieux comprendre le rôle joué par cet habitat dans la composition et la richesse des communautés de papillons. Les résultats montrent que tous les types de roselières présents sont importants à prendre en compte dans la gestion, y compris les formes en voie d'atterrissement moins intéressantes au niveau botanique.

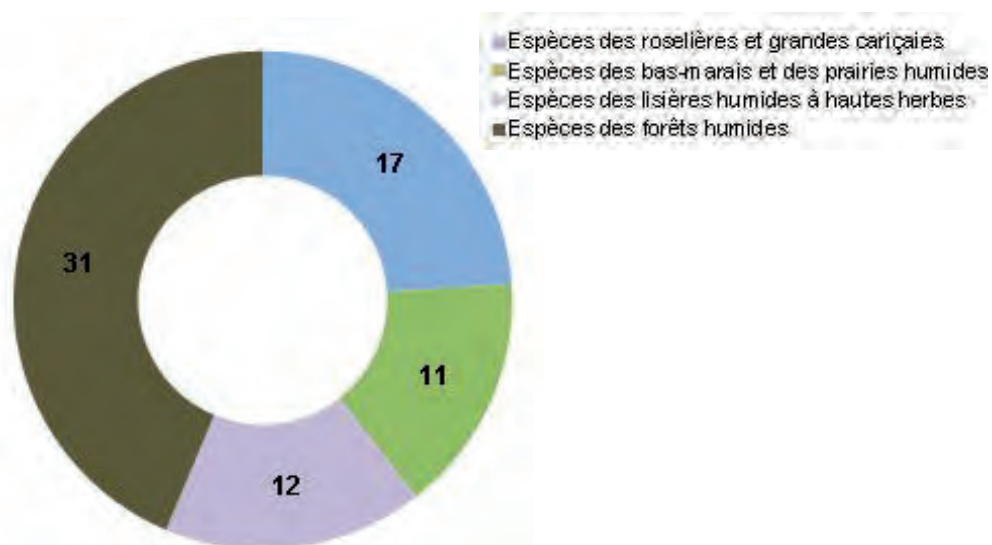
Cette étude a aussi été l'occasion de réfléchir à une future standardisation des protocoles d'inventaires en zone humide, en testant deux type de pièges complémentaires ; l'un permettant de maximiser les résultats en termes de nombre d'espèces et l'autre permettant d'obtenir une lecture plus fine des micro-habitats présents au sein de la zone humide.



Piège lumineux « automatique »



Plusia festucae, noctuelle des lisières humides à hautes herbes et des cariçaies



Répartition du nombre d'espèces indicatrices de zones humides par groupe écologique (« guildes »)

Etude de l'Agrion de Mercure

L'Agrion de mercure (Coenagrion mercuriale) est une petite demoiselle bleue inféodée aux petits cours d'eau d'Europe de l'ouest et du nord de l'Afrique. En régression dans de nombreux pays, elle est protégée sur l'ensemble du territoire français. En Picardie, cette espèce est très rare et en danger critique d'extinction. Elle fait partie des 4 espèces prioritaires du Plan régional d'actions en faveur des odonates.

En 2014, le Conservatoire a mené deux études dans le but d'approfondir les connaissances sur l'espèce et sur sa répartition : une sur la seule population actuellement connue de la Vallée de la Somme découverte en 2012 ; et l'autre sur les bassins versants de la Thève et de la Nonette (2 affluents de l'Oise) au sein du Parc Naturel Régional Oise – Pays de France sur des populations connues depuis 1997.

Les résultats en Vallée de la Somme ont permis d'estimer la taille de la population à environ 5 800 individus grâce à la méthode de capture – marquage – recapture (CMR) sur environ 1,2 km de cours d'eau, ce qui en fait une population très dense. De plus une nouvelle station a été découverte à proximité de la population déjà connue. L'étude sur les habitats a permis de mettre en évidence des secteurs prioritaires d'intervention afin de préserver la population et de favoriser la colonisation de l'espèce sur de nouveaux secteurs favorables à son développement.

Au sein du PNR Oise – Pays de France, la quasi-totalité des pointages historiques ont été confirmés et de nouvelles sous-populations ont été découvertes. L'évaluation de l'état de conservation des habitats (occupation du sol, fasciés hydrologique, végétations, pollution, ...) a été réalisée, les menaces présentes ont été identifiées ainsi que l'existence de corridors potentiels.

Au regard des résultats, un plan d'actions sur 10 ans en faveur de l'Agrion de Mercure a été proposé sur les deux bassins versants concernés. Un partenariat entre le Conservatoire d'espaces naturels de Picardie, le PNR Oise - Pays de France et les deux syndicats de rivière débutera en 2015 et permettra la mise en œuvre de ce plan.

Ces études représentent des déclinaisons concrètes du Plan régional d'actions odonates.



Un habitat de l'Agrion de Mercure



L'Agrion de mercure

Quelques chiffres :

7 noyaux connus de population d'Agrion de mercure en région

4 sites gérés par le Conservatoire de Picardie abritant l'espèce en région

5 800 Agrions de mercure recensés sur 1,2 km de cours d'eau en Vallée de la Somme

Quelques chiffres :

En Vallée du Réveillon

(sur le secteur d'étude)

181 espèces végétales recensées dont :

23 espèces patrimoniales

59 espèces animales recensées dont :

18 espèces patrimoniales

350 Ecrevisses à pattes blanches observées



Azuré des cityses



Ecrevisse à pattes blanches

Suivi du Mercure (*Arethusana arethusa*)

Le larris de Génonville (Moreuil) et le larris du brûlé (Fignièrès) abritent les deux dernières populations de Mercure (Arethusana arethusa) du département de la Somme.

Afin de suivre l'évolution démographique des populations et d'améliorer nos connaissances sur l'écologie de l'espèce nécessaire à la mise en place des actions conservatoires, un suivi par capture-marquage-recapture a été réalisé au mois d'août. 329 et 837 individus ont respectivement été marqués sur les sites de Fignièrès et Moreuil au cours de 6 sessions de capture.

La taille des populations a ainsi pu être estimée à 3902 (+/-625) individus à Moreuil et 739 (+/-113) individus à Fignièrès. La probabilité de survie, de capture et le taux de recrutement entre les sessions de suivis ont également pu être estimés.

L'analyse des déplacements souligne une distance moyenne de dispersion de 80 mètres et une distance maximale de dispersion observée de 345 mètres. Par ailleurs, l'étude souligne la nette préférence pour les pelouses, et notamment les pelouses pionnières par les imagos.



Inventaires en vallée du Réveillon

De nouvelles prospections ont été réalisées en 2014 dans le Vexin isarien, le long de la vallée du Réveillon. Ces inventaires ont permis d'enrichir les connaissances de ce territoire encore trop méconnu et ont surtout permis de mettre en lumière des zones d'une richesse très importante.

En effet, certains secteurs du cours d'eau ont fait l'objet de recherche spécifique de l'Ecrevisse à pattes blanches. Ce crustacé, classé comme vulnérable sur les listes rouges mondiale et nationale et protégé en France, est menacé par la concurrence de l'Ecrevisse américaine, espèce introduite et considérée comme invasive. Ainsi, une très importante population d'Ecrevisse à pattes blanches a été observée dans cette vallée, probablement la plus grande population connue du département.

D'autres observations sur le cours d'eau et sur les coteaux alentours ont permis d'identifier la présence d'autres espèces de grand intérêt patrimonial comme l'Agriion de Mercure ou l'Azuré des Cytises, un papillon très rare et gravement menacé d'extinction en Picardie.

Des contacts avec les propriétaires locaux sont en cours pour les sensibiliser à la présence de ce patrimoine naturel et étudier avec eux les possibilités de préservation de ces zones.

Suivi de la qualité de l'eau à Blangy-Tronville

Alors que les dernières données physico-chimiques concernant la qualité des eaux de surface du marais communal de Blangy-Tronville dataient de 2005 (rapport d'étude de Coralie LANIZAC pour le Conservatoire) et grâce à la convention renouvelée en 2014 avec le Lycée d'enseignement agricole privé Sainte-Colette de Corbie, le Conservatoire a mis en œuvre en juin 2014, une campagne de prélèvement en 46 points du marais.

Une stagiaire Marine CARON a réalisé la série de prélèvements avec le chargé d'études ainsi que la batterie d'analyses au laboratoire du Lycée pour relever 11 paramètres. En particulier, l'étude met en évidence une baisse sensible à l'échelle du marais de la conductivité, de la teneur en nitrates et de celle en phosphates des eaux de surface et plaide globalement plutôt en faveur d'une légère amélioration de la qualité de l'eau.

Compte-tenu des enjeux naturels du site, il s'agit d'un résultat favorable, mais qui doit être prudemment observé et nécessairement consolidé par une étude similaire dans 5 années.



Etude des Branchiopodes sur les points d'eau temporaires du Camp militaire de Sissonne

Dans le cadre d'un partenariat établi en 2005 entre le CENZUB (Centre d'entraînement en zone urbaine du camp de Sissonne) et le Conservatoire d'espaces naturels de Picardie, ce dernier mène sur le Camp une série d'inventaires et de préconisations de gestion afin de concilier le développement des activités d'entraînement militaire avec la préservation d'un patrimoine naturel unique pour le Nord de la France.

En 2008, une étude spécifique aux points d'eau temporaires avait été réalisée par le Conservatoire sur des ornières et des mares de fond de carrières sur sols marneux résultant du passage d'engins militaires.

L'intérêt patrimonial de ces milieux est marqué par le développement de végétations pionnières à Limoselle aquatique et par la reproduction du Pélodyte ponctué et du Crapaud calamite mais également par la présence d'une faune originale et exceptionnelle représentée par les crustacés branchiopodes avec la présence avérée du Branchiipe de Schaeffer.

Cette espèce de crustacé, très rare au niveau national, est considérée comme l'une des formes de vie les plus anciennes (ancêtres de 600 millions d'années). A l'automne 2014, un travail de complément d'inventaire a été réalisé afin de mieux connaître sa répartition et ses caractéristiques, avec l'aide de deux spécialistes nationaux, Jean François CART et Nicolas RABET du MNHN.

A l'issue de cet inventaire, il en ressort que le camp de Sissonne représente probablement la plus importante population française connue hors méditerranée pour cette espèce (en effectifs et nombre de stations) et un réservoir génétique très important pour sa conservation au niveau national.



Un Branchiipe

Quelques chiffres :

Le Camp militaire de Sissonne

6 000 ha

Taille du Branchiipe de

Schaeffer : **20 mm**

30 ornières et mares de

carrières inventoriées en 2014

avec présence du Branchiipe de

Schaeffer

Quelques chiffres :

8 335 données transmises à

Picardie Nature dont :

1 126 données chiroptères

(base de données partagée)

Transmission données flore en
attente du nouveau référentiel

CBNBI

16 mises à disposition de

données aux partenaires

financiers

13 conventions de mise à

disposition à des tiers pour 8

structures différentes

Capitalisation et diffusion de la connaissance

Le Conservatoire a adopté depuis longtemps un système d'information géographique couplé à des bases de données métier (naturaliste, travaux, maîtrise foncière et d'usage, équipements pédagogiques...) développées en interne. Les avancées technologiques récentes et le développement des échanges de données à tous niveaux nous ont conduits à réfléchir à l'évolution de notre système.

Après un diagnostic effectué en 2013, le projet de modernisation de notre SIG a réellement démarré en 2014 pour :

- à court terme, régler des problèmes de compatibilité logiciels et de topologie (qualité de l'information géographique) ;
- à moyen terme, disposer d'un système plus performant en matière de gestion des Base de données, faciliter les échanges avec les partenaires, utiliser des logiciels libres (diminution des coûts de fonctionnement)...

Pour cela le pôle SIG s'est formé sur de nouveaux systèmes de gestion de bases de données (postgres/postgis), de langage de programmation adapté (Python) et d'information géographique (QGIS).

De nombreux tests ont été effectués durant l'année 2014, concluant à la faisabilité de la migration du système informatique et à son dimensionnement dans le temps et pour la formation des utilisateurs ; le changement opérationnel est prévu pour la fin de l'année 2015.

Une base de données pour l'entretien des bords de route

Le Conseil Général de l'Oise, le Conservatoire Botanique National de Bailleul (CBNBI) et le Conservatoire d'espaces naturels de Picardie travaillent ensemble depuis quelques années afin de suivre et d'adapter l'entretien de bords de route accueillant des végétations et des populations animales rares et/ou menacées de disparition en Picardie. Plus d'une trentaine de sections ont déjà été identifiées.

A l'initiative du CBNBI, une base de données sous système d'information géographique devrait s'étoffer dans les mois et les années qui viennent et servir de tableau de bord ou d'outils de suivi commun. La capitalisation des résultats de ce travail est donc engagée.



Prospection sur site



Protéger



Quelques chiffres :

19 nouveaux sites gérés soit
97 ha de plus

14 sites étendus soit
51 ha

3 sites naturels à la maîtrise
foncière renforcée

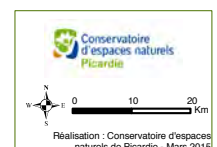
Le Conservatoire intervient par maîtrise foncière ou d'usage afin de préserver les milieux et espèces rares et patrimoniaux de Picardie. S'adaptant au contexte, en concertation avec les acteurs locaux, de multiples outils sont utilisés : acquisition, bail emphytéotique ou civil, prêt à usage, convention, outils réglementaires comme une réserve naturelle. Les principaux milieux cibles sont les landes, les pelouses calcicoles, les prairies humides de fond de vallée, les marais tourbeux et les sites à chauves-souris. De plus en plus, l'intérêt pour les boisements se renforce afin de pouvoir préserver de vieilles forêts.

La Maîtrise foncière et d'usage

Les acquisitions, extensions et renforcements en 2014



Fond cartographique : BD-Carthage® BD-CART® © IGN - Paris 2010 / Union européenne - S.O.S. Corine Land Cover, 2006



Nouveaux sites, extensions et renforcement 2014

Dépt	Commune	Site	Type de maîtrise	Superficie gérée en ha	Evolution 2014
Aisne	Manicamp _ Bichancourt	Les prairies de Manicamp / Bichancourt	Acquisition	119,48	Extension de 83 ares
Aisne	Royaucourt-et-Chailvet	Les Communaux de Royaucourt-et-Chailvet	Acquisition	29,80	Extension de 62,20 ares
Oise	Appilly	Les Prés d'Héronval	Acquisition	6,88	Extension de 1,52 ha
Oise	Pont-Sainte-Maxence	Le Mont Calipet	Convention	15,84	Extension de 15,5 ha
Oise	Varesnes _ Baboeuf	La Grande Pièce et les Echelles	Acquisition	82,17	Extension de 3,53 ha
Somme	Bray-lès-Mareuil	Le Marais Duno	Convention CG80	10,73	Extension de 9,5 ares
Somme	La Chaussée-Tirancourt	La Vallée d'Acon	Bail Emphytéotique / Convention CG80	27,32	Extension de 13,8 ha
Somme	La Chaussée-Tirancourt _ Ailly-sur-Somme _ Breilly	Le Marais de Tirancourt	Convention CG80	33,71	Extension de 3,48 ha
Somme	Condé-Folie _ Longpré-les-Corps-Saints	L'Eauette / vers Condé	Convention CELRL*	7,28	Extension de 4,48 ha
Somme	Epagne-Epagnette	Les marais d'Epagne-Epagnette	Bail Emphytéotique / Prêt à usage / Convention CELRL	112,88	Extension de 91,20 ares
Somme	Lanches-Saint-Hilaire	La Vallée du Chêne	Bail Emphytéotique / Bail civil	5,61	Extension de 2,45 ha
Somme	Long	Aux Prés d'Envie et Le Paradis	Convention CELRL	10,22	Extension de 1,90 ha
Somme	Long	La Chaussée du Câtelet	Convention CG80	5,93	Extension de 2,1 ha
Somme	Mareuil-Caubert	Le Genoive	Convention CELRL	12,43	Extension de 16 ares
Aisne	Arcy-Sainte-Restitue	La Pente à Maugras	Convention AG**	3,59	Nouveau
Aisne	Bonneil	Les Ballois	Convention AG	0,71	Nouveau
Aisne	Coyolles	Eglise Notre-Dame de Coyolles	convention AG	0,02	Nouveau
Aisne	Veslud	Les Bécrets	Prêt à usage	3,32	Nouveau
Oise	Grandru	Le Bois d'Héronval	Convention	12,09	Nouveau
Oise	Machemont	Les Carrières de Machemont	Convention	6,737	Nouveau
Oise	Mesnil-sur-Bulles	Pelouse de Mesnil-sur-bulles	Convention	0,10	Nouveau
Oise	Ons-en-Bray	Le Pont qui Penche	Convention	3,95	Nouveau
Oise	Ormoy-Villers	Bois des Roy	Convention	30	Nouveau
Oise	Vauciennes	Eglise de Vauciennes	Convention AG	0,1	Nouveau
Somme	Boves	Fortmanoir	Convention AG	2,90	Nouveau
Somme	Demuin	Le Larris communal de Demuin	Convention	4,36	Nouveau
Somme	Fontaine-sur-Somme	Le Larris communal de Fontaine-sur-Somme	Convention AG	4,8	Nouveau
Somme	Fouencamps	Le Paraquet	Convention AG	4,37	Nouveau
Somme	Longpré-les-Corps-Saints	Les prés sur la Somme	Convention CELRL	10,737	Nouveau
Somme	Mareuil-Caubert	Les Quarante	Convention CELRL	3,707	Nouveau
Somme	Naours	Les Grottes de Naours	Convention	0,61	Nouveau
Somme	Pissy	La Grange à Pissy	Convention	0,137	Nouveau
Somme	Poix-de-Picardie	Le bois des Arbrisseaux	Convention	5,51	Nouveau
Aisne	Laon	Le Domaine de la Solitude	Bail Emphytéotique	25	Renforcement 2014
Somme	Morcourt	Le Marais communal de Morcourt	Bail Emphytéotique	40,20	Renforcement 2014
Somme	Vaux-Sur-Somme	Le Larris de Vaux	Bail emphytéotique	1,43	Renforcement 2014

* : Convention Conservatoire du littoral

** : Convention d'assistance à la gestion

Zoom sur quelques nouveaux sites

Parmi les nouveaux sites contractualisés en 2014 dans la Somme, 3 sont des gîtes pour les chauves-souris. Le partenariat engagé avec la Communauté de communes Bocage-Hallue prévoit le suivi annuel des populations de chauves-souris de la **Cité souterraine de Naours**. L'objectif est également de sensibiliser et d'accompagner le personnel de la cité concernant l'ouverture au public du site. **A Pissy**, c'est un site de mise-bas de plus de 200 murins à oreilles échancrées qui est préservé.

Les acquisitions réalisées par le Conservatoire du littoral notamment à **Mareuil-Caubert** permettent d'étendre la préservation de ce secteur à très forts enjeux écologiques.

Concernant les larris, **la pelouse communale de Démuin** constituera la première intervention du Conservatoire dans le Santerre. A noter également, le confortement du réseau de larris gérés le long de la vallée de la Somme avec la contractualisation de **la pelouse de Fontaine-sur-Somme**. Enfin, de nouvelles parcelles de pelouses permettent d'étendre la surface d'intervention du Conservatoire à **Lanches-Saint-Hilaire** sur un secteur à Parnassie des marais, espèce protégée en Picardie.

Dans le département de l'Aisne, de nouvelles contractualisations concernent des sites de préservation des chauves-souris avec la signature d'une convention de prêt à usage pour la préservation de la **carrière souterraine de calcaire de Veslud** située au sein du site Natura 2000 des collines du Laonnois oriental et une convention d'accompagnement de gestion pour l'aménagement de **l'église de Coyolles** dans le cadre des mesures compensatoire à la modernisation de la RN2.

Deux acquisitions ont eu lieu : l'une en vallée de l'Oise avec une nouvelle parcelle de 83 ares sur le **secteur de Manicamp/Bichancourt** et l'autre à **Royaucourt-et-Chailvet** où le Conservatoire est devenu propriétaire d'une parcelle qui héberge une lande sèche à Genévriers située en continuité des terrains communaux déjà en gestion.

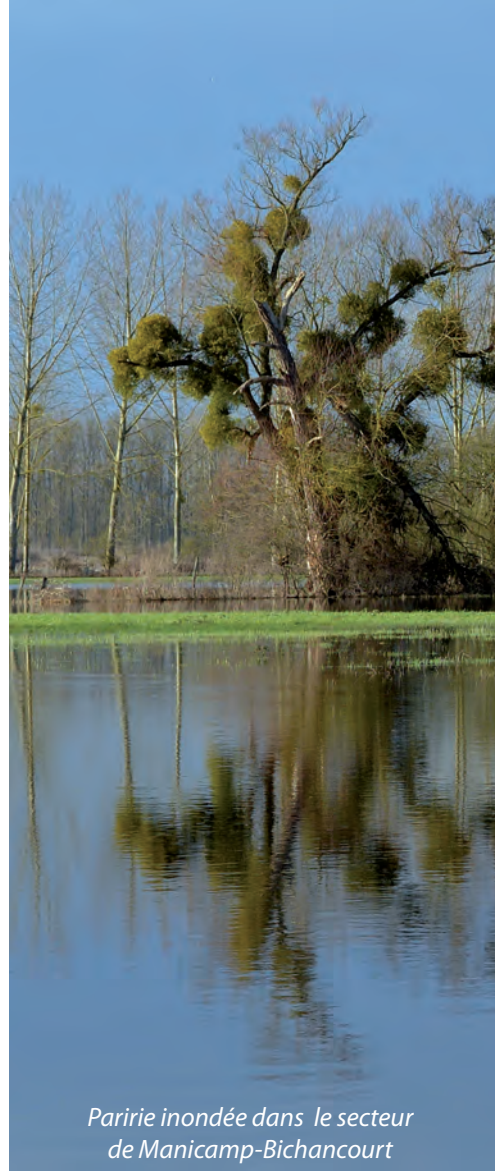
Dans le cadre des démarches d'accompagnement de la prise en compte du patrimoine naturel en milieu agricole, une convention d'accompagnement de gestion a été signée avec un viticulteur en production biologique de Champagne dont les vignes hébergent ce qui semble être la dernière population de Tulipe sauvage de la vallée de la Marne et une autre convention d'accompagnement de gestion pour la restauration d'une pelouse sèche en déprise sur le site Natura 2000 des coteaux et marais du Tardenois.

Enfin, la ville de Laon et le Conservatoire ont signé un bail emphytéotique de 18 ans pour consolider dans la durée les résultats très encourageants des actions de restauration des zones humides menées depuis une quinzaine d'années sur **le Domaine de la Solitude**.

Il y a eu 6 nouveaux sites contractualisés en 2014 dans le département de l'Oise. Comme dans la Somme, trois de ceux-ci sont des sites à Chauves-souris : **deux cavités du massif de Thiécourt, à Machedont et à Grandru**, et une église de la Vallée de l'Automne, à **Vaucienne**. Une partie de ces sites ont même déjà bénéficié de premiers aménagements durant l'année écoulée.

Ont également fait l'objet de signatures de conventions un bel ensemble de pelouses sur sables, de landes et de zones humides à restaurer **au cœur du Bois du Roi**, au milieu du Valois, et une parcelle de pelouse calcaire à Sisymbre couchée de la **commune de Mesnil-sur-Bulles**.

Il y a eu parallèlement trois extensions de sites, concernant tous les trois des sites Natura 2000. Deux extensions de sites de prairies en **Moyenne Vallée de l'Oise** par acquisition ont été possibles grâce au Programme LIFE Rôle des Genêts. Le troisième site concerné est le **Mont Calipet**, pelouses et bois situés en bordure de la Vallée de l'Oise et de la Forêt d'Halatte. Cette dernière contractualisation a été facilitée par l'animation du Parc Naturel Régional Oise-Pays de France.



Paririe inondée dans le secteur de Manicamp-Bichancourt



La pelouse de la Vallée du chêne à Lanches-Saint-Hilaire



Les étangs du Plessis Brion

Contribution du Conservatoire à la politique Réserves Naturelles Régionales de Picardie

Le classement de sites naturels en Réserve Naturelle régionale (RNR) est une reconnaissance de la valeur écologique des milieux concernés, un atout supplémentaire pour leur préservation et leur valorisation.

En 2014, deux territoires axonais d'intervention du Conservatoire, l'un en Thiérache, l'autre dans le secteur du Chemin des Dames, différents dans leur contexte géographique, les milieux concernés et leur configuration, ont fait l'objet de démarches de création de Réserve Naturelle Régionale. Dans les deux cas, c'est par la voie de la concertation étroite avec les propriétaires et usagers concernés et sur la base du volontariat que les démarches ont été engagées.

La création de la Réserve Naturelle des prairies humides du Moulin Fontaine :

Le 20 juin 2014, suite à la demande du propriétaire-exploitant, le Conseil régional a délibéré en faveur du classement en Réserve Naturelle Régionale de l'essentiel des parcelles de la ferme dite « du Moulin Fontaine », localisée à Any-Martin-Rieux en Thiérache.

La réserve de 38 hectares est essentiellement constituée de prairies fauchées et pâturées extensivement, parcourues par le ruisseau le Petit Gland. Elle est ainsi représentative du patrimoine naturel et paysager du bocage de Thiérache.

Des espèces très rares en Picardie comme l'Alchémille vert-jaunâtre et une population reproductrice de Mulette épaisse (*Unio crassus*), mollusque des cours d'eau, protégé à l'échelle européenne, y trouvent l'un de leurs rares refuges.

La convention de co-gestion entre la Région, le propriétaire et le Conservatoire sera signée à l'été 2015.

Projet de création de la Réserve Naturelle des Coteaux du Chemin des Dames :

Plus au sud, le dossier de consultation de la Réserve Naturelle des coteaux du Chemin des Dames mis en ligne en ce début d'année 2015 est le résultat de deux années de rencontres et de réunions préparatoires avec les propriétaires, les collectivités et les usagers. Cela a permis d'aboutir à la proposition d'une réserve de près de 47 hectares réparties sur 10 communes. L'acceptation locale de la démarche a d'autant plus été facilitée que la grande majorité des sites proposés est déjà gérée de longue date par le Conservatoire et que les collectivités locales, notamment la Communauté de communes du Chemin des Dames, ont été moteur dans cette démarche.

Pas moins d'une cinquantaine d'espèces de la liste rouge régionale de la flore menacée sont présentes au sein du réseau de sites proposé. Le projet de réserve héberge également une importante colonie de reproduction de Grand Rhinolophe et des sites d'intérêt géologique dont la présence de sources calciques « pétrifiantes » remarquables.



Les Communiaux de Chermizy-Ailles



RNR des prairies humides du Moulin Fontaine



Le Grand Rhinolophe

Mesures compensatoires et Conservatoire de Picardie

Les Conservatoires d'espaces naturels sont régulièrement sollicités par les porteurs de projets ou par les services de l'Etat afin de contribuer à la mise en œuvre des mesures compensatoires associées aux projets d'aménagement. Ces mesures visent à compenser la perte de patrimoine naturel ou de fonctionnalité écologique liée à ces projets.

Depuis 2009, l'Etat a précisé la doctrine « Eviter, Réduire, Compenser », en confirmant la priorité à l'évitement. Cette même année les conservatoires d'espaces naturels se dotaient d'une charte éthique pour les mesures compensatoires. Elle affirme que les porteurs des actions compensatoires doivent être indépendants des procédures liées à la définition de celles-ci pour garantir l'objectivité des mesures et des avis.

Ainsi, en déclinaison de la charte éthique, le CEN Picardie a réaffirmé son attachement au caractère durable des mesures compensatoires auxquelles il pourrait être associé et a défini en élaborant son plan d'actions quinquennal la manière dont il pouvait y être associé.

- Lors de l'instruction des projets, le Conservatoire peut fournir des données de contexte en rédigeant notamment une « note des possibles » (orientations pratiques potentielles que pourraient prendre les mesures compensatoires d'un projet particulier), mais il ne peut ni contribuer à la définition des mesures, ni s'engager sur leur réalisation.

- Lors de la mise en œuvre des mesures compensatoires, il peut assurer la gestion durable des sites acquis ou loués durablement, suivre les mesures d'études, de gestion ou d'entretien des sites maîtrisés dans la mesure où une protection et une gestion adaptée de ces sites est bien déjà prévue dans le cadre de ces mesures compensatoires. Il peut aussi faire de l'animation foncière ou contractuelle pour la préservation, la restauration ou la gestion de sites naturels. Le fonds de dotation des conservatoires d'espaces naturels peut recevoir en don les terrains qui pourraient être acquis dans le cadre de mesures compensatoires.

Tout projet de mesure compensatoire auquel il serait associé est soumis à l'avis de son Conseil scientifique. Cette consultation se fait après demande du pétitionnaire auprès du Conservatoire une fois que le pétitionnaire a bien reçu les autorisations d'exploiter comprenant les dites mesures compensatoires.

En 2014, les services de l'Etat (DREAL) et le Conservatoire ont travaillé ensemble à l'élaboration d'un tableau de bord des mesures compensatoires qui permettrait à chacun de mieux suivre la mise en œuvre de celles-ci, de faciliter l'échange d'information à ce sujet, mais aussi de mieux évaluer l'effet cumulé des différentes mesures sur un territoire donné.

En 2014, le Conseil

scientifique a validé

l'intervention du Conservatoire

sur **5** projets de mesures

compensatoires

Télécharger la Charte éthique des Conservatoires :

<http://www.reseau-cen.org/fr/decouvrir-le-reseau/charte-ethique-mesures-compensatoires>



Quelques résultats

Entre fin 2011 et fin 2014, le Conservatoire a rédigé 13 notes des possibles et a été associé à une vingtaine de projets. 7 conventions de remise de sites ont été rédigées, 6 ont été signées et 5 sont en cours de mises en œuvre.

La grande majorité des projets concernent aujourd'hui le département de l'Oise. Les pelouses du Mont César à Bailleul-sur-Thérain, les pelouses de la Ferme de l'arbre à Attichy, les prairies humides d'Ons-en-Bray, les églises et cavités à chauves-souris de la vallée de l'Automne dans l'Aisne et dans l'Oise, mais aussi les pelouses à Gentiane croisettes de Boves dans la Somme bénéficient déjà de mesures compensatoires.

Le marais de Reilly, le marais de Laigneville, les Marais de Sacy, les prairies de Varesnes et de Noyon en moyenne vallée de l'Oise, les pelouses et landes de Rouville devraient être prochainement le siège de la mise en œuvre de telles mesures.

La nature des mesures est très variable. Par exemple, le Conservatoire contribue auprès des services de l'Etat chargés de la mise à deux fois deux voies de la RN2 à l'aménagement d'églises pour les chauves-souris à Vauciennes et à Coyolles et à la fermeture de cavités souterraines à Lagny-sur-Automne, Vaucienne et Vez. Ces travaux sont accompagnés de signatures de conventions d'une durée minimale de dix ans. En 2014, le Conservatoire a contribué concrètement à la mise en place de seuils en Pays de Bray pour le maintien en eau de prairies humides, et au transfert de pieds de Scorzonère humble avec le CBN de Bailleul. Le Conservatoire dispose aussi de quelques moyens financiers pour des mesures d'urgences ou d'autres opérations en faveur du Rôle des genêts dans le cadre de mesures compensatoires associées à l'installation d'éoliennes près de la vallée de l'Oise.

Il suivra la restauration de 3,7 hectares de zones humides et la création de 2,3 hectares de roselières au Trou Bouilly au Plessis-Brion, site appartenant à la Communauté de communes des deux vallées et géré par bail emphytéotique de 99 ans par le Conservatoire, dans le cadre de la compensation d'un projet routier.

Il devrait également devenir gestionnaire de 9 hectares de prairies humides cédées gratuitement au Fonds de dotation des conservatoires d'espaces naturels en guise de compensation à une exploitation de carrière.

Au travers de l'ensemble de ces actions, le Conservatoire espère contribuer à la pérennisation des mesures compensatoires, mais celles-ci ne seront à la hauteur des enjeux que grâce à l'exigence et à la rigueur des services de l'Etat et à une meilleure appréciation et appropriation de ces enjeux par les porteurs de projets.



Le Marais du Pendé a été acheté, pour partie, grâce à des mesures compensatoires



Aménagement de l'église de Coyolles



Les pelouses d'Attichy



Gérer

Le patrimoine naturel de la Picardie est pour l'essentiel l'héritage de modes d'exploitation des ressources naturelles par différentes activités humaines (pastoralisme, activité de tourbage...), qui ont connu plus ou moins récemment des évolutions défavorables au maintien de certains éléments de biodiversité et qui pour certaines ont disparu. La conservation et la restauration du patrimoine naturel picard nécessite donc dans de nombreux cas et dans le contexte socio-économique actuel, une gestion anthropique active et adaptée des milieux naturels pour maintenir le patrimoine existant mais aussi pour le restaurer. Bien souvent, il s'agit d'ailleurs de rétablir des processus naturels comme le pâturage, forcément réduit par la disparition des grands herbivores sauvages (chevaux, bisons, élans...). Cela n'empêche pas de laisser par ailleurs de grandes surfaces en évolution libre, sans intervention, afin de favoriser le vieillissement de certains écosystèmes, notamment forestiers.

Quelques chiffres :

17 plans de gestion finalisés

20 plans de gestion validés
par le Conseil scientifique

159 sites bénéficiant d'un
plan de gestion

Liste des plans de gestion finalisés en 2014 :

Dept	Commune	Nom du site	Milieux dominants	Propriétaire	Surface
Aisne	Chavignon	La Pelouse Manable	Pelouses calcicoles / Prairies humides	Commune	6,13
Aisne	Fère-en-Tardenois	Les Bruyères	Landes / Pelouses sur sable / Marais et étang	Commune	80,02
Aisne	Festieux	Marais des Hautes de Vignelles	Marais tourbeux et étangs	Privé	3,30
Aisne	Laon	Le Domaine de la Solitude	Marais tourbeux et étangs	Commune	25,01
Aisne	Monampteuil	Les Prairies de Monampteuil	Prairies humides	C Général de l'Aisne	16,51
Aisne	Oeuilly	La Pelouse de la Chaouia	Pelouses calcicoles / Cavité souterraine	Commune / Privé	7,17
Aisne	Ollezy	Le Marais d'Ollezy	Marais tourbeux et étangs	Commune	36,45
Oise	Bailleul-sur-Thérain	Le Mont César	Pelouses calcicoles	Commune	17,42
Somme	Bourdon	Le marais du Château	Marais tourbeux et étangs	C Général de la Somme	19,03
Somme	Bray-les-Mareuil	Le Marais Duno	Marais tourbeux et étangs	C Général de la Somme	10,73
Somme	Frise	La Montagne de Frise	Pelouses calcicoles	Commune	9,76
Somme	Péronne	Le Marais de Halles	Marais tourbeux et étangs	Privé	5,31
Somme	Hangest-sur-Somme	Le Larris d'Hangest-sur-Somme	Pelouses calcicoles	Commune	20,98
Somme	Lafresguimont-Saint-Martin	Le Larris de Blangiel	Pelouses calcicoles	Privé	40,77
Somme	Longpré-les-Corps-Saints	Les Prés à Pions	Marais tourbeux et étangs	Commune	8,88
Somme	Neuville-Coppegueule	La Grande Côte	Pelouses calcicoles	Privé	4
Somme	Saint-Aubin-Montenoy	La Montagne de Montenoy	Pelouses calcicoles	Commune / Privé	10,08

Le pâturage 2014 en chiffres :

69 sites pâturés

1 597 animaux dont :

1 226 ovins

106 caprins

188 bovins

77 équins



Le larris des petits Monts après mise en place du pâturage



Pose de clôtures à Grouches-Luchuel



Arrivée des moutons au Fond-Mont-Joye

Entretien d'une pelouse calcaire par pâturage caprin : retour d'expériences

Le larris des petits Monts à Fresnoy-la-Rivière, propriété communale d'environ 1ha, fait l'objet de travaux écologiques par le Conservatoire depuis 2006. Abattage et décapage ont été les premières phases. La végétation herbacée recolonise progressivement le site mais est vivement concurrencée par les rejets de cornouillers, ronces et autres arbustes.

De 2011 à 2013, ce sont en moyenne 12 chèvres Alpine et Naines d'un éleveur partenaire qui ont pâturé le site sur des périodes de juin à août. En 2014, ce sont 15 chèvres du troupeau du Conservatoire, de race Chèvre des fossés, qui ont entretenu le site entre mars et mai. Les chèvres ont effectivement une alimentation qui cible les feuilles, bourgeons et rameaux plutôt que l'herbe : ce sont de véritables débroussailleuses naturelles !

Les résultats sont très satisfaisants avec une diminution notable du volume des ronciers, de la dynamique des chardons et rejets ligneux en général. Le lin à feuilles ténues (mis en exclos) et la Germandrée des montagnes profitent également de cette opération. Le seul bémol concerne les genévriers, déjà affaiblis, que les chèvres ont partiellement consommés et parfois fait dépérir.

Pose de clôtures à Grouches-Luchuel

Suite à la mise en place d'un partenariat avec la commune en 2011, la première opération de gestion réalisée par le Conservatoire a consisté à mettre en place un pâturage ovin en partenariat avec des éleveurs locaux. Ce pâturage permet d'entretenir la végétation herbacée en limitant l'embroussaillage, voire de restaurer des secteurs de pelouse rase ou écorchée, favorables, par exemple, aux orchidées sauvages.

Il a d'abord été mis en œuvre grâce à l'installation annuelle de clôtures électriques mobiles, très chronophage compte-tenu du nécessaire débroussaillage préalable du linéaire, et du montage des clôtures dans une pente importante. Il a donc été décidé, en accord avec la commune et les usagers, de poser des clôtures fixes, qui faciliteront grandement la conduite du pâturage. La clôture du premier parc a été posée pendant le deuxième semestre 2014 par l'association AREMA, après un important débroussaillage du linéaire. Le 2ème parc devrait suivre courant 2015, puis le 3ème et dernier parc devrait être posé en 2016.

Le retour des moutons au Fond Mont Joye, ancien champ de manœuvre de Saint-Fuscien

Après 50 ans d'absence, les brebis reviennent au Fond Mont Joye, situé sur les communes de Dury et Saint-Fuscien, et acquis par Amiens Métropole en 2009. Le site est un ancien parcours à moutons de 60 ha dont la gestion est aujourd'hui confiée au Conservatoire.

Un éleveur de Revelles, MVERSCHEURE, a amené le 18 juillet 2014, 80 brebis pour entretenir les anciennes pelouses en voie d'embroussaillage. Au printemps 2014, 2 km de clôtures fixes ont été installées pour constituer les parcs à pâturer. A terme, il y en aura 3 km pour 25 ha.

L'éleveur bénéficie de ces pâtures pour ses animaux par le biais d'une convention de pâturage signée avec le Conservatoire pour 5 ans. En retour, les pelouses sèches bénéficieront d'un entretien durable par un pâturage ovin extensif adapté. Ainsi, une importante population de Gentiane d'Allemagne sera protégée durablement sur cet espace écologiquement géré.

Les premiers travaux de restauration du marais de Reilly

Le marais de Reilly est situé dans la vallée du Réveillon. D'une surface de 29 hectares, ce site privé renferme un marais tourbeux alcalin très fortement boisé essentiellement en peupliers.

Grâce aux financements de l'Agence de l'Eau Seine Normandie et du Conseil Régional de Picardie, le Conservatoire a pu mener d'importants travaux de restauration en 2014 afin de réouvrir le milieu et permettre aux espèces typiques du marais de se développer comme la Laïche de Maire et le Mouron délicat. Ainsi, ce sont 3,45 ha qui ont été déboisés à l'aide de pelles mécaniques. L'ensemble des souches ont été rognées afin de limiter la reprise des ligneux.

Le marais a également été aménagé d'un sentier de promenade ouvert au public. Le parcours en boucle de 3,3 km est agrémenté de panneaux d'information sur la faune, la flore et les différents milieux naturels que l'on peut découvrir durant la balade.

La valorisation de ce marais est l'œuvre des différents partenaires du projet : les propriétaires, la commune de Reilly, le Centre Régional de la Propriété Forestière et le Conservatoire d'espaces naturels de Picardie.



Les travaux sur la Réserve des Marais d'Isle

Travaux écologiques à la Réserve des Marais d'Isle

Le Conservatoire d'espaces naturels de Picardie est co-gestionnaire de la RNN du Marais d'Isle depuis 2013, avec la Communauté d'Agglomération de Saint-Quentin. Le 4^{ème} plan de gestion du site, rédigé par le Conservatoire en 2012, propose un programme ambitieux de travaux de génie écologique.

La première phase a été mise en œuvre en 2014 avec des travaux visant la restauration d'habitats d'hélophytes (roselières) et de végétations d'herbiers aquatiques. Ces travaux ont pour objectif de permettre le redéploiement d'espèces végétales patrimoniales dont certaines présentent un statut de conservation très précaire sur le site : Potamot coloré, Ciguë vireuse, Grande Douve ...

Les fortes contraintes liées à la nature du site (milieux de tremblants tourbeux, faible accessibilité) ont nécessité l'utilisation de matériels spécifiques (planchers en tube d'acier), déjà testé sur d'autres travaux du Conservatoire à Reilly, pour permettre l'accès et la circulation des engins de chantier et minimiser leur impact au sol. Un pont flottant a ainsi été posé en travers de la Somme (photo) pour faire traverser les pelles hydrauliques.



Le marais de Reilly après les travaux



Les allées du sentier recouvertes de copeaux

Quelques chiffres :

A Saint-Quentin :

6000 m² déboisés

1600 m² de vasques créées

400 m² de berges étrépiées
en pente douce

250 m² (environ) de la zone
de source désenvasés

Quelques chiffres :

Au Parc des Bruyères :

5 ha de landes restaurées
depuis 2008

8 ha de landes entretenues

4 ha de milieux associés
(pelouses, sables mobiles)
conservés

*Restauration de la roselière inondable à
Réserve naturelle de l'Étang-Saint-Ladre*



Restauration de landes sèches au Parc des Bruyères

Le Parc des Bruyères de Fère-en-Tardenois est renommé pour ses milieux naturels abritant marais, bois, landes, pelouses et dunes de sables.

Suite au boisement spontané (pins, chênes et bouleaux), les landes sèches à Callune fausse-bruyère avaient fortement régressé au début des années 2000. En partenariat avec la commune, un programme de restauration est mené depuis 2008. Il consiste en la réalisation de coupes communales dans les secteurs à plus fort potentiel de retour de la lande et mise en valeur de Chênes pluri-centenaires. Lorsque nécessaire, des actions de remobilisation des sables permettent de favoriser la germination des espèces de la lande acide : étrépage mécanique, retournement du sol et mise à la lumière des graines par passage d'un cover-crop forestier.

L'entretien d'une partie des landes restaurées est réalisé par pâturage ovin (5 ha) ou par simple coupe des rejets ou broyage si nécessaire.

Ainsi, 8 ha de landes sèches permettent aujourd'hui la conservation de la Noctuelle de la Myrtille ou du Lézard des souches.



Restauration d'une roselière inondable à Boves

Un demi-hectare de marais a été déboisé puis décapé sur 20 cm d'épaisseur en moyenne pour recréer les conditions favorables au redéveloppement d'une roselière inondable une partie de l'année.

Cette action de restauration, prévue au plan de gestion, vise à étendre les surfaces de roselières et améliorer leur capacité d'accueil des oiseaux d'eau et des guildes d'invertébrés spécifiques à ce milieu naturel telles des libellules, des papillons nocturnes liés au roseau et autres mouches.

Pour l'observateur, depuis le sentier de visite périphérique, le paysage typique de la réserve s'en trouve renforcé : un paysage ouvert de fond de vallée occupé par des roselières, des saules têtards, des prairies humides et les étangs.

Le secteur, relié à l'étang Saint-Ladre par un fossé, offrira un nouveau potentiel de fraie pour certains poissons dont le brochet.

Un suivi de la végétation permettra d'évaluer la dynamique du roseau sur la zone restaurée.

Une journée d'intégration à la Réserve

En guise de journée d'intégration des élèves du lycée Saint-Riquier à Amiens, les enseignants ont choisi de réaliser un chantier nature avec le Conservatoire à la Réserve naturelle de l'Etang Saint-Ladre Boves.

120 élèves de seconde ont contribué à la gestion et à la valorisation du site le 17 septembre dernier. Suite à la présentation des objectifs de la journée, ils se sont répartis en 4 ateliers, le long du sentier de visite, afin de réouvrir plusieurs fenêtres donnant sur l'intérieur de la Réserve. Ils ont ainsi coupé des branches et les ont transportées sur des places de stockage temporaire avant qu'elles soient broyées par l'équipe du Conservatoire. En fin de journée, un goûter leur a été offert.



Les élèves de 2^{nde} du Lycée Saint-Riquier

Le Larris de Bouchon, terrain d'apprentissage

Dans la continuité des travaux réalisés lors des chantiers école les années précédentes, deux chantiers ont été menés sur le larris communal de Bouchon, en partenariat avec des établissements de formation.

- Le 2 avril, une trentaine d'élèves de la MFR (Maison Familiale et Rurale) d'Yzengremer est intervenue pour dégager les branchages et broussailles préalablement coupés par les techniciens du CEN Picardie. Cela a permis de dégager des secteurs de garennes pour faciliter l'action des chasseurs et lutter contre les dégâts occasionnés par les lapins sur les cultures voisines.

Avec l'aide de l'agriculteur propriétaire des parcelles riveraines, l'ensemble des produits de coupe ont été exportés du site.

- Les 25 et 26 novembre, 60 élèves de la filière GMNF (Gestion des Milieux Naturels et de la Faune) du Lycée d'Abbeville sont intervenus pour poursuivre le déboisement initié en 2012. Il permet de rouvrir des secteurs de végétation herbacée et d'agrandir une clairière où est présente, notamment, l'Anémone pulsatile.



Les élèves du BAC Pro GMNF

Quelques chiffres :

40 sites gérés en partenariat

avec des structures d'insertion



Coupe d'arbustes par des élèves



Les arbres coupés ont été valorisés

Quelques chiffres :

10,83 ha avec arrachage ou

décapage dont :

5,82 ha maîtrise d'ouvrage CEN

Picardie

5,01 ha maîtrise d'ouvrage

Entente Oise Aisne

Coût des travaux (prestation)

~333 000 euros TTC dont :

~176 500 euros TTC pour

la partie Conservatoire

~156 500 euros TTC pour

l'Entente Oise Aisne



L'Euphorbe fausse baguette



Invasion d'Euphorbe fausse- baguette à Noyon

Travaux de lutte contre l'Euphorbe fausse-baguette en Moyenne Vallée de l'Oise

L'Euphorbe fausse-baguette (Euphorbia x-pseudovirgata) est une espèce exotique envahissante, dont la présence en Moyenne Vallée de l'Oise est relevée pour la première fois en 1999 sur la commune de Noyon. Cet hybride colonisant les prairies inondables de fauche et les berges de l'Oise a depuis localement fortement progressé et a récemment été observé dans d'autres communes de la vallée. Une cartographie des stations initiée en 2011 et actualisée en 2014, selon un protocole élaboré en partenariat avec le Conservatoire Botanique National de Bailleul, recensait ainsi plus de 10 hectares de prairies envahies en moyenne vallée de l'Oise.

L'Euphorbe fausse-baguette menace à moyen terme la qualité des milieux remarquables, car elle supprime les espèces caractéristiques des prairies inondables et produit un latex toxique pour le bétail, ce qui peut conduire à l'abandon des pratiques agricoles nécessaires à la gestion de ces milieux. Ce phénomène a été observé en Val de Saône où des prairies ne sont plus exploitées car trop fortement envahies par l'Euphorbe fausse-baguette.

Suite à des tests préalables, réalisés par le Conservatoire d'espaces naturels de Picardie et l'Entente Oise Aisne, des travaux de lutte de vaste ampleur ont été entrepris par les deux structures en 2014.

Le protocole de lutte consiste en l'arrachage des pieds sur berges et le décapage des horizons contaminés par les rhizomes en prairies, avec enfouissement de ces terres dans des fosses, ré-étalement de terre saine issue des fosses sur les zones décapées, puis semis d'un mélange d'espèces fourragères. La quasi-totalité des surfaces contaminées a été traitée en 2014. Des travaux complémentaires sont prévus conjointement par le Conservatoire de Picardie et l'Entente Oise Aisne pour traiter les dernières stations connues en 2015 et d'éventuelles reprises sur les rives.

Il s'agit de travaux innovants au caractère expérimental, qui feront l'objet d'un suivi pointu par le Conservatoire cette année, et plus généralement sur une période d'au moins dix ans, pour en mesurer l'efficacité et étudier tous les moyens pouvant répondre au défi que représente la lutte contre l'envahissement de cette espèce en Moyenne Vallée de l'Oise.



Des plans de gestion multi-sites

La Moyenne Vallée de la Somme

Le CEN Picardie intervient dans la gestion de plusieurs marais tourbeux alcalins de la vallée de la Somme. Le développement d'un véritable réseau de sites gérés conduit à envisager la gestion de cet ensemble et non plus en tant qu'espaces isolés et dénués d'interactions écologiques.

La démarche de plan de gestion multi-sites a été initiée en 2009 avec le regroupement des marais de la Chaussée-Tirancourt et de Belloy-sur-Somme d'une part, et du marais de Tirancourt et de la vallée d'Acon d'autre part.

Dans le cadre de l'évaluation de ces documents de gestion et suite à la contractualisation de nouveaux sites (marais de Picquigny, parcelles départementales du marais d'Yzeux), la démarche a été étendue en intégrant dans un seul plan de gestion l'ensemble de ces 6 espaces naturels.

Constitué de zones humides et de pelouses thermophiles, ce réseau de sites de plus de 250 hectares possède une complémentarité écologique et paysagère en abritant une grande diversité de milieux et plusieurs espèces animales et végétales à forte valeur patrimoniale.

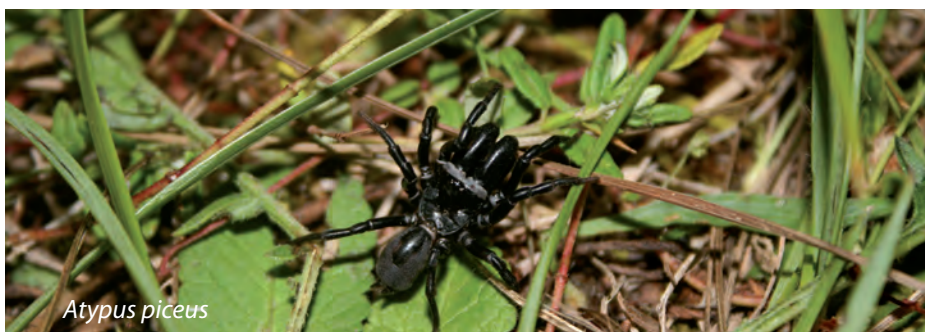
Cette démarche permet notamment de renforcer la prise en compte des notions de corridor écologique et de réfléchir aux enjeux à une échelle écologiquement plus efficace.

La Vallée de l'Automne a son plan de gestion

En début d'année 2014 a été achevé le plan de gestion des coteaux et zones humides de la vallée de l'Automne, pour la période 2013-2022. Il concerne 11 sites répartis sur 7 communes, dont 10 sites de pelouses, pour une surface cadastrale totale de 58ha. Certains sites conventionnés depuis plusieurs années faisaient déjà l'objet de plans de gestion séparés.

Afin de simplifier le diagnostic, harmoniser les vocations et mutualiser les opérations de gestion, il a été décidé de faire un unique document pour l'ensemble des sites, ainsi considérés comme une seule unité de gestion écologique. Ce format a permis d'aborder particulièrement les notions de connexions et de réseau entre les sites : le foncier étant très morcelé et les parcelles généralement inférieures à 1ha, il est important pour la sauvegarde des espèces de mener la réflexion à l'échelle d'un territoire. Cela rend également le document plus cohérent avec le DOCOB existant sur le site Natura 2000 des coteaux de la vallée de l'Automne.

Les objectifs de gestion à long terme envisagent la restauration et l'entretien de 15 ha de mosaïque de milieux secs ouverts calcaricoles, 2,50 ha de mosaïque de milieux aquatiques et humides et le maintien de 34,5 ha de boisements évolués, tout en prenant en compte la préservation d'espèces clés comme le Lézard vert ou plus surprenantes comme *Atypus piceus*, une petite mygale qui affectionne les terrains sableux.



Atypus piceus



La Moyenne Vallée de la Somme

Quelques chiffres :

1700 moutons pâturaient en itinérance les coteaux de la vallée de l'Automne en 1883

124 espèces patrimoniales de flore dont **9** protégées régionalement et **3** en danger de disparition en Picardie

66 espèces patrimoniales de faune

677 personnes ont participé à des activités nature sur le territoire de la Vallée de l'Automne entre 2009 et 2012

Quelques chiffres :

Axo'plage :

8 habitats d'intérêt européen

13 espèces de flore d'intérêt patrimonial

7 espèces de faune d'intérêt patrimonial

Actuellement :

8,5 ha gérés

4,5 ha pâturés par des bovins

6 ha de prairies fauchées

2 mares créées

2 mares restaurées

Nouveau plan de gestion:

5 ha d'extension de la gestion écologique

4 ha d'extension du Pâturage bovin

2 mares à créer

2 mares à restaurer

Diagnostic écologique à Boves

Dans le cadre de la convention d'assistance à la gestion entre la commune de Boves et le Conservatoire d'espaces naturels de Picardie, un diagnostic écologique des parcelles communales du marais Saint-Nicolas (25 ha), marais à Scier (35 ha) et coteau de Pavry (2 ha) a été réalisé. Les principaux enjeux écologiques ont ainsi été identifiés et des préconisations de gestion ont été proposées.

Compte tenu de leur intérêt en tant qu'habitat pour de nombreuses espèces prioritaires (oiseaux, poissons, papillons de nuits), l'amélioration de la qualité écologique des roselières sera recherchée, tout comme la conservation de plans d'eau bien oxygénés, riches en végétations aquatiques et peu envasés, nécessaire au maintien de la Cordulie à corps fin et de la Planorbe naine. Parallèlement, le maintien d'une diversité de milieux humides herbacés (prairies humides, cariçaies, mégaphorbaies) permettra de maintenir voire renforcer les populations de Criquet palustre, Renoncule Grande-douve, Vertigo de Des Moulins, Phalène sagittée....

Les boisements tourbeux, qui présentent un intérêt intrinsèque et diversifient les paysages, seront conservés tandis que les pelouses sèches feront l'objet de débroussaillages sélectifs.



Vertigo de Des Moulins

Renouvellement du plan de gestion des prairies d'Axo'plage : concilier loisirs et espaces de nature

La base de loisirs Axo'plage, propriété du Conseil général de l'Aisne et gérée par le syndicat mixte de l'Ailette héberge une zone dédiée à la préservation et à la découverte de la nature. Depuis 2007, le Conservatoire accompagne le Département et le Syndicat pour la gestion écologique de ce secteur.

L'instauration d'opérations de fauche et d'un pâturage bovin sur les prairies a ainsi favorisé l'expression de nombreuses espèces rares de plantes avec l'apparition de l'Orchis de mai, l'extension de l'Euphorbe à larges feuilles et du Myosotis douteux. Pour la faune, on note la colonisation des prairies par plusieurs espèces de papillons comme le Demi-Argus et l'implantation d'une belle population de Cuivré des marais.

Le réseau de mares a également été renforcé dans le but de favoriser le déploiement des populations de Triton crêté. Depuis 2007, un suivi de cette espèce par la méthode CMR (Capture-Marquage-Recapture) est réalisé. Comme pour l'être humain avec ses empreintes digitales, chaque individu de Triton crêté peut en effet être distingué à partir de l'observation de taches noires ponctuant son ventre de couleur orange. Plus de 60 individus différents de Triton crêté ont ainsi été dénombrés sur le site et la colonisation des nouvelles mares créées a pu être mise en évidence.

Suite à ces résultats encourageants, le nouveau plan de gestion prévoit d'étendre les actions de gestion écologique sur de nouveaux espaces du parc. Axo'plage démontre ainsi qu'accueil du public et préservation de la biodiversité peuvent dans le cas présent parfaitement s'accorder.



Triton crêté

Valoriser

Le Conservatoire d'espaces naturels de Picardie préserve le patrimoine naturel régional. Cela passe par une gestion des espaces mais aussi par la sensibilisation de la population picarde pour favoriser l'implication de tous.

Sa mission de valorisation se décline en plusieurs points :

- la sensibilisation du grand public à la richesse et à la beauté des milieux naturels,
- l'implication de la population locale et des scolaires dans la préservation des sites naturels,
- la sensibilisation des acteurs du territoire aux enjeux de préservation,
- la diffusion des connaissances acquises et la valorisation des données techniques et scientifiques auprès des naturalistes et leur vulgarisation auprès des non-initiés,
- et enfin, la communication pour renforcer la visibilité du Conservatoire

Afin de répondre à ces différents objectifs, un calendrier d'activités nature est réalisé chaque année et imprimé à 15 000 exemplaires.

En 2014, la programmation du Conservatoire d'espaces naturels de Picardie sur ses sites d'intervention a ainsi permis de sensibiliser 5 067 participants. Chacune de ses activités a fait l'objet d'une communication particulière auprès des communes et partenaires concernés.

Le Conservatoire communique

En 2014, le Conservatoire a édité 3 numéros de sa lettre d'informations institutionnelle, *la Lettre d'infos*, dont un numéro spécial anniversaire de 12 pages en été.

Afin de renforcer sa visibilité, le Conservatoire d'espaces naturels de Picardie s'est doté de draps d'inauguration qui seront utilisés lors des événements officiels de communication.

Faire découvrir

Le Conservatoire a également poursuivi la collection des plaquettes espèces débutée en 2012 avec la réalisation d'une 6^{ème} brochure consacrée cette fois aux «libellules sur les sites gérés par le Conservatoire», et ce, grâce aux soutiens financiers de l'Agence de l'eau Seine-Normandie et du Conseil régional de Picardie. Sur le même modèle que les précédentes, il s'agit là encore d'inviter à la découverte des espèces et de sensibiliser à la préservation de leurs habitats..

Imprimées en 5 000 exemplaires, ces plaquettes espèces connaissent un grand succès qui a obligé le Conservatoire à rééditer les 4 premières grâce à la DREAL Picardie : «Orchidées», «Amphibiens - reptiles», «Papillons» et «Flore des coteaux».

Quelques chiffres :

615 adhérents

3 319 h de bénévolat

46 conservateurs bénévoles

et **50** relais locaux

22 tenues de stand

178 sorties nature

5 067 participants



Les draps d'inauguration complètent les outils de communication du Conservatoire.



La plaquette «libellules sur les sites gérés par le Conservatoire»



Retour sur des activités nature marquantes en 2014

Sortie nature et conférences dans le cadre des Journées européennes du patrimoine sur le territoire d'Amiens métropole

Les Journées Européennes du Patrimoine 2014 avaient pour thème « Patrimoine culturel, patrimoine naturel » ; l'occasion de sensibiliser le plus grand nombre à la préservation de la nature. Ainsi, plusieurs sorties nature ont été réalisées autour d'Amiens : la visite du Fond Mont Joye a réuni 40 personnes, la Réserve Naturelle Nationale de l'Etang Saint-Ladre à Boves a été visitée par 10 personnes, une sortie nocturne de découverte des chauves-souris autour de la citadelle d'Amiens a, quant à elle, attiré 80 curieux. Le Conservatoire a également participé à une table ronde sur la thématique « culture, nature » le 17 septembre en ouverture de l'évènement.

Quelques chiffres :

15 000 exemplaires du Calendrier nature

Grand public :

81 sorties nature

1 988 participants

Groupes constitués :

18 sorties nature

360 participants

Sorties scolaires :

79 sorties scolaires

2 719 participants

Sorties nature labelli-

sées (Fréquence gernouille, Festival de l'Oiseau..)

64 sorties nature labellisées

1 710 participants (grand public et scolaires)

Sortie nature co-animée avec la Fédération de pêche de la Somme

Dans le cadre d'un développement du partenariat avec la Fédération de pêche de la Somme, 2 sorties nature conjointes ont été réalisées pour des écoles. Elles ont consisté à sensibiliser les enfants au patrimoine naturel des sites naturels visités (marais d'Espagne-Epagnette, Vallée d'Acon à La Chaussée Tirancourt) et dans un deuxième temps de faire un zoom sur le patrimoine piscicole et sur l'écologie des poissons. 46 enfants ont ainsi été touchés.



Sortie nature co-animée avec la Fédération de pêche

Entre patrimoines historique et naturel : une sortie co-animée à Frise

Le larris de la Montagne de Frise est un site exceptionnel tant par la richesse des espèces qui s'y épanouissent que par son passé de ligne de front pendant la Grande Guerre.

Une sortie nature co-animée par l'association Terres de mémoire et le Conservatoire a permis, le 18 mai 2014, à 15 curieux de nature et d'histoire de contempler le paysage en se plongeant un siècle auparavant.

C'est sous le soleil que les participants ont ainsi pu découvrir les tranchées encore bien visibles sur le site et admirer orchidées et papillons, nombreux en cette période.

Découvrir les chauves-souris à l'Abbaye de Vauclair

Une sortie nature découverte a été proposée à l'Abbaye de Vauclair, en partenariat avec la Communauté de communes du Chemin des Dames et l'association des Amis de Vauclair. Elle a permis à une quarantaine de personnes d'observer les chauves-souris en chasse sur l'étang.

Des chantiers nature qui portent leurs fruits : exemple à Long

Le marais des communes de Long présente de grandes surfaces de prairie tourbeuse et de bas-marais alcalins permettant l'accueil d'une faune et d'une flore remarquable parmi lesquelles la Sagine noueuse ou la Phalène sagittée. Afin de préserver ce patrimoine et de le valoriser auprès du grand public, un chantier nature est organisé chaque année depuis 2009 dans le cadre du festival de l'oiseau, en partenariat avec les Blongios.

En 2014, la coupe d'arbustes situés autour d'une gouille était au programme afin de favoriser le développement du Ményanthe (espèce protégée en Picardie). Le suivi réalisé durant l'été suivant a mis en évidence un élargissement de la station de Ményanthe et surtout le développement d'une nouvelle station de Grande Douve, espèce protégée au niveau national !

Le comptage de la Fritillaire à Epagne-Epagnette et Mareuil Caubert

La Fritillaire pintade, ou Tulipe des marais, est une espèce protégée et en voie d'extinction en Picardie, dont les ultimes populations sont localisées dans les marais alcalins près d'Abbeville.

La plus importante d'entre elles se trouvent sur le marais d'Epagne-Epagnette qui s'étend sur plus de 110 ha. Afin de suivre cette espèce hautement patrimoniale le plus exhaustivement possible, 6 bénévoles ont répondu à l'appel fait sur la liste de diffusion du Conservatoire et se sont ainsi joints à l'équipe salariée.

Grâce à cette aide, de nouveaux secteurs ont pu être prospectés et un total de plus de 1200 pieds fleuris a ainsi pu être dénombré.



Opération de comptage à Epagne-Epagnette

Forte implication des bénévoles dans l'Oise

En 2014, sur les sites de l'Oise, la participation des bénévoles ne faiblit pas ! En effet, cinq chantiers nature de semaine ont permis de rassembler en tout une dizaine de bénévoles pour la réalisation de travaux aussi divers que la coupe de rejets, le nettoyage d'une mare suite à des travaux d'abattage ou la pose de panneaux « *Cet espace naturel est préservé par le Conservatoire d'espaces naturels de Picardie* ».

Des bénévoles contribuent également au suivi du pâturage sur sites en assurant notamment l'abreuvement et la surveillance ces animaux.



Un chantier nature de bénévoles

Quelques chiffres :

57 chantiers nature

876 participants

10 chantiers nature labellisés

(Festival de l'Oiseau, Chantiers d'automne..)

175 participants

« L'Oise se souvient »



Programme du Conseil Général de l'Oise, l'Oise se souvient a pour but de valoriser le centenaire de la première Guerre Mondiale. Le Conservatoire d'espaces naturels de Picardie a souhaité s'y associer afin de lier la nature et l'histoire ; plusieurs animations ont ainsi été réalisées en 2014 .

Deux sorties pour le grand public ont été proposées pour découvrir les chauves-souris et l'histoire des lieux qui les abritent :

- une sortie aux carrières de Montigny avec la Machemontoise et des détecteurs à ultrasons
- une sortie avec Ch'Galocheux, à Mareuil-la-Motte, qui ont clos la présentation en extérieur, par la lecture de courriers des poilus

Le projet a également concerné deux écoles :

- Ecole primaire de Moulin-sous-Touvent, classe regroupant les CE2, CM1-2
- Ecole primaire d'Attichy, classe de CM2, puis une classe commune regroupant les CE1, CM1-2.

Le lieu d'intervention choisi se situe à Attichy, sur la Pelouse de la Ferme de l'Arbre (site privé).

Deux écoles pour un projet commun

La Pelouse de la Ferme de l'arbre d'Attichy appartient à Xavier Cugnière, elle abrite un coteau calcaire ainsi que des boisements plus humides sur le bas de pente. La pelouse sèche est pâturée par des chevaux, l'occasion d'expliquer aux enfants l'entretien des milieux naturels par le pâturage.

Après une première rencontre à l'école pour poser les bases de l'animation et engager le projet, trois visites de la pelouse en avril, mai et juin ont permis de montrer l'évolution de la nature au fil des saisons.

En parallèle, les élèves ont également pu observer les stigmates de la Grande guerre encore visibles sur le site comme des couloirs de mitrailleuses ainsi que des tranchées.

Le haut du coteau s'est avéré être une localisation idéale pour une lecture de paysage mettant en évidence l'importance des milieux ouverts face à la dynamique de boisement.

La découverte s'est continuée par un rallye nature qui a permis aux enfants d'arpenter le site par eux-mêmes tout en repérant les différents milieux ainsi que leur patrimoine naturel. Enfin, l'animation s'est terminée par une représentation artistique du site dans un siècle, l'occasion pour les enfants de laisser libre cours à leur imagination.

A la découverte des chauves-souris à Machemont



Découverte de la carrière de Montigny par les élèves

Quelques chiffres :

7 animations scolaires

75 élèves sensibilisés,

3 sorties nature

120 participants

« Un regard sur les Zones humides de Picardie » : un concept original pour un outil mobile

L'exposition «Un regard sur les Zones humides de Picardie» a été réalisée fin 2013, puis inaugurée et mise à disposition en 2014. Destinée au grand public, elle a pour vocation la découverte des grands types de zones humides de Picardie sous un angle esthétique et paysager grâce à la photographie.

En ce sens, elle constitue un outil largement abordable par tout public et peut être interprétée à différents niveaux. Un livret d'accompagnement de l'exposition apporte d'abord une définition simple de chaque grand type de zone humide, puis aborde des notions, des exemples, des anecdotes suggérées par les images et pouvant faire l'objet d'un prolongement technique ou pédagogique.

L'expo et son livret ne constituent pas un guide technique des zones humides mais renvoient vers des ressources pédagogiques, scientifiques ou techniques existantes.

Cette exposition comporte 10 panneaux autonomes ne nécessitant pas d'accrochage. Elle est mise gratuitement à disposition des collectivités, associations, établissements scolaires... Trois jeux ont été réalisés (un par département de Picardie) pour en faciliter la mobilité.

Les objectifs du projet sont multiples :

- sensibiliser le grand public à la beauté et à la fragilité des zones humides de Picardie
- partager et émouvoir le grand public (angle affectif et esthétique donné à l'expo)
- informer, grâce au livret d'accompagnement de l'exposition, sur la gestion et la préservation des zones humides et valoriser l'action du Conservatoire et de ses partenaires (différents niveaux de lecture).

Une 1^{ère} année riche

- L'exposition a fait l'objet d'une **première inauguration sur le Bassin Seine-Normandie**, en présence de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, à l'occasion du lancement national de la 20^{ème} édition de l'opération Fréquence Grenouille, à Beuvarde, dans l'Aisne, le **1^{er} mars 2014**.
- L'exposition a été **inaugurée le 15 avril 2014 pour le Bassin Artois-Picardie**, en présence de l'Agence de l'Eau Artois-Picardie, à la Maison des Marais de Longpré-les-Corps-Saints.
- L'exposition a été présentée à 16 reprises lors de différents événements en 2014 (établissements scolaires, événements grand-public...). Les 3 jeux de l'expo ont ainsi été présentés pour une durée totale de 191 journées.

Le financement de cet outil a été pris en charge à 80% par l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, et 20% par l'Agence de l'Eau Artois-Picardie.

Quelques chiffres :

12,5 m linéaire d'exposition

16 présentations de l'exposition soit:

191 journées



Inauguration de l'exposition à Beuvarde

Un regard sur
les Zones humides de Picardie

Les zones humides sont des milieux naturels où se rencontrent l'eau et la terre. Il existe une grande diversité de zones humides liée aux différences de climat, de nature géologique, d'origine de l'eau et des écoulements... A l'intérieur des terres mais aussi sur le littoral, les zones humides, en Picardie comme en France, ont toutes été créées ou modifiées par l'Homme. Elles assurent trois fonctions essentielles : hydrologiques (régulation et stockage de l'eau, épuratrices (qualité de l'eau) et écologiques (milieu naturel riche et complexe, "corridor" écologique, réservoir de biodiversité...)). Les zones humides sont des milieux naturels précieux et méritent la plus grande attention. A quoi ressemblent-elles ? Où se trouvent-elles ? Cette exposition est un regard sur les zones humides de Picardie, à la découverte de ces paysages et de ces ambiances...

Cette exposition a été réalisée par le Conservatoire d'espaces naturels de Picardie, dans le cadre d'un projet de valorisation des zones humides de Picardie, avec le concours et le soutien financier de l'Agence de l'Eau Artois-Picardie et de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie.
L'exposition est libre d'accès ; son prêt est gratuit.
Renseignements auprès du Conservatoire d'espaces naturels de Picardie : contact@conservatoirepicardie.org - Tél. 03 22 89 63 96

La Moyenne Vallée de l'Oise

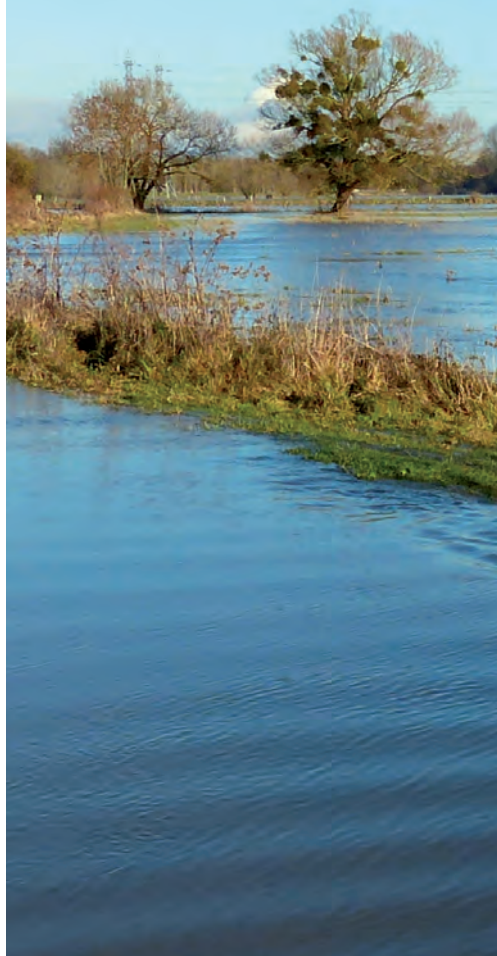
Le territoire de la Moyenne Vallée de l'Oise a fait l'objet d'une attention particulière en matière de valorisation en 2014 avec la réalisation d'un stage et la création de 2 affiches sur le territoire.

Stage de réflexion

Le Conservatoire a accueilli, du 17 février au 29 août, Mathilde PIGEASSOU, étudiante en Master 2 Professionnel « Valorisation du Patrimoine et Développement territorial » dans le cadre d'un stage intitulé « Evaluation des potentialités de valorisation d'un ensemble de sites naturels gérés par le Conservatoire d'espaces naturels en Moyenne Vallée de l'Oise et rédaction d'un plan d'action ». Il s'agissait, d'une part, de faire un état des lieux des sites du Conservatoire en terme d'accueil du public et de valorisation, et, d'autre part, de définir un projet d'événement festif et grand-public valorisant le travail du Conservatoire et des agriculteurs partenaires en vallée de l'Oise. Mathilde a donc parcouru les nombreuses parcelles du Conservatoire dans la vallée de l'Oise, sur un tronçon allant de Mayot, au Nord de la Fère, jusqu'au Plessis-Brion. Un bilan a été dressé et des potentialités de valorisation identifiées, tant sur les sites du Conservatoire qu'auprès d'autres acteurs locaux. Plusieurs sites sont ainsi particulièrement favorables à l'accueil du public. Cette présence active sur le terrain a permis également de nombreux contacts avec les partenaires techniques, institutionnels et touristiques. Enfin, autre volet conséquent du stage, l'étude de faisabilité d'une fête « agriculture et nature » a pris place dans le cadre d'un projet CASDAR « Mobilisation collective pour l'agro-écologie » piloté par la Chambre d'agriculture de l'Aisne pour le compte de l'association Agriculture Environnement en Vallée de l'Oise et avec le Conservatoire d'espaces naturels de Picardie. Plusieurs scénarii pour l'organisation d'une « Fête du Foin » ont été définis et chiffrés. Il conviendra, en 2015, d'affiner ce projet et de le rendre opérationnel.

La Moyenne vallée de l'Oise s'affiche

Autre action de valorisation sur la vallée de l'Oise en 2014, la réalisation de 2 posters panoramiques sur les thèmes : « Eau et richesses naturelles » et « Agriculture et Nature ». Il s'agit de promouvoir un partenariat fructueux pour les paysages et les espèces entre des agriculteurs de la vallée et le Conservatoire ainsi que d'expliquer le rôle de l'eau pour la richesse biologique et le fonctionnement de la vallée. Ces posters sont diffusés dans la vallée de l'Oise.



Poster
«Eau et richesses naturelles»



Poster
«Agriculture et nature»

La valorisation des sites gérés

Afin de favoriser l'appropriation locale et la découverte du patrimoine naturel, le Conservatoire d'espaces naturels de Picardie aménage les sites naturels qu'il gère et permet ainsi, lorsque cela est possible, une visite autonome. Les aménagements techniques ou pédagogiques sensibilisent un public de passage et l'invitent à la découverte de la nature.

De nouveaux équipements

En 2014, le Conservatoire a poursuivi son effort d'ouverture au public en installant de nouveaux panneaux d'accueil et/ou en rénovant des panneaux vieillissants ou endommagés.

Ainsi, les sites naturels du Marais de Pondron à Fresnoy-la-Rivière, le Marais Communal d'Epagne-Epagnette, l'Etang de Lavilletertre ou encore le Larris de Grouches-Luchuel ont été mis à l'honneur sur des panneaux d'accueil posés courant 2015. Un nouveau support d'information a également été posé au cœur du village de Fresnoy-la-Rivière pour présenter les zones humides de la commune.

D'autres équipements vieillissants ont été remplacés après une dizaine d'années de bons et loyaux services. C'est le cas du panneau d'accueil du larris de la Vallée du Chêne dont la 1^{ère} version datait de 2007. Les panneaux de Coincy ont été également changés et ont même été complétés par la réalisation d'une plaquette de présentation du site naturel.



A Fresnoy-la-Rivière, un panneau sur les zones humides complète l'information des habitants au cœur du village



Le panneau d'information du Marais de Pondron



Le panneau d'accueil du Marais d'Epagne-Epagnette

Réserve naturelle des landes de Versigny : l'aménagement continue

Enfin, les sentiers d'interprétation du Petit Zouzou et du Grand Zouzou ont pris forme grâce à l'implantation du fléchage le long du chemin et surtout grâce à l'implantation des silhouettes des deux personnages sur le site. Le panneau Relais information service imaginé à l'entrée de la Réserve a été réalisé pour informer les visiteurs et permettre, en parallèle, un affichage ponctuel. Il sera posé en 2015.

Le Parc des Bruyères à l'étude

Le Parc des Bruyères de Fère-en-Tardenois a fait l'objet d'une étude de valorisation dans le cadre du stage de Kevin GEORGIN en formation Brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport spécialités : Activités Physiques pour Tous et Activités de Randonnée. Son rapport complètera la réflexion menée en 2015 pour un aménagement à moyen terme de ce site naturel du sud de l'Aisne.



Les silhouettes du Petit Zouzou et du Grand Zouzou accueillent le visiteur dès l'entrée de la Réserve

Quelques chiffres :

4 ZNIEFF créées en 2014

4 ZNIEFF étendues en 2014



Accompagner les politiques publiques

Pour atteindre ses objectifs associatifs, le Conservatoire d'espaces naturels de Picardie a développé des partenariats de longue date avec l'État, la Région, les trois Départements, les communes et intercommunalités, les agences de l'eau. Ainsi, là où les objectifs convergent, le Conservatoire accompagne ses partenaires en proposant ses compétences scientifiques, techniques et pédagogiques pour garantir une préservation durable du patrimoine naturel régional.

Inventaire permanent des ZNIEFF

L'inventaire permanent des Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Floristique et Faunistique est coordonné par le Conservatoire qui assure une mission de secrétariat scientifique en appui à la DREAL Picardie.

L'année 2014 a été marquée par une remise à plat de la méthode de travail notamment en ce qui concerne les échanges avec le MNHN (interopérabilité des systèmes d'information) mais aussi en lien avec le CSRPN. Ce travail a permis de faire aboutir la démarche de validation d'un grand nombre de ZNIEFF qui n'étaient pas encore officiellement reconnues depuis 2009.

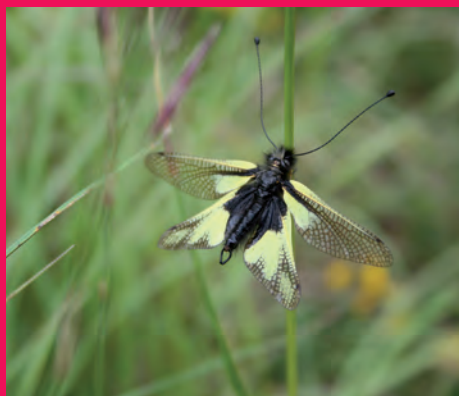
Elles seront prochainement en ligne sur le site de l'INPN et actualisées à l'aide des données faune-flore produites par le Conservatoire jusqu'à 2014.

Dans la suite du travail réalisé en 2013, les équipes départementales ont poursuivi le travail de terrain et contribué à de nouvelles créations et à des modifications de périmètres qui seront proposées en 2015 pour validation. Il s'agit notamment des derniers espaces de prairies et de bocages des buttes de Coivrel dans l'Oise, d'une zone de passage intraforestière à grande faune dans l'ouest du Laonnois ou encore, de sites de pelouses marnicoles en vallée de la Marne.

Suite aux résultats obtenus avec le CBN de Bailleul à l'occasion de l'inventaire des tourbières en Haute-Somme axonnaise, un projet de ZNIEFF de type 2 a pu être esquissé en 2014 et devrait également être proposé en 2015 pour reconnaître l'intérêt patrimonial et fonctionnel de ces zones humides emblématiques.



Inule à feuilles de saule



Ascalaphe, insecte typique des côteaux de la vallée de la Marne



Cerf élaphe

Les plans nationaux d'action «espèces»

Le Conservatoire porte 3 déclinaisons régionales de PNA :

Odonates et *Maculinea*

La rédaction des deux plans d'actions « insectes » (odonates et papillons du genre *Maculinea*) a été engagée en 2014 avec une finalisation prévue en 2015. Un premier bilan des actions menées en faveur des odonates a pu être dressé et rend compte des complémentarités entre les différents dispositifs en vigueur sur les sites abritant les espèces du plan (RNN, RNR, sites Natura 2000, ENS). Ces premiers résultats ont été présentés lors d'une journée d'information organisée par les services de l'état.

Outre cette information, les équipes ont d'ores et déjà décliné des actions de connaissance et de gestion sur le terrain. Dans le cas des *Maculinea*, le protocole d'étude des fourmi-hôtes proposé au niveau national par l'OPIE a pu être testé dans l'Oise. Sur le camp de Sissonne une réflexion visant à l'adapter est en cours pour tenir compte des spécificités du site (multiplicité des modes de gestion, surfaces importantes des habitats favorables).

Dans le cas des odonates, on note en 2014 la réalisation de deux études sur l'Agrion de mercure avec des perspectives d'applications concrètes dans la gestion des cours d'eau et des zones humides adjacentes (Thève, Vexin, basse vallée de la Somme). cf : volet « Connaître » du présent rapport

Toutes ces actions constituent des retours d'expérience qui vont bénéficier à l'élaboration de fiches-actions proposées dans les plans régionaux que ce soit sur le plan technique ou partenarial avec différents axes de travail identifiés : adaptation des pratiques sylvicoles, des usages agricoles ou encore de l'accueil du public et de la formation des agents de terrain.



Rôle des genêts

A travers un programme LIFE+ depuis septembre 2011, de nombreuses actions issues du plan sont mises en œuvre concrètement sur le terrain et l'activité a tourné à plein régime en 2014.

Le suivi annuel des effectifs en moyenne vallée de l'Oise, réalisé depuis 1990, a permis de relever un nombre important de mâles chanteurs (30 à 32), quasi équivalent au record enregistré en 2009 (33).

Les actions mises en œuvre, comme les mesures d'urgences, ciblées sur les parcelles effectivement occupées par les Râles, jouent pleinement leur rôle dans ces résultats positifs. Leur pérennisation au-delà du programme devra être un objectif essentiel de l'après LIFE. En parallèle, la mise en œuvre ciblée des « bandes refuges » dans le cadre de l'animation MAET apporte aux râles des genêts (et à bien d'autres espèces) des milieux de vie favorable pendant toute la saison de reproduction. La découverte de poussins non volants fin août dans des parcelles ou bandes non encore fauchées démontre bien tout l'intérêt de ces actions pour le succès de reproduction et donc l'avenir de l'espèce.

Le Conservatoire a également accueilli le second séminaire technique du programme permettant d'élargir les échanges entre les 3 partenaires du projet, à d'autres structures impliquées dans la préservation du Rôle au niveau national et international.



Appât sucré utilisé pour le recensement des fourmis sur les sites à *Maculinea alcon rebelii*

Quelques chiffres :

24,98 ha en mesures d'urgence pour **15** Rôles des genêts (retard de fauche au 31/07)

15,52 ha de bandes refuges (MAET) fauchées au 31/08 localisées pertinemment soit :

75% des mâles chanteurs couverts par un retard de fauche

Programme de développement rural hexagonal (PDRH) 2007-2013 :

Synthèse de l'implication du Conservatoire dans les politiques agro-environnementales

Ce début d'année 2015 est l'occasion de dresser un bilan de l'implication du Conservatoire dans la mise en œuvre en Picardie du PDRH 2007-2013, programme qui s'est prolongé jusque fin 2014.

Le Conservatoire est un acteur historique de la mise en œuvre des mesures agro-environnementales en particulier en vallée de l'Oise avec la mise en place dès 1994 des premiers dispositifs.

Sur la période 2007-2014, le Conservatoire a poursuivi et développé son implication en tant qu'opérateur agro-environnemental sur les territoires à forts enjeux biodiversité de Picardie. Il a ainsi été sur cette période directement opérateur des mesures agro-environnementales territorialisées (MAET) sur 7 territoires (Moyenne et haute vallée de l'Oise, Marais de la Souche, Collines du Laonnois, Coteaux du Tardenois, prairies floricoles de la vallée de l'Aisne et pelouses régionales). Il a ainsi monté en étroite collaboration avec les chambres départementales d'agriculture et les exploitants concernés plus de 150 dossiers d'aides agro-environnementales. Ces dossiers ont permis d'activer auprès des différents financeurs (FEADER, Etat, Région, AESN) plus de 2 millions d'euros au profit de démarches agro-environnementales qui ont concerné plus de 2 000 ha dont une grande partie sur la vallée de l'Oise et les pelouses sèches de Picardie. En plus de ces territoires, le Conservatoire a été co-animateur sur les territoires des Haute et Moyenne vallées de la Somme et en vallée de la Bresle. Il a également activement participé à l'élaboration et à l'animation des MAET corridors sur les territoires du Laonnois, du Santerre et du Valois.

En 2014, le Conservatoire a participé à plusieurs groupes de travail pour l'élaboration du nouveau programme d'aides agro-environnementales 2014-2020. Il a également de nouveau candidaté pour la campagne 2015 en tant qu'opérateur pour la MAE « pelouses régionales » et pour les territoires de la haute et moyenne vallée de l'Oise.

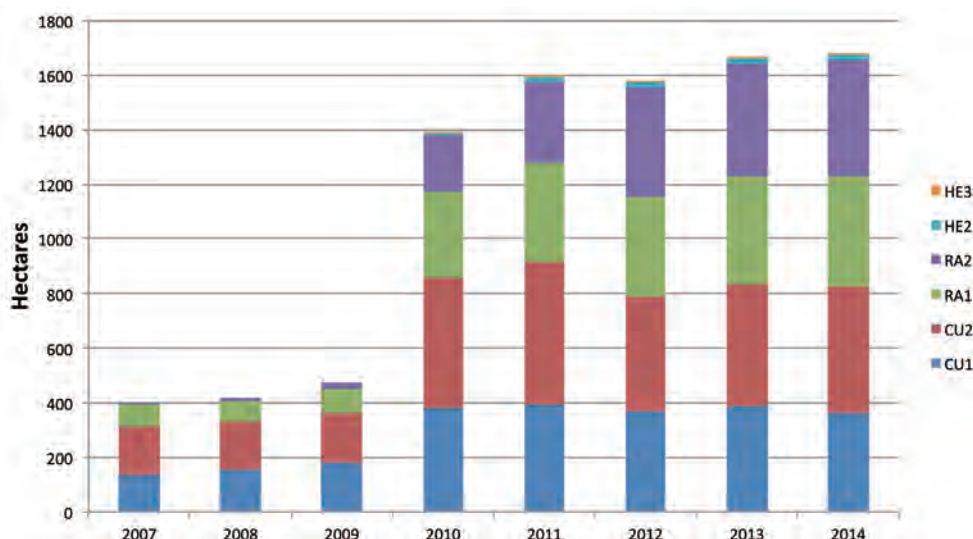
Quelques chiffres :

Opérateur agro-environnemental sur **7** territoires

+ de 150 dossiers montés

+ de 2 millions d'euros d'aides pour les exploitants

+ de 2 000 hectares contractualisés



Evolution des surfaces engagées en MAET en Moyenne Vallée de l'Oise par type de mesure

Natura 2000 : Bilan synthétique de l'action du Conservatoire sur la période 2007-2014

Comme pour les politiques agro-environnementales, la fin du programme européen nous amène à faire un bilan synthétique de l'action du Conservatoire sur les sites Natura 2000 pour la période 2007-2014.

Ainsi sur la période, le Conservatoire a rédigé seul ou avec des partenaires 5 DOCOB et a contribué à l'élaboration de 19 autres. En 2014, le Conservatoire a notamment finalisé avec l'ONF la rédaction du DOCOB de la Forêt de Verdilly. Il a également été animateur de 10 DOCOB et il a apporté une assistance technique et scientifique à l'opérateur ou l'animateur sur 18 sites.

A fin 2014, 122 sites en gestion Conservatoire sont présents au sein de sites Natura 2000 pour 2 817 ha soit 56,22 % des sites et 57,6 % des surfaces d'intervention du Conservatoire. A cela s'ajoutent 32 sites en assistance à la gestion pour 977 ha soit un total de 3 794 ha de sites Conservatoire situés en Natura 2000.

Sur ces sites, le Conservatoire a mis en œuvre pour la restauration ou l'entretien des habitats d'intérêt communautaire ou les habitats d'espèces, 50 contrats Natura 2000 sur les 102 contrats engagés en région Picardie, soit 49 % des contrats correspondants à 32,7 % des montants engagés sur la période. L'action des contrats a été complétée ou poursuivie par la mise en œuvre d'actions financées hors contrat ou par les mesures agro-environnementales au profit de la restauration ou de l'entretien d'importantes surfaces d'habitats naturels (habitats tourbeux, pelouses calcicoles, prairies de fauches, landes...) et d'habitats d'espèces (chauves-souris, Cuivré des marais, Ache rampante...).



Travaux de déboisement au Genoive dans le cadre d'un contrat Natura 2000



Travaux de déboisement sur le Larris de Lanches-Saint-Hilaire dans le cadre d'un contrat Natura 2000

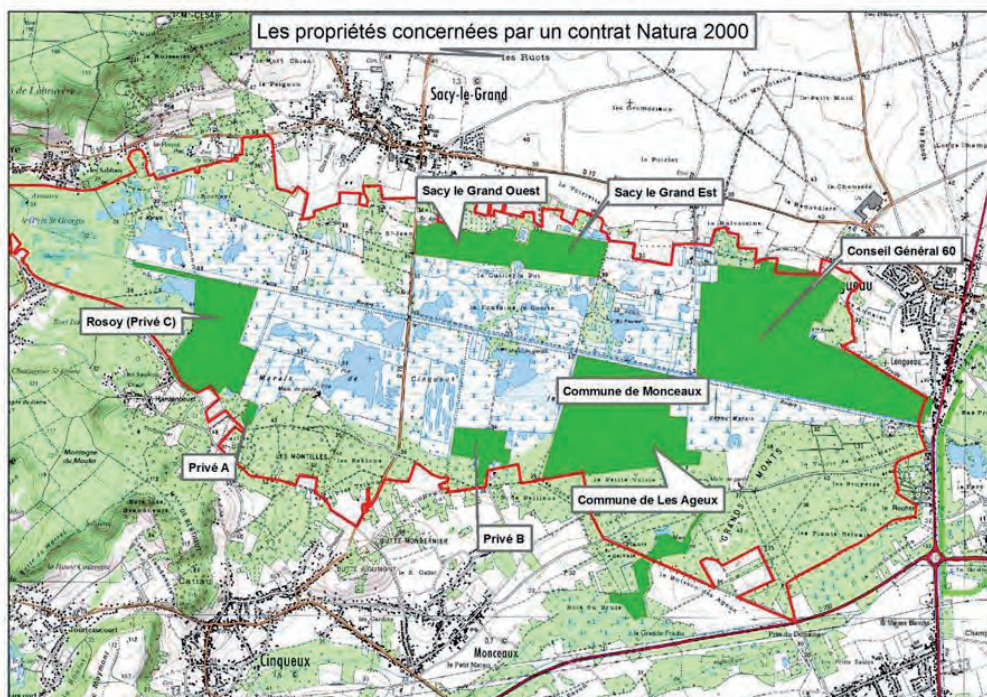
Quelques chiffres 2007-2014:

10 animations de DOCOB

5 DOCOB rédigés

19 contributions à la rédaction de DOCOB

50 contrats Natura 2000 mis en œuvre par le CEN Picardie



Mise en œuvre de contrats Natura 2000 sur le Marais de Sacy (en 2014)





Prise en compte de l'enjeu Zone humide

En 2014, le Conservatoire poursuit son travail de montage de projets et de mobilisation des acteurs en faveur de la préservation des zones humides au travers des actions de la Cellule d'Assistance Technique Zones Humides (CATZH). Enjeu prioritaire du X^{ème} programme de l'Agence de l'eau Seine-Normandie, les zones humides jouent un rôle primordial de régulateur du régime des crues ou sur la qualité de l'eau en plus d'être des cœurs de biodiversité. Même la plus petite zone humide a un rôle à jouer et le Conservatoire s'emploie à sensibiliser les élus à la prise en compte de cet enjeu.

Plusieurs collectivités sollicitent ainsi aujourd'hui le Conservatoire afin qu'il les accompagne au travers de projets d'acquisition, d'une assistance administrative et technique pour l'évaluation patrimoniale des zones humides de leur propriété, la prise en compte de celles-ci dans le cadre de l'élaboration des PLU ou encore pour des conseils pour concilier exploitation sylvicole et restauration de zones humides. Le Conservatoire apporte par exemple son appui technique et scientifique aux animateurs de contrats globaux pour l'eau du Sud de l'Aisne et de Thiérache dans le cadre de projets d'inventaires ou de pré-localisation des zones humides. Sur les deux départements de l'Aisne et de l'Oise de multiples projets voient ainsi le jour ou se poursuivent !

La première lettre d'information de la Cellule, intitulée « *La Doleau'mède* », a été publiée en décembre 2014 et envoyée à toutes les communes, collectivités et partenaires de l'Aisne et de l'Oise, territoire d'intervention de la CATZH. Cette lettre d'information a pour objectif de mettre en lumière des actions récemment engagées en faveur des zones humides et de préciser certains points de la réglementation relatifs à leur préservation.



L'acquisition de zones humides est également un point fort des actions de la CATZH, tout particulièrement en Vallée de l'Oise, afin notamment de garantir en collaboration avec la profession agricole la pérennité des prairies inondables de fauche primordiales pour la préservation de l'espèce emblématique de la Vallée, le Râle des genêts.

Acquisitions 2014 en Moyenne Vallée de l'Oise:

8,5 ha de prairies et boisements pour :

46 637 euros (frais de notaire inclus)

18 ha en cours d'acquisition

Trame verte et bleue

Le Schéma Régional de Cohérence Ecologique est un outil d'aménagement durable du territoire dont le but est le maintien ou la restauration de la connectivité pour les milieux et les espèces. La mise en place de ce réseau écologique sur l'ensemble du territoire constitue l'une des mesures phares du Grenelle de l'environnement.

Dans ce cadre, le ConservatoirePicardie est partie prenante de la construction du schéma et a participé aux nombreux ateliers relatifs au plan stratégique d'actions, afin de mettre en valeur les mesures favorables sur la base des outils déjà utilisés ; ainsi qu'au groupe de travail relatif au guide d'utilisation du SRCE, document clé pour sa bonne compréhension par les acteurs.

Le Conservatoire s'est également investi dans des déclinaisons plus locales : trame verte et bleue d'Amiens Métropole, intégration de la problématiques TVB dans une étude sur les chemins de la Communauté de Communes du Chemin des dames auprès de Chemins de Picardie.

L'accompagnement des démarches territoriales :

Signature d'une convention avec la communauté de communes du Val de Noye

La signature d'une convention avec la Communauté de communes du Val de Noye s'inscrit dans le cadre d'un développement du partenariat avec les intercommunalités de la Somme destiné à préserver et valoriser les sites naturels de leur territoire.

Cette convention a vu le jour grâce à la présence d'élus motivés souhaitant s'impliquer et développer des actions en faveur du patrimoine naturel.

Le Conservatoire est déjà gestionnaire de plusieurs sites naturels : larris communal et Bois de Berny à Ailly-sur-Noye, cavités de la Faloise et de Chirmont. Les enjeux écologiques de ce territoire sont, notamment, représentés par les larris (notamment avec l'Anémone sauvage) et, les gîtes à chauves-souris.

Cette convention permettra le développement d'actions d'amélioration de la connaissance du patrimoine naturel, de protection par le Conservatoire des sites à forts enjeux, d'accompagnement pour les sites à intérêt écologique moindre. Un volet de sensibilisation et de formation sera également mis en œuvre.



La signature de convention entre Jean-Claude LECLABART, Président de la Communauté de communes du Val de Noye, et Christophe LEPINE, Président du Conservatoire d'espaces naturels de Picardie

Convention et journée de formation pour le Syndicat Mixte Baie de Somme Trois Vallées

Suite à la signature d'une première convention en 2009 avec l'association de préfiguration du Parc naturel régional Picardie Maritime, une deuxième convention a été signée cette année avec le Syndicat mixte Baie de Somme 3 vallées, nouveau porteur du projet de parc. Elle doit notamment permettre que le développement des missions du parc se fasse dans un esprit de complémentarité avec le travail du Conservatoire, gestionnaire de nombreux sites naturels sur ce territoire.

Dans le cadre de ce partenariat, une journée de formation du personnel travaillant sur le projet de parc a été réalisée ; cela a été l'occasion d'échanger sur les enjeux écologiques de deux sites naturels (une pelouse calcicole et un marais) et sur la gestion écologique qui y est conduite par le Conservatoire.



La mûche de Chirmont



Convention de partenariat

Quelques chiffres :

29 Conservatoires d'espaces naturels en France

1 Fédération des Conservatoires d'espaces naturels

27^{ème} congrès

460 congressistes

32 participants du CEN

Picardie (salariés et bénévoles)



Réseau et partenaires inter-réseaux

Le Conservatoire d'espaces naturels de Picardie conçoit son action régionale comme un élément structurant des politiques de conservation de la nature à une échelle plus large, notamment au travers des actions de l'ensemble du réseau des conservatoires d'espaces naturels et de leur fédération, mais également des partenariats qu'il peut avoir avec d'autres structures. En ce sens, le Conservatoire d'espaces naturels de Picardie entend contribuer à des actions d'ampleur inter régionale ou nationale d'une part et bénéficier des expériences acquises au sein des différents réseaux auxquels il participe d'autre part ; sans négliger des réseaux plus locaux dans le domaine de la gestion d'espaces naturels notamment. Il s'agit aussi de mutualiser des moyens pour une conservation de la nature plus efficace.

Le Congrès annuel des Conservatoires

Le Conservatoire d'espaces naturels de Lorraine et la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels ont organisé du 1 au 4 octobre 2014 un congrès des Conservatoires d'espaces naturels sur le thème : « Espèces et espaces sans frontières ».

Lors de ce congrès à Thionville (Meuse), 460 participants ont pu échanger autour de nombreuses séquences de travail, de visites de terrain et de moments de convivialité. Cette importante participation témoigne d'une dynamique toujours aussi forte du réseau avec la volonté de partager des expériences tournées y compris à l'international (nombreux échanges avec des intervenants belges, luxembourgeois et allemands). 32 salariés et bénévoles du Conservatoire de Picardie étaient présents.

Parmi les travaux, le Conservatoire d'espaces naturels de Picardie a contribué à la préparation et l'animation des conférences techniques thématiques (CTT) suivantes : Plans de gestion (travail sur l'élaboration des plans de gestion par les Conservatoires dans le cadre du guide ATEN), Bénévolat (comment recruter, accompagner, fidéliser des administrateurs, conseillers scientifiques, conservateurs bénévoles ?).

Il est également intervenu dans :

- la CTT Partenariat entre acteurs de la préservation des milieux naturels où l'exemple du programme d'intervention coordonné en faveur de la préservation des zones humides de la moyenne vallée de la Somme a été présenté (partenariat Conservatoire d'espaces naturels-CdL-CG Somme).
- la CTT Compensation écologique pour présenter la réflexion sur un tableau de bord partagé entre le Conservatoire et les autorités publiques (DREAL/ Agences de l'eau/Région) pour une mise en application régionale de la doctrine Eviter - Réduire - Compenser.



Groupe de travail lors du congrès

La Conférence technique thématique Bénévolat

L'objectif de cette CTT était d'identifier les outils, les démarches émergentes permettant de maintenir le dynamisme du bénévolat au service des actions des Conservatoires d'espaces naturels.

La présentation du Conservatoire de Picardie a porté sur la thématique « Adhérer, c'est bien, s'impliquer c'est mieux ! ». Le rôle des Conservateurs bénévoles et des administrateurs au sein de notre association a été mis en avant, ce qui a mis en évidence la place importante du bénévolat ainsi que des pistes nouvelles de fidélisation à mettre en place. L'expérience picarde a pu profiter à d'autres Conservatoires, moins engagés dans cette voie.

La Conférence technique Scientifique

En collaboration étroite avec la fédération des Conservatoires, le Conservatoire de Picardie anime pour le réseau depuis 2013 une conférence technique regroupant l'ensemble des responsables scientifiques du réseau afin de développer les échanges, collaborations et bonnes pratiques dans ce domaine cœur de notre action. Parmi les différents sujets abordés en 2014, deux ont suscités des travaux et réflexions plus poussés.

Contribution au guide ATEN Plan de gestion

Le réseau a été fortement sollicité pour contribuer au nouveau guide d'élaboration des plans de gestion d'espaces naturels, piloté par l'ATEN et devant succéder au guide RNF de 2006. Le Conservatoire de Picardie a contribué notamment aux réunions d'échanges avec l'ATEN et le prestataire ainsi qu'à la relecture des documents de travail. De plus il animé la CTT portant sur ce sujet au congrès de Thionville, permettant de faire remonter une contribution globale du réseau, doté d'une expertise de longue date en la matière. Les CEN se sont attachés notamment à poser les questions des périmètres d'intervention (évolutifs, multi-sites), de l'échelle temporelle (hiatus entre échelle des processus écologique et application du plan de gestion), de l'emboîtement de différents niveaux d'enjeu (espèces, habitats, écosystème, réseaux). Plusieurs propositions d'ordre méthodologique ont été formulées.

La valorisation des données des Réseaux Conservatoire et RNF

A l'initiative de la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels, un projet de valorisation des données naturalistes produites sur les réserves naturelles et les sites gérés par les Conservatoires a démarré au dernier trimestre 2014.

Dans ce but, un groupe de travail constitué de responsables scientifiques, de géomaticiens et de la Fédération s'est réuni à 2 reprises en 2014 et une troisième fois avec l'équipe de Réserves Naturelles de France.

Il s'agit pour les Conservatoires d'espaces naturels de montrer leur contribution à la connaissance et à la préservation de la biodiversité d'une part et d'alimenter l'inventaire national du patrimoine naturel (INPN) d'autre part, obligation donnée par l'agrément Etat-Région. Ce travail est mené en collaboration étroite avec le MNHN (en charge de l'INPN) et verra une première concrétisation lors du congrès commun Conservatoire d'espaces naturels-RNF en 2015 (premier bilan).



Quelques chiffres :

17 participants à la
Conférence technique
scientifique venus de :

11 Conservatoires d'espaces
naturels et de la Fédération

Conservatoires d'espaces naturels **AGIR pour les espaces naturels dans les territoires**

3 000 sites gérés par les Conservatoires d'espaces naturels en France métropolitaine et en Outre-mer

Vous aussi, rejoignez-nous et contribuez à l'action des Conservatoires d'espaces naturels !
Toutes les informations sur : www.reseau-cen.org

CONNAITRE la biodiversité

PROTEGER et GERER un réseau d'espaces naturels

ACCOMPAGNER les politiques et les acteurs du territoire

VALORISER le patrimoine écologique

ACTIONS réalisées grâce à :

Une maîtrise foncière et d'usage des sites	Un savoir-faire déployé depuis 40 ans	Des ressources humaines
<ul style="list-style-type: none"> 147 000 ha Location par municipalités : 3 000 ha Appariements : 11 000 ha Matières d'usage : 131 000 ha 	<ul style="list-style-type: none"> 35 plans nationaux d'action espécies Un des principaux opérateurs « Natura 2000 » France Opérateurs : 173 Consoob : 250 000 ha Animateurs : 169 Consoob : 230 000 ha Signataires : 260 contrats Natura 2000 GESTION de : 35 réserves naturelles nationales, 50 réserves naturelles régionales, 70 000 ha et 31 camps militaires 	<ul style="list-style-type: none"> 770 salariés 6 400 adhérents et bénévoles COO : 86% COU : 14% 6 400 adhérents et bénévoles 3 000 bénévoles actifs

Préfinancé avec le soutien du Crédit Coopératif

En actions nationales

Cahier Technique « Le Chantier nature, un outil de sensibilisation à la biodiversité »

Le Conservatoire de Picardie a participé à la rédaction du cahier technique du Conservatoire d'espaces naturels de Rhône Alpes « Le Chantier nature un outil de sensibilisation à la biodiversité ». Il a pu mettre en avant sa longue expérience de la mise en place des chantiers nature ainsi que son partenariat avec l'IME d'Ailly-sur-Somme, à La Chaussée-Tirancourt.

Ce document présente les grandes catégories de publics concernés par les chantiers nature (public bénévole, public en insertion, public en formation), les effets directs et indirects produits par le chantier nature et son rôle en tant qu'outil de sensibilisation à la biodiversité.



Collaboration au kakémono du Réseau

Le Conservatoire d'espaces naturels de Picardie a contribué pratiquement (PAO) à la réalisation du kakémono de présentation du Réseau des Conservatoires d'espaces naturels.

Implication des bénévoles du Conservatoire dans le réseau «Conservatoires d'espaces naturels»

Les administrateurs du Conservatoire participent grandement à la vie du réseau des Conservatoires. Pierre DRON et Christophe LEPINE représentent la Picardie au Conseil d'administration de la Fédération.

Christophe LEPINE exerce également les responsabilités de secrétaire général du Fonds de dotation des Conservatoires d'espaces naturels et de la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels.

A ce titre, il anime stratégiquement l'équipe « animation de réseau » de la Fédération basée à Orléans et coordonne les actions nationales réseau «Fréquence Grenouille», «Chantiers d'automne» et «Tour de France».

En 2014, Christophe LEPINE a assuré politiquement le suivi de mission de préfiguration d'un Conservatoire d'espaces naturels en Pays de la Loire, une mission d'audit dans la Sarthe qui a conduit à la création ce printemps d'un Conservatoire dans cette région.

Cette implication importante (une quarantaine de jours valorisés en 2014 par la Fédération) permet aussi une reconnaissance nationale de l'action du Conservatoire de Picardie.

Quelques chiffres :

2 884 sites gérés en France

147 146 hectares gérés

6 306 adhérents

2 998 bénévoles

772 salariés

Télécharger le cahier technique :

www.reseau-cen.org/fr/cahier-technique-le-chantier-nature-un-outil-de-sensibilisation-la-biodiversite-0

Le lancement national de l'Opération fréquence grenouille

Le Samedi 1er mars 2014 le Conservatoire d'espaces naturels de Picardie a accueilli le coup d'envoi officiel de la 20e édition Fréquence Grenouille sur le barrage temporaire de l'étang de la Logette, commune de Beuvarde (Aisne).

Cette opération du Réseau des Conservatoires d'espaces naturels et de Réserves naturelles de France a accueilli 35 personnes qui ont pu observer et mieux comprendre le dispositif de barrage temporaire mis en place depuis 2008 par le Conservatoire d'espaces naturels de Picardie.

Christophe LEPINE, secrétaire général de la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels, a rappelé l'importance de ce lancement fêtant les 20 ans de Fréquence Grenouille.

Vincent SANTUNE, Président de Réserves Naturelles de France a mis en avant le partenariat existant entre les deux réseaux et parlé de l'importance de la protection des zones humides.

Didier PINCONNET, Directeur territorial des Vallées de Marne pour l'Agence de l'eau Seine Normandie a présenté l'évolution des missions de l'Agence de l'eau, qui se consacrent de plus en plus à la protection des zones humides, milieux naturels importants pour l'écologie et pour la gestion de l'eau potable.

Géraud DE GOEDE, Animateur Gestion durable des espaces publics, à l'Union des Communautés de Communes du Sud de l'Aisne, a présenté le travail collaboratif existant avec le Conservatoire d'espaces naturels de Picardie, via une convention signée en 2013

Cette journée a également été l'occasion d'inaugurer l'exposition photographique «Un regard sur les Zones humides de Picardie» avec l'Agence de l'eau Seine-Normandie.



Ramassage des amphibiens lors du Lancement de l'Opération Fréquence grenouille

Le Tour de France des Conservatoires est passé par la Picardie

Ce tour de France s'est tenu sur le site de Samara à La Chaussée-Tirancourt dans la Somme. Une présentation de la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels a été réalisée par Christophe LEPINE, Secrétaire général de la Fédération, Eliane AUBERGER, Secrétaire générale-adjointe de la Fédération et Présidente du Fonds de dotation des Conservatoires d'espaces naturels et Adeline DESTOMBES, Chargée de mission Animation réseau des Conservatoires.

A leur tour, les représentants de la Picardie ont fait une présentation du Conservatoire d'espaces naturels de Picardie.

Ces présentations en salle ont été suivies de la visite du site naturel de la Vallée d'Acon.

Cette journée s'est achevée par la remise des insignes de Chevalier de l'Ordre National du Mérite par Roger GONY, Chevalier de la Légion d'Honneur, Président du Conservatoire d'espaces naturels de Champagne-Ardenne, à Christophe LEPINE, Président du Conservatoire d'espaces naturels de Picardie, Secrétaire général de la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels, suivie du verre de l'amitié.



L'équipe s'est rassemblée sur le site de la Vallée d'Acon



Remise des insignes de Chevalier de l'Ordre national du mérite à Christophe Lépine



Quelques chiffres :

615 adhérents

48 salariés

43,72 ETP

3 emplois d'avenir

19 stagiaires accueillis

La structure

Gestion des ressources humaines

Effectif

L'effectif du Conservatoire s'élève en 2014 à 43,72 équivalents temps plein, dont 44 contrats à durée indéterminée et trois salariés embauchés dans le cadre du dispositif Emplois d'avenir sur des postes d'Agent technique pâturage et d'Agent technique entretien d'espaces naturels.

Accueil de stagiaires

Le Conservatoire a par ailleurs accueilli 19 stagiaires conventionnés avec des établissements scolaires pour des stages d'une durée plus ou moins longue, pouvant aller d'une semaine pour les plus courts, jusqu'à six mois pour les plus longs.

Ces stagiaires s'inscrivent dans des cursus tels que des :

- Baccalauréat Professionnel : Gestion des Milieux Naturels et de la Faune (3),
Laboratoire Contrôle Qualité (1),
Sciences et Technologies de l'Agronomie et du Vivant (2)
- Brevet de Technicien Supérieur -Gestion et Protection de la Nature (4)
- Master sur les thématiques suivantes : Biodiversité Ecologie Agroécologie Environnement Ecosystèmes Agrosystèmes Développement durable (7)
- Master Valorisation du Patrimoine et Développement Territorial (1)
- Ecole de guide nature (1)

Le nombre de journées stagiaires en 2014 est égal à 1 400 jours.

Formations suivies en 2014

15 sessions de formation représentant 322 heures ont été suivies individuellement par les salariés du Conservatoire. En ajoutant les formations collectives « Sauveteur Secourisme du Travail », « Pédologie : gestion des espaces naturels, apports de la prise en compte des sols », « Photothèque AJARIS », cela s'élève à 1 063 heures.

Nombre de salariés concernés au total :

13 salariés concernés par une ou plusieurs actions de formation individuelle,
43 salariés concernés en comptant les formations collectives

Une attention a été portée sur la formation des jeunes en emploi d'avenir.

Des aides complémentaires sur les fonds mutualisés de l'OPCA (13 200 euros pour 2014) ainsi qu'une contribution volontaire qui complète notre obligation en matière de versement au titre de la formation professionnelle, permettent à un plus grand nombre de salariés du Conservatoire de bénéficier de formations, et de proposer, entre autres, des formations thématiques sur mesure telle que, cette année, la formation Pédologie.

3 formations groupées sur les thématiques suivantes :

Pédologie : apport de la prise en compte des sols dans la gestion des espaces naturels (10 salariés)

Photothèque AJARIS : prise en main du logiciel de gestion de la photothèque (27 salariés)

Sauvetage Secourisme du Travail Formation de base ou Maintien et actualisation des compétences sur plusieurs sessions de formation (39 salariés).

13 salariés ont participé à des formations ayant pour objet :

- Traitement et analyse des données de terrain : Module III « Concevoir, mettre en œuvre et valoriser des suivis d'espèces » (ATEN)
- Tuteur d'un salarié Emploi d'avenir
- Développement de plugins en PYTHON pour QGIS
- Gérer les relations bénévoles / salariés
- Approche du fonctionnement des écosystèmes littoraux (ATEN)
- L'organisation d'une manifestation : règles, méthodes et outils
- Enrichir sa culture Conservatoires d'espaces naturels (ATEN)

- De la DADS-U à la DSN : optimiser sa mise en place

Le Conservatoire bénéficie des offres de formation de l'ATEN (Acteurs, Territoires, Espaces Naturels) qui est un groupement d'intérêt public créé en 1997 à l'initiative du Ministère chargé de l'environnement. Il réunit aujourd'hui 21 organismes responsables de la gestion de la nature et de la protection de la biodiversité. Dans un monde où le capital de biodiversité, qui a valu aux espaces naturels protégés leur classement, risque de se modifier avec une rapidité accrue, la constitution de réseaux de compétences et de projets constitue l'essentiel de leur stratégie pour situer leur action à l'échelle pertinente.

Formations dispensées en 2014

Le Conservatoire a obtenu de la DIRECCTE Picardie le droit de dispenser des formations.

A ce titre, il a prodigué 4 formations en 2014 abordant les thématiques suivantes :

- Formation Flore en général et milieux pelousaires (2 jours) et Formation Sensibilisation des Services de l'Etat à la préservation des chiroptères (1 jour) destinée aux agents de l'Etat
- Formation des Commissaires enquêteurs sur les thématique des zones humides (0,5 jour) et chiroptères (0,5 jour)

Fonctionnement de la structure

Les instances représentatives du personnel ont été renouvelées en juin 2014. 2 délégués titulaires et 2 délégués suppléants ont été élus pour un mandat de 4 ans.

Agrément

Le Conservatoire a obtenu en 2014 un Agrément au titre de l'engagement de service civique. Cet agrément permet au Conservatoire d'accueillir des jeunes volontaires dans le cadre de la mission de service civique.

Cet agrément va permettre au Conservatoire d'accueillir en 2015 deux jeunes volontaires.

Anniversaire des 25 ans du Conservatoire

Le Conservatoire d'espaces naturels de Picardie a fêté ses 25 ans en 2014. L'Assemblée générale des 25 ans du Conservatoire qui s'est déroulée à Parfondru dans l'Aisne en mai 2014 a été un véritable succès enregistrant un nombre de participants important. Cette journée a été l'occasion de récompenser les gagnants du concours photos «25 ans du Conservatoire» et de procéder à la remise officielle de « La Pulsatille », bière spécialement brassée pour l'anniversaire des 25 ans du Conservatoire d'espaces naturels de Picardie, bière bio produite par la Brasserie de la Somme à Domart-en-Ponthieu.

Conseil scientifique

Il s'est réuni 3 fois en 2014 et a été consulté 2 fois par voie électronique. Il a traité des sujets suivants :

- Stratégie d'intervention foncière en moyenne vallée de l'Oise
- Proposition d'intervention du Conservatoire comme porteur d'une mesure compensatoire proposée par RTE sur demande de la DDTM de la Somme (avis défavorable)
- Projet de recherche de l'Institut LaSalle Beauvais, souhait de collaboration avec le Conservatoire, portant sur les interactions sol-plantes feedback et leur impact sur le fonctionnement de l'écosystème : modification des cycles géochimiques de l'azote et du phosphore et effets sur la diversité fonctionnelle et le fonctionnement de l'écosystème et des services rendus.

Le CS a également validé trois projets d'acquisition de parcelles en moyenne vallée de l'Oise et à Royaucourt-et-Chailvet, et 7 projets de bail emphytéotique (nouvelles contractualisations ou renforcement).

Enfin, 20 plans de gestion ont été validés. Malgré l'ampleur du travail réalisé par le CS dans ce domaine, l'efficacité est encore à améliorer car du fait de la production annuelle de plans de gestion, il reste encore du retard à combler.



Réunions institutionnelles et d'équipe

6 réunions du Conseil d'administration

9 réunions du Bureau

3 réunions du Conseil scientifique

4 réunions d'équipe plénières

Rapport financier 2014

Les comptes de l'exercice 2014 traduisent un résultat bénéficiaire de 22 693,14 euros.

Ces comptes reflètent une bonne gestion des projets ainsi qu'une maîtrise des frais de structure.

S'agissant du **Bilan** :

Actif	2013	2014	Variation 2014/2013	Passif	2013	2014	Variation 2014/2013
Immobilisations incorporelles	12 169,30	8 240,52	-3 928,78	Fonds associatif	1 766 894,53	1 808 783,53	41 889,00
Immobilisations corporelles	2 530 427,03	2 530 089,55	-337,48	Report à nouveau	-279 953,81	-279 953,81	
Immobilisations financières	101 379,80	106 803,80	5 424,00	Résultat de l'exercice	36 906,71	22 693,14	-14 213,57
Actif immobilisé	2 643 976,13	2 645 133,87	1 157,74	Autres fonds propres	2 372 807,00	1 897 518,93	-475 288,07
				Fonds propres	3 896 654,43	3 449 041,79	-447 612,64
Stocks		2 778,39	2 778,39	Provision pour risques et charges	72 400,00	87 630,00	15 230,00
Créances à recevoir	2 421 945,48	1 772 169,75	-649 775,73	Emprunts et dettes auprès des établissements financiers	1 136 506,21	1 086 703,40	-49 802,81
Disponibilités financières	642 110,10	1 077 675,15	435 565,05	Partenaires avances	9 638,46	21 209,86	11 571,40
Charges constatées d'avance	4 225,49	13 187,20	8 961,71	Dettes fournisseurs	271 057,55	228 706,55	-42 351,00
				Dettes fiscales et sociales	319 216,06	341 395,04	22 178,98
				Autres dettes	6 784,49	16 257,73	9 473,24
				Produits constatés d'avance		280 000,00	280 000,00
Actif circulant	3 068 281,07	2 865 810,49	-202 470,58	Dettes	1 743 202,77	1 974 272,58	231 069,81
Total général	5 712 257,20	5 510 944,36		Total général	5 712 257,20	5 510 944,37	

- On constate une stabilité des actifs immobilisés à 2 645 133 euros qui se retrouve dans celle de la dotation aux amortissements dans les charges d'exploitation soit 229 193 euros.

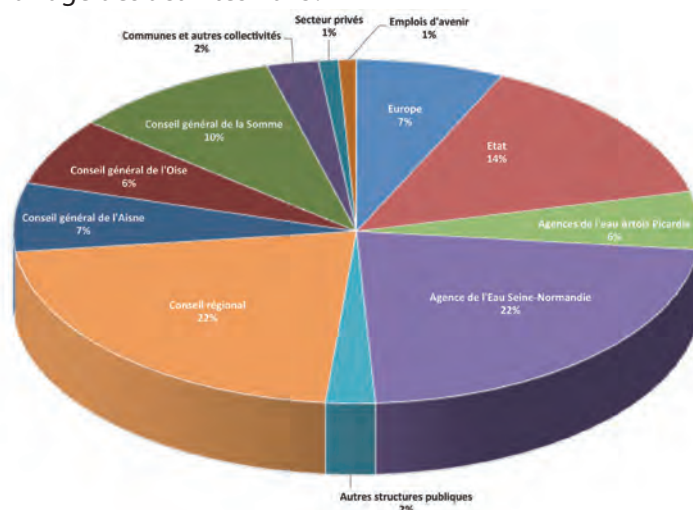
- Pour financer ces actifs, les fonds propres inscrits au passif s'élevaient à 3 449 041,79 euros et sont en baisse de 447 612 euros. Cette baisse est justifiée par l'augmentation des activités en 2014 ce qui a pour conséquence de réduire les fonds dédiés constatés en fin d'année, c'est-à-dire la part des partenariats réservés à cet effet.

- Les actifs circulants c'est-à-dire à court termes apportent deux informations essentielles. Les créances à recevoir baissent de 649 776 euros, car plus d'appels de fonds ont été traités en 2014 qu'en 2013. Cette augmentation des volumes financiers d'appels de fonds réalisés se retrouve pour partie dans les disponibilités financières puisque les cessions de créances ont augmenté de 256 445 euros. Par ailleurs, les situations des comptes bancaires se sont améliorées de 179 120 euros. Ainsi au total les disponibilités financières ont augmenté de 435 565 euros.

- Face à ces engagements, les dettes à moyen et court termes diminuent globalement de - 48 930 euros. Cette orientation trouve son origine dans l'amélioration continue de la dette fournisseur soit une baisse de - 42 351 euros et dans la réduction des emprunts soit - 49 802 euros. Les autres postes de dettes augmentent globalement de 43 222 euros. Notons enfin que la présentation des dettes est abondée d'un produit constaté d'avance de 280 000 euros représentant une avance de la Région pour le démarrage des activités 2015.

S'agissant **du compte d'exploitation** :

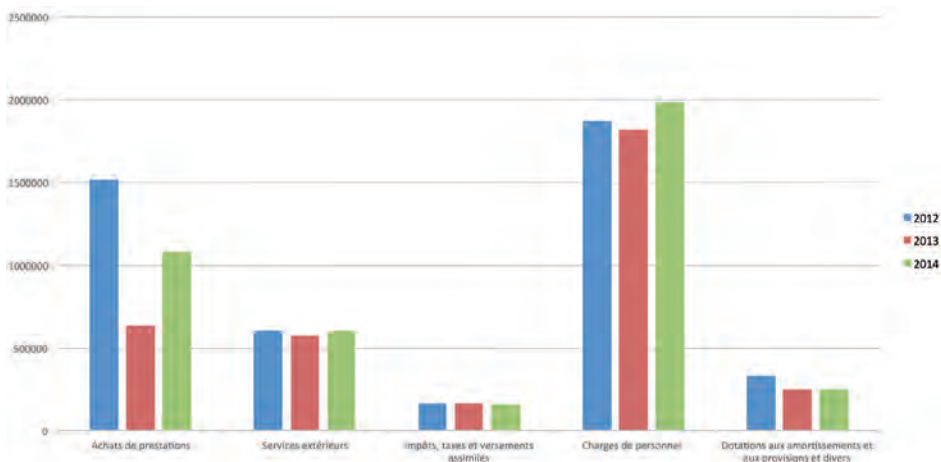
- Les partenariats se sont essentiellement répartis entre le Conseil régional et l'Agence de l'eau Seine Normandie 22% chacun, l'Etat 14%, le Conseil général de la Somme 10%, le Conseil général de l'Aisne 7% et le Conseil général de l'Oise ainsi que l'Agence de l'Eau Artois Picardie 6% chacun. Notons qu'en fin de programme opérationnel, l'Europe n'a représenté que 7%.



- La hausse des partenariats réalisés s'établit à 721 020 euros pour un volume global de 3 827 847 euros. Notons que les évolutions les plus significatives concernent le Conseil régional dont le partenariat sur le fonctionnement progresse de 75 000 euros à 700 000 euros annuels et dont la contribution aux travaux relevant de l'investissement a augmenté de 129 239 euros. De même l'Agence de l'eau Seine Normandie a fait progresser sa contribution de 435 777 euros dont 247 000 euros pour deux projets à caractère exceptionnels donc non reproductibles.

- La baisse des **autres produits d'exploitation** se poursuit mais faiblement puisqu'elle est de -8 411 euros. C'est surtout les aides à l'emploi qui baissent le plus de -12 419 euros. Les cotisations et dons ainsi que les autres produits d'activités sont en légère augmentation de 4 007 euros. Au total ces autres produits d'activités représentent 110 885 euros.

- Les **charges d'exploitation** d'une valeur de 4 073 012 euros ont augmenté de 630 500 euros. Essentiellement on constate des achats de prestations et études pour 1 085 084 euros en augmentation de 447 940 euros. Les services extérieurs pour 605 433 euros sont constitués des locations, entretien, honoraires, déplacements, frais postaux et de télécommunication en augmentation de 34 121 euros. Les impôts et taxes pour 158 968 euros diminuent de -7 019 euros en raison de la baisse de la taxe sur les salaires. Les charges de personnel pour 1 981 830 euros augmentent de 164 633 euros.



Les charges d'exploitation

La dotation aux amortissements et provision est assez stable à 244 442 euros soit une diminution de -6 410 euros.

	Exercice au 31/12/12 12 mois	Exercice au 31/12/13 12 mois	Exercice au 31/12/14 12 mois
RESULTAT D'EXPLOITATION	-138 514,94	78 882,47	70 068,31
RESULTAT FINANCIER	-41 850,02	-42 365,86	-33 120,43
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-97 866,85	1 928,10	-13 299,74
IMPOTS SUR LES SOCIETES NON LUCRATIVES	-1 722,00	-1 538,00	-955,00
RESULTAT NET COMPTABLE	-279 953,81	36 906,71	22 693,14

Compte de résultat simplifié

Il est constitué de régularisation de subventions à recevoir sur exercices antérieurs. Compte tenu des impôts fonciers le résultat net comptable s'établit à 22 693.14 euros.

A noter que la contribution des bénévoles aux activités de gestion est en constante augmentation. Elle représente en 2014, 2 954 heures d'interventions valorisées à 53 207 euros. Par ailleurs les dons relatifs au frais de déplacement représentent 10 959 euros.

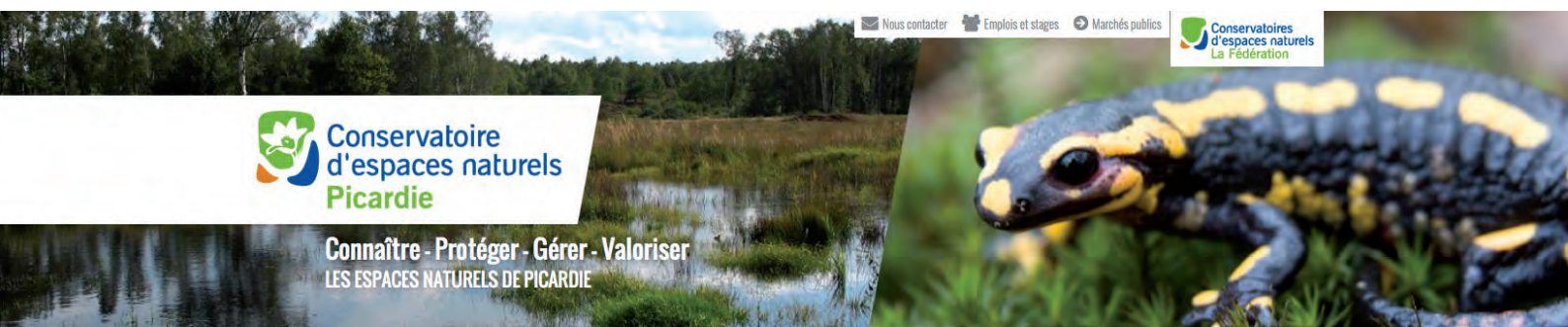
Les résultats des années 2013 et 2014 sont positifs et sont le fruit d'une gestion rigoureuse de nos activités. Au moment où commence la mise en œuvre de la réforme territoriale, l'enjeu de l'année 2015 sera de confirmer nos bons résultats de gestion afin que notre structure demeure en position favorable pour passer cette nouvelle évolution.

Mesdames et Messieurs, je vous propose d'adopter une résolution visant à affecter le résultat net comptable de l'année 2014 d'une valeur de 22 693.14 euros.

- Affectation au report à nouveau 10 672.57 euros
- Affectation à la réserve de cofinancement de projets 10 672.57 euros
- Affectation au projet associatif « Acquisitions et aménagements de terrains » 1 348.00 euros.

Je vous remercie de votre attention.
Alain SUDUCA
Trésorier.

Suivez l'actualité du Conservatoire !



Connaître - Protéger - Gérer - Valoriser
LES ESPACES NATURELS DE PICARDIE

Nous contacter Emplois et stages Marchés publics

Conservatoires d'espaces naturels La Fédération

LE CONSERVATOIRE

SITES ET MILIEUX NATURELS

LES ACTIVITÉS NATURE

NOS PARTENAIRES

En 2015, le site internet du Conservatoire d'espaces naturels de Picardie fait peau neuve !

La précédente version du site internet nécessitait une modernisation tant technique que graphique et ergonomique.

Avec un souci de lisibilité nationale, de renforcement du réseau et de mutualisation, le Conservatoire s'est rapproché du travail déjà mené par la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels. Ce nouveau site internet est ainsi « calqué » sur le site de la Fédération (www.reseau-cen.org). Il a été adapté et développé pour répondre à l'ensemble de nos missions : connaître, protéger, gérer, valoriser... le patrimoine naturel de notre région et un solide réseau de 250 sites naturels.

Mise à jour plus facile, nombreuses rubriques développées et enrichies, carte des sites naturels « dynamique » très intuitive, espaces « publication » et « médiathèque » : de vraies nouveautés ! Vous souhaitez vous investir et être bénévole à nos côtés ? Cliquez sur « Agir avec le Conservatoire », une toute nouvelle rubrique qui explique pourquoi et comment nous rejoindre. Des espaces « Emplois et stage », « Marchés publics » et « Presse » complètent les rubriques pratiques. Et pour ne rien rater de l'actualité du Conservatoire, inscrivez-vous à la newsletter !

Nouveau site internet, mais toujours la même volonté : informer plus largement le public, proposer de nombreuses activités nature et donner envie d'aller à la découverte des larris, des tourbières, des marais... car la nature est belle en Picardie !

Une seule adresse :

www.conservatoirepicardie.org



Le Conservatoire est sur Facebook !

Pour accentuer les contacts avec ses adhérents et « amis ».

Partager, commenter et réagir... le Conservatoire : 



Conservatoire d'espaces naturels de Picardie

1, place Ginkgo - Village Oasis

80044 Amiens Cedex 1

Tél : 03 22 89 63 96 - Fax : 03 22 45 35 55

Mail : contact@conservatoirepicardie.org

Site Internet : www.conservatoirepicardie.org



Le Conservatoire d'espaces naturels de Picardie est membre de la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels (www.reseau-cen.org)

Les actions menées par le Conservatoire sont permises par le soutien et la participation des adhérents, des donateurs et des bénévoles ainsi que par la collaboration et l'aide de différents partenaires dont :



ainsi que des communes et des structures intercommunales, des fondations...